

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL SECURITY AND
DEFENCE

Chair:
The Honourable DANIEL LANG

Monday, September 22, 2014
Monday, September 29, 2014 (in camera)
Monday, October 20, 2014

Issue No. 9
Consideration of a draft agenda (future business)
and

First meeting on:
Study on security threats facing Canada
and

First meeting on:
Study on national security and defence issues
in Indo-Asia Pacific Relations and their
implications for Canada's national security
and defence policies, practices,
circumstances and capabilities

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
Quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

SÉCURITÉ NATIONALE ET
DÉFENSE

Président :
L'honorable DANIEL LANG

Le lundi 22 septembre 2014
Le lundi 29 septembre 2014 (à huis clos)
Le lundi 20 octobre 2014

Fascicule n° 9
Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)
et

Première réunion concernant :
L'étude sur les menaces à la sécurité nationale
et

Première réunion concernant :
L'étude sur les questions de sécurité nationale et de défense
dans les relations avec la région Indo-Asie-Pacifique
et leurs répercussions sur les politiques, pratiques,
situation et capacités du Canada en matière
de sécurité nationale et de défense

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Daniel Lang, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Day
* Carignan, P.C. (or Martin)	Kenny
* Cowan (or Fraser)	Ngo
Dagenais	Stewart Olsen
	White

*Ex Officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Frum (*October 8, 2014*).

The Honourable Senator Frum replaced the Honourable Senator Beyak (*October 7, 2014*).

The Honourable Senator Kenny replaced the Honourable Senator Campbell (*September 15, 2014*).

The Honourable Senator Ngo replaced the Honourable Senator Wells (*September 12, 2014*).

The Honourable Senator Stewart Olsen was added to the membership (*September 12, 2014*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Dallaire (*June 17, 2014*).

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Campbell (*June 16, 2014*).

The Honourable Senator Segal was removed from the membership of the committee, substitution pending (*June 15, 2014*).

The Honourable Senator White replaced the Honourable Senator McIntyre (*June 13, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Daniel Lang

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Day
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Kenny
* Cowan (ou Fraser)	Ngo
Dagenais	Stewart Olsen
	White

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénatrice Frum (*le 8 octobre 2014*).

L'honorable sénatrice Frum a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 7 octobre 2014*).

L'honorable sénateur Kenny a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 15 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Ngo a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 12 septembre 2014*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 12 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Dallaire (*le 17 juin 2014*).

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 16 juin 2014*).

L'honorable sénateur Segal a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 15 juin 2014*).

L'honorable sénateur White a remplacé l'honorable sénateur McIntyre (*le 13 juin 2014*).

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, June 19, 2014:

The Honourable Senator Lang moved, seconded by the Honourable Senator Housakos:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to study and report on security threats facing Canada, including but not limited to:

- (a) Cyber espionage;
- (b) Threats to critical infrastructure;
- (c) Terrorist recruitment and financing;
- (d) Terrorist operations and prosecutions; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2015, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, June 19, 2014:

The Honourable Senator Lang moved, seconded by the Honourable Senator Housakos:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to study and report on national security and defence issues in Indo-Asia Pacific Relations and their implications for Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2015, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 19 juin 2014 :

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Housakos,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les menaces à la sécurité nationale, notamment :

- a) le cyberespionnage;
- b) les menaces aux infrastructures essentielles;
- c) le recrutement de terroristes et le financement d'actes terroristes;
- d) les opérations antiterroristes et les poursuites contre les terroristes;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2015 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 19 juin 2014 :

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Housakos,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les questions de sécurité nationale et de défense dans les relations avec la région Indo-Asie-Pacifique et leurs répercussions sur les politiques, pratiques, situation et capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2015 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, September 22, 2014
(19)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 3:45 p.m. in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Day, Lang, Mitchell and Stewart Olsen (6).

In attendance: Holly Porteous, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

The chair made a statement.

It was agreed that the Honourable Senator Mitchell be the deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that the membership of the Subcommittee on Veterans Affairs be as follows: The Honourable Senators Day, Kenny, Lang, Stewart Olsen and White, three of whom shall constitute a quorum.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Day moved that the Subcommittee on Veterans Affairs be authorized to meet Wednesday, September 24, 2014, for the purpose of electing a chair and a deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 3:47 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, September 29, 2014
(20)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met in camera this day at 1:04 p.m. in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Day, Kenny, Lang, Mitchell, Ngo, Stewart Olsen and White (9).

In attendance: Holly Porteous, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 22 septembre 2014
(19)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 15 h 45, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Day, Lang, Mitchell et Stewart Olsen (6).

Également présente : Holly Porteous, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le président prend la parole.

Il est convenu que l'honorable sénateur Mitchell assume la vice-présidence du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu que le Sous-comité des anciens combattants soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Day, Kenny, Lang, Stewart Olsen et White, dont trois constituent un quorum.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day propose que le Sous-comité des anciens combattants soit autorisé à se réunir le mercredi 24 septembre 2014, dans l'objectif d'élire un président et un vice-président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 15 h 47, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 29 septembre 2014
(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à huis clos, à 13 h 4, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Day, Kenny, Lang, Mitchell, Ngo, Stewart Olsen et White (9).

Également présente : Holly Porteous, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

The chair made a statement.

At 2:06 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, October 20, 2014
(21)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 2 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Day, Kenny, Lang, Mitchell, Ngo, Stewart Olsen and White (9).

In attendance: Holly Porteous, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 19, 2014, the committee began its study and report on security threats facing Canada.

WITNESSES:

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada:

Gérald Cossette, Director;

Luc Beaudry, Manager, Terrorist Financing Intelligence Group.

Canadian Security Intelligence Service:

Jeff Yaworski, Deputy Director of Operations.

The chair made an opening statement.

Mr. Cossette made a statement and, together with Mr. Beaudry, answered questions.

At 3:04 p.m., the committee suspended.

At 3:26 p.m., the committee resumed.

Mr. Yaworski made a statement and answered questions.

At 4:27 p.m., the committee suspended.

At 4:31 p.m., the committee resumed, and pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 19, 2014, the committee began its study on national

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu de permettre au personnel des sénateurs de rester dans la salle.

Le président prend la parole.

À 14 h 6, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 20 octobre 2014
(21)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Day, Kenny, Lang, Mitchell, Ngo, Stewart Olsen et White (9).

Également présents : Holly Porteous, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 juin 2014, le comité entame son étude sur les menaces à la sécurité nationale.

TÉMOINS :

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada :

Gérald Cossette, directeur;

Luc Beaudry, gestionnaire, Groupe du renseignement sur le financement du terrorisme.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Jeff Yaworski, directeur adjoint des opérations.

Le président prend la parole.

M. Cossette fait une déclaration puis, avec l'aide de M. Beaudry, répond aux questions.

À 15 h 4, la séance est suspendue.

À 15 h 26, la séance reprend.

M. Yaworski fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 16 h 27, la séance est suspendue.

À 16 h 31, la séance reprend et, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 juin 2014, le comité entame son étude sur les questions de sécurité nationale et de défense dans

security and defence issues in Indo-Asia Pacific Relations and their implications for Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities.

WITNESS:

As an individual:

James A. Boutilier, Adjunct Professor, Pacific Studies,
University of Victoria (by video conference).

The chair made an opening statement.

Mr. Boutilier made a statement and answered questions.

At 5:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

les relations avec la région Indo-Asie-Pacifique et leurs répercussions sur les politiques, pratiques, situation et capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense.

TÉMOIN :

À titre personnel :

James A. Boutilier, professeur adjoint, Études du Pacifique,
Université de Victoria (par vidéoconférence).

Le président prend la parole.

M. Boutilier fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 17 h 20, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 20, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 2 p.m. to study and report on security threats facing Canada and on national security and defence issues in Indo-Asia Pacific Relations and their implications for Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities.

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We have an hour for this panel. I know that we are anxious to get on with the business, so I would like to call the meeting to order.

Welcome to the Senate Standing Committee on National Security and Defence for Monday, October 20, 2014. Before we welcome our witnesses, I would like to begin by introducing the people around the table. My name is Dan Lang, senator for Yukon. To my immediate left is the clerk of the committee, Josée Thérien, and on my right is our Library of Parliament analyst assigned to the committee, Holly Porteous. I would like to go around the table and invite the senators to introduce themselves and state the region they represent, starting with our deputy chair, Senator Mitchell.

Senator Mitchell: Grant Mitchell, Alberta.

Senator White: Vern White, Ontario.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak, Ontario.

Carolyn Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais, senator, Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you. This afternoon, the committee will be meeting to commence two new studies pertaining to our mandate of national security and defence. Before we begin our study, I wish to welcome our new deputy chair to the committee, Senator Grant Mitchell from Alberta, and two new members, Senator Carolyn Stewart Olsen and Senator Ngo, who will be with us soon. I would also like to welcome back to the committee Senator Colin Kenney who is our dean and perhaps the longest-serving member of the committee. That's the official representation on the committee.

I would also acknowledge the new chair of the Subcommittee on Veterans Affairs, Senator Joseph Day, and the new deputy chair, Senator Carolyn Stewart Olsen. Also, I would be remiss if

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 20 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier les questions de sécurité nationale et de défense dans les relations avec la région Indo-Asie-Pacifique et leurs répercussions sur les politiques, pratiques, situation et capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense, et en faire rapport.

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Nous disposons d'une heure pour entendre ce groupe de témoins. Je sais que nous avons tous hâte de commencer, et c'est ce que nous allons faire.

Bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense ce lundi 20 octobre 2014. Avant que nous ne souhaitions la bienvenue à nos témoins, j'aimerais présenter les gens ici autour de la table. Je m'appelle Dan Lang, et je viens du Yukon. À ma gauche se trouve la greffière du comité, Mme Josée Thérien, et à ma droite est assise l'analyste de la Bibliothèque du Parlement rattachée à notre comité, Mme Holly Porteous. Nous allons maintenant faire un tour de table et je vais demander aux sénateurs de se présenter et d'indiquer la région qu'ils représentent, en commençant par notre vice-président, le sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : Je suis Grant Mitchell, de l'Alberta.

Le sénateur White : Je suis Vern White, et je représente l'Ontario.

La sénatrice Beyak : Je suis Lynn Beyak, de l'Ontario.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, sénateur du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Merci. Cet après-midi, le comité se réunit pour commencer deux études qui relèvent de notre mandat, c'est-à-dire la sécurité nationale et la défense. Avant de commencer notre étude, j'aimerais souhaiter la bienvenue au nouveau vice-président du comité, M. Grant Mitchell de l'Alberta, ainsi qu'à deux nouveaux membres, Mme Stewart Olsen et M. Ngo, qui se joindront à nous bientôt. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à notre doyen, le sénateur Colin Kenney, le sénateur qui ait peut-être le plus longtemps siégé au comité. C'est donc la composition officielle de notre comité.

J'aimerais aussi saluer le nouveau président du sous-comité des Anciens Combattants, M. Joseph Day, ainsi que la nouvelle vice-présidente, Mme Carolyn Stewart Olsen. De plus, il incombe au

we, as a committee, did not formally acknowledge the excellent work of Senators Segal, Wells and Dallaire, our previous members.

On June 19, 2014, the Senate agreed that the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to study and report on security threats facing Canada, including, but not limited to, cyberespionage, threats to critical infrastructure, terrorist recruitment and financing and terrorist operations and prosecutions, and that the committee report to the Senate no later than December 31, 2015.

This new study will build on the work of the Special Senate Committee on Anti-terrorism, published in March 2011. In the next few weeks, we will have the deputy chair of that committee appear before us to provide an update on their report that was published back in March 2011, entitled *Security, Freedom and the Complex Terrorist Threat: Positive Steps Ahead*. The committee was chaired by Senator Hugh Segal and Senator Serge Joyal.

As part of our present study, we will be focusing on the threats that Canada and Canadians face from terrorism. Terrorism is not new to Canada. We have seen the terrorist attack on Air India Flight 182, which departed Canada on June 22, 1985, and exploded the next morning above the Irish waters not far from Cork, killing all 329 passengers, mostly Canadians. This act of terror did not occur without notice or without victims. Many of our fellow citizens were left without mothers, fathers, brothers or sisters, a grandparent, an aunt or an uncle.

In 2007 Prime Minister Stephen Harper announced a public commission into the Air India tragedy, and in 2011 the Kanishka Project was launched to help Canadians learn more about terrorism.

On September 11, 2001, many of us witnessed the 9/11 terrorist attack on the United States, which left 24 Canadians dead. On that fateful day, Canada played a vital role at NORAD, and many Canadians, from Yukon to Newfoundland and Labrador, opened their homes and hearts to those in need.

Colleagues, on our televisions, in our newspapers and on our computers, we see a daily rise in terrorism, mainly from Islamic jihadists fighting for dominance over fellow citizens. Canada has listed a number of new entities since 2006. The threat is on the rise. It is important to understand it and take appropriate action in a reasoned and well-informed manner.

One key point is that money and ideology drive terrorism.

comité de reconnaître officiellement l'excellent travail réalisé par les sénateurs Segal, Wells et Dallaire, qui faisaient autrefois partie du comité.

Le 19 juin 2014, le Sénat a autorisé le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense à étudier les menaces à la sécurité du Canada, notamment, mais sans s'y limiter, le cyber espionnage, les menaces visant l'infrastructure critique, le recrutement de terroristes, le financement des activités terroristes, les activités terroristes et les poursuites, et en faire rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2015.

La nouvelle étude fera fond sur le travail effectué par le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme, dont le rapport a été publié en mars 2011. Au cours des prochaines semaines, nous recevrons le vice-président de ce comité, qui nous fera une mise à jour sur le rapport publié en mars 2011 et intitulé *Liberté, sécurité et la menace complexe du terrorisme : des défis pour l'avenir*. Le comité était co-présidé par le sénateur Hugh Segal et le sénateur Serge Joyal.

Dans le cadre de notre étude actuelle, nous nous pencherons sur les menaces auxquelles sont exposés le Canada et les Canadiens en raison du terrorisme. Or, le terrorisme n'est pas une nouveauté pour le Canada. Nous avons connu l'attentat terroriste contre le vol 182 d'Air India, qui a quitté le sol canadien le 22 juin 1985 et a explosé le lendemain matin au large de l'Irlande, non loin de Cork, et dont les 329 passagers étaient essentiellement des Canadiens. Cet acte de terrorisme, qui a fait de nombreuses victimes, n'est pas passé inaperçu. Bon nombre de nos concitoyens se sont retrouvés sans mère, sans père, sans frère ou sœur, ont perdu des grands-parents, une tante ou un oncle.

En 2007, le premier ministre Stephen Harper a annoncé la création d'une commission publique qui enquêterait sur la tragédie du vol d'Air India et en 2011, le projet Kanishka a été mis sur pied pour aider les Canadiens à en apprendre davantage sur le terrorisme.

Le 11 septembre 2001, bon nombre d'entre nous ont été témoins de l'attentat terroriste aux États-Unis qui a fait 24 victimes canadiennes. Ce même jour fatidique, le Canada a joué un rôle primordial au sein du NORAD, et de nombreux Canadiens allant du Yukon jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador ont ouvert leurs portes et leurs cœurs à ceux qui se sont retrouvés dans le besoin.

Chers collègues, que ce soit par l'entremise de nos télévisions, de nos journaux ou de nos ordinateurs, nous assistons tous les jours à une recrudescence des actes terroristes, essentiellement des djihadistes islamistes qui cherchent à dominer leurs concitoyens. Le Canada a établi une liste de nouvelles entités depuis 2006 et la menace s'intensifie. Il est important de la comprendre et de prendre des mesures appropriées d'une façon raisonnée et éclairée.

Un élément clé est l'argent et l'idéologie, qui sont à la base du terrorisme.

Today, to commence our look at the terrorist threat, we are pleased to have with us Mr. Gérald Cossette, Director of the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, FINTRAC, and Mr. Luc Beaudry. Mr. Cossette, I understand you have an opening statement. We have one hour for this panel. Please begin.

[*Translation*]

Gérald Cossette, Director, Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada: Good afternoon, honourable senators. Thank you for inviting FINTRAC to speak with you today regarding your broader study on security threats.

Before I get started, I would like to take a moment to introduce my colleague, Luc Beaudry, FINTRAC's manager of our terrorist financing intelligence group. Mr. Beaudry will assist me in addressing your questions this afternoon. I can assure you that we will be as forthcoming as we can with our answers today; however, I know you understand that we cannot provide classified information in this public venue. We are also limited by our legislation — the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act — in what we can say about the information we hold.

Before getting to your questions, I would like to describe briefly FINTRAC's mandate and the role we play in helping to protect Canadians and the integrity of Canada's financial system. I will focus, in particular, on the contribution we make, in close cooperation with our police and national security regime partners, to detecting and combatting terrorist financing.

FINTRAC was created in 2000 by the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act to deter, prevent and detect money laundering and terrorist financing. Under this legislation, FINTRAC, police, intelligence and national security agencies, prosecutors and approximately 31,000 businesses across the country all have a role to play in creating a hostile environment for those who seek to abuse our financial system and threaten the safety of Canadians.

The legislation establishes obligations for financial services entities, money services businesses, casinos and other businesses subject to the act to establish a compliance program, identify clients, monitor business relationships, keep certain records and report specific types of financial transactions to FINTRAC. As well, reports of terrorist property that are sent directly to the RCMP and CSIS must also be sent to FINTRAC.

Aujourd'hui, alors que nous commençons notre étude de la menace terroriste, nous sommes heureux d'accueillir M. Gérald Cossette, directeur du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, le CANAFE, ainsi que M. Luc Beaudry. Monsieur Cossette, vous souhaitez faire une déclaration. Nous avons réservé une heure pour entendre le présent groupe de témoins. Je vous prie de commencer.

[*Français*]

Gérald Cossette, directeur, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada : Honorables sénateurs, bonjour. Merci d'offrir au CANAFE l'occasion de contribuer à l'étude élargie sur les menaces à la sécurité.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques minutes pour vous présenter mon collègue, Luc Beaudry, gestionnaire du groupe du CANAFE qui travaille sur le renseignement destiné spécifiquement à la lutte contre le financement du terrorisme. M. Beaudry m'aidera à répondre à vos questions cet après-midi. Je peux vous assurer que nous serons aussi ouverts que possible dans nos réponses; par contre, comme vous le savez, nous ne pouvons fournir de l'information classifiée dans un lieu aussi public. Également, notre loi — la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes — limite ce que nous pouvons dire au sujet de l'information que nous détenons.

Avant de répondre à vos questions, j'aimerais commencer par décrire le mandat du CANAFE et le rôle que le centre joue afin de protéger les Canadiennes et les Canadiens ainsi que l'intégrité du système financier canadien. Je me pencherai plus particulièrement sur la contribution que nous apportons, en étroite collaboration avec nos partenaires du régime, sous les services policiers, et des organismes de sécurité nationale, afin de détecter et de combattre le financement du terrorisme.

Le CANAFE a été créé en 2000, au moment de l'adoption de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, afin de dissuader, de prévenir et de détecter le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En vertu de cette loi, le CANAFE, les services policiers, les organismes de renseignement et de la sécurité nationale, les procureurs et environ 31 000 entreprises partout au pays ont tous un rôle à jouer afin de créer un environnement hostile à ceux qui tentent d'abuser de notre système financier et qui menacent la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.

Les mesures législatives obligent les entités offrant des services financiers, les entreprises de service monétaire, les casinos et d'autres entreprises assujetties à la loi à mettre sur pied un programme de conformité, à vérifier l'identité des clients, à surveiller les relations d'affaires, à conserver certains documents et à déclarer certains types de transactions financières au CANAFE. Également, les déclarations de biens appartenant à des groupes terroristes qui sont envoyées directement à la GRC et au SCRS doivent aussi être transmises au CANAFE.

With the 20 million financial transaction reports we receive every year, the centre provides actionable financial intelligence that assists police and national security agencies in protecting Canada and Canadians.

[English]

During the past fiscal year, we provided 1,143 disclosures of actionable financial intelligence to our regime partners to assist them in their investigations of money laundering, terrorist financing and threats to the security of Canada. Of these disclosures, 234 were specifically related to terrorist financing and threats to the security of Canada in response to information provided by our partners. This is up 50 per cent from last year and 450 per cent from 2008.

FINTRAC also produces classified strategic financial intelligence reports on suspected terrorist financing activities and trends by groups formally listed as terrorist entities by the Government of Canada.

The threat of terrorism is real, and it is not going away. A number of individuals are currently making their way through our criminal justice system for terrorist acts that they have allegedly planned to commit here in Canada. Just last month, an Ottawa resident entered a guilty plea to terrorism charges in an Ottawa court, and he received a 24-year sentence for his crimes. Over the past many months, we have also seen violent attacks in many parts of the world, a number of which involved Canadians.

The Director of CSIS recently confirmed that his organization has identified more than 130 Canadians who have gone abroad in support of extremist activities. He also said that at least 80 of these individuals have subsequently returned to Canada.

Terrorist activities require funding, and we know this funding is obtained from illegitimate sources as well as from legitimate ones. We also know that some of the funds that are raised to finance these violent crimes originate in Canada or transit through our country. As an example, I would cite the case of Momin Khawaja, who was found guilty of, among other charges, providing funds to facilitate terrorist activities. With ISIL, we have seen very clearly the devastation that terrorist groups can inflict when they have access to substantial resources.

FINTRAC disclosures, which are often based on hundreds or even thousands of financial transactions reported by Canadian businesses, help establish links between individuals and groups in Canada and abroad suspected of financing and supporting terrorist activities.

For example, at the end of April, the RCMP Integrated National Security Enforcement Teams in Ontario and Quebec recognized our contribution to a terrorist financing investigation

Grâce aux 20 millions de déclarations de transactions financières que nous recevons chaque année, le centre est en mesure de fournir un renseignement financier exploitable qui permet aux services de police et aux organismes de la sécurité nationale de protéger le Canada et les Canadiens et Canadiennes.

[Traduction]

Au cours du dernier exercice, nous avons signalé 1 143 cas de renseignements financiers exploitables à nos partenaires de régime afin de les aider dans leurs enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et d'autres menaces à la sécurité du Canada. Grâce à l'information fournie par nos partenaires, 234 de ces cas ont été reliés au financement du terrorisme et aux menaces à la sécurité du Canada. C'est une hausse de 50 p. 100 comparativement à l'exercice précédent, et une augmentation de 450 p. 100 depuis 2008.

Le CANAFE produit également des rapports classifiés de renseignements financiers stratégiques sur les activités soupçonnées d'être en lien avec le financement du terrorisme et sur les tendances de groupes qui font officiellement partie de la liste d'entités terroristes du gouvernement du Canada.

La menace du terrorisme est bien présente et ne diminue pas. Nous savons qu'un certain nombre de personnes se retrouvent présentement dans notre système de justice pénale pour des actes terroristes qu'elles auraient eu l'intention de commettre ici au Canada. Le mois dernier, un résident d'Ottawa a plaidé coupable à des accusations de terrorisme devant un tribunal d'Ottawa. Il a reçu une peine d'emprisonnement de 24 ans pour ses crimes. Au cours des derniers mois, de nombreux endroits dans le monde ont été la cible d'attentats violents, dont certains qui impliquaient des Canadiens et Canadiennes.

Le directeur du SCRS a dit que son organisation savait que plus de 130 Canadiens se trouvent à l'étranger pour soutenir des activités terroristes. Il a également dit qu'au moins 80 de ces personnes sont ensuite revenues au Canada.

Les activités terroristes exigent du financement et nous savons que ce financement provient de sources tant légitimes qu'illégitimes. Nous savons aussi que certains des fonds qui sont amassés pour financer ces crimes violents proviennent du Canada ou passent par notre pays. Par exemple, je vous renverrais à Momin Khawaja, reconnu coupable, entre autres, de fournir des fonds pour faciliter des activités terroristes. Avec l'EIL, nous avons clairement vu la dévastation que les groupes terroristes infligent lorsqu'ils ont accès à des ressources importantes.

Les communications du CANAFE, qui reposent souvent sur des centaines ou même des milliers d'opérations financières déclarées par des entreprises canadiennes, permettent de dévoiler les liens entre des personnes et des groupes au Canada et à l'étranger qui sont soupçonnés de financer et de faciliter des activités terroristes.

Par exemple, à la fin d'avril, les Équipes intégrées de la sécurité nationale de la GRC de l'Ontario et du Québec ont reconnu notre contribution à une enquête sur le financement d'activités

on the International Relief Fund for the Afflicted and Needy — Canada, or IRFAN-Canada, an organization allegedly linked to the terrorist entity Hamas.

Last year, the RCMP also acknowledged FINTRAC's contribution to Project Smooth, following the arrest of two individuals for conspiring to carry out a terrorist attack against a VIA passenger train.

Given the complex and transnational nature of terrorism, we maintain very strong and productive working relationships with our police and national security partners. In order for our financial intelligence to be actionable, it must be closely aligned with our partners' priorities. We ensure this alignment through regular contact, as well as our participation in the Canadian Association of Chiefs of Police and its committees dealing with organized crime and national security.

FINTRAC also works closely with other financial intelligence units around the world in order to share intelligence and expertise, broadening our reach and analysis of international financial transactions.

Financial intelligence — both tactical and strategic — has become a key component of our regime partners' terrorist investigations. FINTRAC has provided timely and relevant disclosures as part of the government's broader effort to combat ISIL and others who have supported terrorists at home and abroad.

[Translation]

In conclusion, Mr. Chair, the success of Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing regime is dependent on the dedicated efforts of all players, from businesses on the front lines of Canada's financial system to prosecutors securing convictions of money launderers and terrorist financiers. Together, we are producing significant results for Canadians.

Thank you, Mr. Chair, honourable senators. We would be pleased to answer your questions.

[English]

The Chair: Thank you very much. We certainly appreciate the presentation that you've presented to us here today.

I would like to begin with a couple of short questions. One is in reference to your statement that there were 234 disclosures specifically related to terrorist financing and threats to the security of Canada this past year.

terroristes visant l'International Relief Fund for the Afflicted and Needy Canada, le groupe IRFAN-Canada, une organisation qui est présumée être liée à l'entité terroriste Hamas.

L'année dernière, la GRC a également reconnu la contribution du CANAFE au projet Smooth, après l'arrestation de deux personnes accusées de complot en vue de perpétrer un attentat terroriste contre un train de passagers de VIA.

Compte tenu de la nature complexe et transnationale du terrorisme, nous entretenons des relations de travail très solides et productives avec nos partenaires de régime des services policiers et des organismes de sécurité nationale. Afin que notre renseignement financier soit exploitable, il doit concorder étroitement avec les priorités de nos partenaires, ce dont nous nous assurons grâce à des contacts réguliers et à notre participation à l'Association canadienne des chefs de police et à ses comités qui traitent du crime organisé et de la sécurité nationale.

Le CANAFE collabore aussi étroitement avec d'autres unités du renseignement financier partout dans le monde afin d'échanger du renseignement et de l'expertise, élargissant ainsi notre portée et enrichissant notre analyse des transactions financières internationales.

Le renseignement financier, à la fois tactique et stratégique, est devenu un élément clé des enquêtes sur le terrorisme de nos partenaires de régime. Le CANAFE a fourni des communications opportunes et pertinentes dans le cadre de l'effort plus vaste déployé par le gouvernement afin de lutter contre l'EIL et d'autres groupes qui facilitent le terrorisme au pays et à l'étranger.

[Français]

En conclusion, monsieur le président, le succès du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dépend du dévouement de toutes les parties concernées, des entreprises aux premières lignes du système financier canadien, jusqu'aux procureurs qui font condamner les criminels qui recyclent des fonds et financent le terrorisme. Ensemble, nous produisons d'importants résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie. Nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup. Nous vous sommes reconnaissants de votre déclaration d'aujourd'hui.

J'aimerais moi-même commencer en vous posant quelques petites questions. La première porte sur votre déclaration, dans laquelle vous avez dit que vous aviez effectué 234 signalements liés spécifiquement au financement du terrorisme et aux menaces à la sécurité du Canada au cours de la dernière année.

Can you provide us with a full list of disclosures shared per year since 2006 as they relate to terrorism? Can you tell us how many were related, when it comes to terrorism, to charities and non-profit agencies?

Mr. Cossette: I don't have those numbers with me, Mr. Chair. We could provide those numbers to you, and we will do that.

The Chair: I want to follow up further, colleagues, in respect to the question of charities and non-profit agencies. As has been stated, government action has been involved in reviewing some of these agencies from that point of view and financing terrorism. Has your organization been involved in government action against terrorist organizations benefiting from charitable status under the Income Tax Act? Can you provide further examples of that?

Mr. Cossette: When it comes to monitoring and reporting on activities, FINTRAC does not monitor organizations or non-government organizations. FINTRAC monitors transactions and transaction reports that are provided to us by reporting entities.

The fusion of transactions and names, or individuals or specific organizations, happens when we receive from our partners specific information about organizations. For instance, Mr. Chair, if I were to receive a transaction about Gérald Cossette, it doesn't say whether I am a member of a specific organization according to the banking transaction reports. It is the mix of the information we receive from financial institutions and what we may receive from our security partners that brings these two things together.

In answer to whether we monitor specific organizations, we do not monitor specific organizations. CSIS, the RCMP and CRA use the information we disclose and then go after specific targets or investigations.

[Translation]

Senator Mitchell: Thank you very much, gentlemen, for your presentation. It was very interesting and very good.

[English]

I'm struck by the point you make in your presentation that you have worked and made your contribution in close cooperation with our police and national security regime partners. That is very important and very significant, and you do mention that you have provided information. What is the nature of that relationship with the CRA, CSIS and the RCMP on sharing information? What are your thoughts about those organizations having direct access to your data banks in that respect?

A corollary of all of that is how exactly would you ensure proper use and proper privacy consideration protections?

Pouvez-vous nous fournir la liste entière des signalements effectués par année depuis 2006 qui ont un lien avec le terrorisme? Pouvez-vous nous dire combien d'entre eux établissaient un lien entre des œuvres de bienfaisance et des organismes à but non lucratif et le terrorisme?

M. Cossette : Je n'ai pas ces chiffres ici avec moi, monsieur le président. Nous pouvons vous les fournir plus tard, j'y verrai.

Le président : J'aimerais poursuivre, chers collègues, sur la question des œuvres de bienfaisance et des organismes à but non lucratif. Comme il a déjà été déclaré, le gouvernement examine certains de ces organismes et leurs liens avec le financement du terrorisme. Votre organisation a-t-elle déjà participé aux efforts gouvernementaux dirigés contre les organisations terroristes bénéficiant du statut d'œuvres de bienfaisance aux termes de la Loi sur l'impôt sur le revenu? Pouvez-vous nous en fournir des exemples?

M. Cossette : En ce qui concerne la surveillance et la déclaration des activités, le CANAFE ne surveille pas les organisations non gouvernementales ou autres. Le CANAFE surveille les opérations et les rapports à ce sujet qui nous sont fournis par les entités tenues de le faire.

La concordance des opérations et des noms, qu'il s'agisse de particuliers ou d'organisations, a lieu lorsque nous recevons de nos partenaires des renseignements particuliers concernant les organisations. Monsieur le président, à titre d'exemple, si je devais recevoir un renseignement sur une opération effectuée par Gérald Cossette, je ne saurais pas si je suis membre d'une organisation particulière en lisant le rapport sur les opérations bancaires. C'est donc l'ensemble des renseignements que nous recevons des institutions financières et de ce que nous recevons éventuellement de nos partenaires du monde de la sécurité qui permet d'établir un lien entre ces deux éléments.

Pour savoir si nous surveillons certaines organisations, la réponse est non. Le SCRS, la GRC et l'ARC utilisent les renseignements que nous leur fournissons et s'en servent dans le cadre de leurs enquêtes ou pour mieux viser une cible particulière.

[Français]

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup, messieurs, pour votre présentation. C'était très intéressant et très bon.

[Traduction]

Pendant votre déclaration, j'ai été frappé par le fait que vous travaillez en collaboration étroite avec nos partenaires de la police et de la sécurité nationale et que vous contribuez à leurs efforts. C'est très important, et vous avez mentionné que vous leur fournissez des renseignements. Quelle est la nature de votre relation avec l'ARC, le SCRS et la GRC en ce qui concerne la communication des renseignements? Que pensez-vous du fait que ces organisations aient un accès direct à vos banques de données?

J'aimerais savoir, au final, comment vous assurez la protection des renseignements personnels ainsi que l'utilisation correcte de ces données?

Mr. Cossette: If I may, I will answer the second question first. That will explain the kind of relationship we have with our partners.

No one and no organization but FINTRAC has access to FINTRAC's database. Our security partners do not directly access our database, be it the RCMP, CSIS or police forces. We do receive information from financial institutions according to our legislation. If we do establish that that information may be useful in the context of an investigation on money laundering or terrorism financing or a threat to Canada, and if it meets that threshold, then we would communicate to the relevant partner.

It is not as if we collect the information and it sits there and people come and tap into it. We do have to establish that threshold that there is suspicion of money laundering or terrorism financing or national security before we can communicate the information to our security partners.

In terms of meeting their requirements, we do sit with them when they establish their priorities. Is it organized crime, and what is it under organized crime? We do that with the RCMP, for instance. We do the same with regard to CSIS. What kind of target are they after? Are there certain regions of the world that are of interest to them? We consider lists that the United Nations Security Council may have released.

We work with them at the outset to establish the priorities, and then we disclose tactical information. As we disclose to them, we also ask for their feedback as to whether what we are providing is useful, relevant, timely and so on.

Senator Mitchell: One of the key elements of the usefulness of this kind of information, among other things including relevance, accuracy, predictability and tailored to the point, is timeliness. There has been some concern in the intelligence community about not just FINTRAC to others but about the timeliness with which information is shared. There has been a specific criticism in the case of FINTRAC — I may be wrong. Can you give us some idea about whether that criticism is legitimate and what you do to ensure either reaction to that criticism or fixing it or ensuring timeliness in the sharing of information?

Mr. Cossette: Our partners today are telling us that the information is very useful, relevant and timely. This is the feedback we get. Over the past couple of years, and Luc could expand on that if it is of interest, we have improved the processes that allow us to disclose now much more quickly than in the past.

M. Cossette : Si vous me le permettez, je répondrai d'abord à votre deuxième question. Vous comprendrez ainsi le type de relation que nous entretenons avec nos partenaires.

Seul le CANAFE peut accéder à sa base de données. Nos partenaires sécuritaires ne peuvent pas consulter directement cette base, qu'il s'agisse de la GRC, du SCRS ou des forces policières. Nous recevons des renseignements des institutions financières conformément aux lois en vigueur. Si nous décidons que ces renseignements pourraient être utiles dans le contexte d'une enquête sur le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme ou encore sur une menace qui plane sur le Canada, et si certains critères sont respectés, nous communiquons alors avec le partenaire en question.

Ce n'est pas comme si nous recueillons les renseignements et constituons une base de données que les gens peuvent consulter. Nous devons satisfaire des critères selon lesquels il y a raison de soupçonner des activités de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, ou encore une menace pour la sécurité nationale, avant que nous ne puissions communiquer ces renseignements à nos partenaires sécuritaires.

Pour ce qui est de satisfaire ces critères, nous rencontrons nos partenaires lorsqu'ils établissent leurs priorités. Est-ce le crime organisé, et si oui, quel genre d'activité? C'est ce que nous faisons avec la GRC, par exemple. Nous effectuons le même genre de travail avec le SCRS. Quelle est sa cible? Est-ce certaines régions dans le monde qui l'intéressent? Nous examinons des listes dressées par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous rencontrons nos partenaires en amont pour comprendre leurs priorités, et ensuite nous leur communiquons des renseignements tactiques. Dans ces communications, nous leur demandons également si les renseignements fournis sont utiles, pertinents et opportuns, et ainsi de suite.

Le sénateur Mitchell : Pour établir si ce type de renseignement est utile, il faut considérer la pertinence, l'exactitude, la prévisibilité et le moment où les renseignements sont communiqués. Il y a eu des préoccupations au sein de la communauté du renseignement concernant non seulement le CANAFE, mais également d'autres organismes, quant au moment où les renseignements sont communiqués. Il me semble, mais j'ai peut-être tort, que certaines critiques particulières ont été dirigées contre le CANAFE. Pouvez-vous nous donner une indication quant à la légitimité de ces critiques et comment vous réagissez? Que faites-vous pour corriger le tir et transmettre les renseignements en temps opportun?

M. Cossette : Aujourd'hui, nos partenaires nous indiquent que les renseignements sont très utiles, pertinents et communiqués en temps opportuns. C'est le genre de commentaires que nous recevons. Au fil des dernières années, et Luc pourrait vous en parler davantage si cela vous intéresse, nous avons amélioré les processus qui nous permettent de communiquer des renseignements beaucoup plus rapidement que dans le passé.

Over time, of course, we have accumulated information that is looked at on an ongoing basis. We don't necessarily wait for requests before analyzing the information that comes in. We have a process that allows us to disclose much more quickly than we've disclosed in the past. If we have names of individuals and organizations provided to us by our partners, we may keep those files open so we don't have to start the process every time there's a request.

Senator White: Thanks for your presentation. I have an understanding around the \$10,000 trigger that we would see. Is there consideration around multiple triggers? In other words, we have seen in the past where known groups that certainly were training in terrorism in other countries were moving amounts of money less than \$10,000 — \$9,999 might be the number, I guess. You are saying that you don't get access to information that allows you to look for second or third triggers. Would it be helpful to you if you did? It certainly would be helpful to Canada if we did.

A story comes out of Quebec, to be fair, about the amount of money that travels to one particular Caribbean island every Friday night, and it is always less than \$10,000, from a movement of illegal funding. It would make sense to me that we have other potential triggers that would allow us to do this, if you don't already. I think you are telling me you don't do that now. Is that correct?

Mr. Cossette: There are three things I would say in response to that question. Given the limitations provided by the \$10,000, when people transact at a lower threshold, we work with the financial institutions more and more to reinforce their suspicious transaction reports, which have no threshold. If financial institutions see patterns that they consider to be abnormal given the regular behaviour of their customers, they can disclose to us. The amount of money in those cases is irrelevant. It may be \$200 or \$300; it doesn't really matter. Given the limitation of \$10,000, we have worked with the financial institutions a lot to reinforce the capacity to produce useful suspicious transaction reports.

When we're looking at thresholds below \$10,000, and it is often even more relevant in the context of terrorist financing, the issue there to be honest so far has been the capacity to process that information because then you would be talking about millions and millions and millions of transactions. Numbers and technology have to work hand in hand. We are in the process of acquiring a system that will be able to process many more transactions in the right amount of time than we can process now. Once we have acquired that capacity, the time will arrive for us to review. As we speak, the tools we have are sufficient.

Avec le temps, bien sûr, nous avons accumulé des renseignements qui sont examinés sur une base régulière. Nous n'attendons pas forcément des demandes avant d'analyser les renseignements qui nous proviennent. Nous avons en place un processus qui nous permet de communiquer beaucoup plus rapidement que dans le passé. Si nos partenaires nous fournissent des noms de particuliers et d'organisations, nous gardons ces dossiers ouverts afin de ne pas être obligés de recommencer le même processus chaque fois qu'il y a une demande.

Le sénateur White : Merci pour votre déclaration. J'aimerais vous poser une question concernant le seuil de 10 000 \$. Qu'arrive-t-il si on atteint ce seuil plusieurs fois? En d'autres termes, dans le passé, des groupes connus qui contribuaient à la formation de terroristes dans d'autres pays faisaient des virements de moins de 10 000 \$, admettons 9 999 \$. Vous nous indiquez que vous n'arrivez pas à accéder aux renseignements qui vous permettraient de chercher le deuxième et le troisième virement. Or, est-ce que cela vous serait utile? Ce serait certainement utile pour le Canada.

Pour être juste, il y a eu un reportage au Québec sur la quantité d'argent qui se rend dans une île des Caraïbes particulière tous les vendredis soirs. Il s'agit toujours d'un montant inférieur à 10 000 \$ mais c'est du financement illégal. Il me semble que nous devrions avoir d'autres critères qui nous permettraient de contrôler ce genre d'actions, si nous ne les avons pas déjà. Vous me dites que vous n'avez pas ce genre de critères maintenant, est-ce bien ça?

M. Cossette : J'aimerais vous dire trois choses pour répondre à votre question. Compte tenu du seuil de 10 000 \$, lorsque des gens effectuent des virements inférieurs à cette somme, nous travaillons avec les institutions financières de plus en plus pour renforcer leurs rapports sur les opérations douteuses, pour lesquelles il n'y a aucun seuil maximal. Si des institutions financières constatent des tendances qu'elles considèrent être anormales vu le comportement habituel de leurs clients, elles peuvent nous le signaler. Le montant d'argent dans de tels cas n'a aucune importance. Il se peut que ce soit 200 \$ ou 300 \$, peu importe. En ce qui concerne le seuil maximal de 10 000 \$, nous avons beaucoup travaillé avec les institutions financières afin de renforcer leur capacité de produire des rapports utiles sur les virements douteux.

Lorsque nous examinons les sommes inférieures à 10 000 \$, et c'est encore plus pertinent dans le contexte du financement du terrorisme, bien franchement, le problème c'est de pouvoir traiter tous les renseignements, parce qu'il s'agit de millions et de millions et de millions d'opérations. Les chiffres et la technologie doivent être considérés dans leur ensemble. Nous sommes en train de nous procurer un système qui nous permettra de traiter beaucoup plus d'opérations dans les délais nécessaires que nous ne pouvons le faire actuellement. Une fois que nous aurons cette capacité, nous procéderons à un examen. À l'heure actuelle, les outils que nous avons sont suffisants.

Senator White: I appreciate that. Have you given consideration to “will fly” lists of people whose names come through banking to actually share that intelligence across the spectrum of enforcement agencies to identify them? For example, if Vern White has been identified at Toronto Pearson and has only \$4,000 but happens to be noted in some of our investigations as being involved in some suspicious transactions, officials at Toronto Pearson could do something and notify our on-site officials in the country of destination that the individual is travelling there.

Have you had that type of dialogue? If you can't answer me now, it's okay.

Mr. Cossette: We haven't had that type of dialogue. We do have financial institutions reporting more and more on suspicion of either money laundering or terrorism financing. The number of suspicious transaction reports has increased by 16 per cent over the past two years. We're convinced that it is because we work with them to make sure they understand that such a report makes a difference. Recently, we have seen suspicious transaction reports being sent to FINTRAC for which there was not necessarily a request from CSIS or the RCMP. We disclose, from our perspective, to those organizations without waiting for a specific request. We do that as well.

Of course, we respond mainly to requests we receive, but there is also an attempt to be proactive, as much as we can be, in terms of disclosing information that may not be available to our partners.

Senator Stewart Olsen: I have a few questions following up with the report that Banking did on FINTRAC. I have to note, Mr. Cossette, that you made several changes already that I can hear in some of the questions.

To my specific questions, how do you follow up once you report this to your various partners? Do you get a regular follow-up, perhaps quarterly, as we recommended? What happens once you have reported what you would consider to be suspicious transactions?

Mr. Cossette: We ask our partners to report to us on each disclosure we send to them. We ask a certain number of questions to assess whether the information and the format are useful. We also ask what makes a difference to them in all the information we convey to them. Is it the beneficiary ownership? What is it in a suspicious transaction report or series of reports, because some of our disclosures may have hundreds of different reports, that makes a difference so we can have the feedback.

Le sénateur White : D'accord. Avez-vous déjà songé à établir des listes de personnes qui ont l'intention de prendre un vol et dont les noms figurent dans les rapports des banques, afin de transmettre ces renseignements à toutes les forces de l'ordre pour les identifier? Par exemple, si Vern White a été repéré à l'aéroport Pearson de Toronto et a seulement 4 000 \$ en poche, mais il s'avère que son nom figure dans le cadre d'une enquête parce qu'il a effectué des opérations douteuses, les agents en place à l'aéroport Pearson pourraient agir et signaler sa présence à nos partenaires sur place dans le pays où se rend M. White.

Avez-vous déjà entendu parler de cette possibilité? Si vous ne pouvez pas me répondre maintenant, il n'y a pas de problème.

M. Cossette : Nous n'avons pas parlé de ce cas de figure. Nous avons des institutions financières qui déclarent de plus en plus leurs soupçons à l'égard d'activités de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. Le nombre de rapports sur les opérations douteuses a augmenté de 16 p. 100 au cours des deux dernières années. Nous sommes convaincus que cette hausse est attribuable au fait que nous travaillons avec les institutions afin d'être sûrs qu'elles comprennent la valeur de leurs rapports. Tout récemment, des rapports concernant des opérations douteuses ont été envoyés au CANAFE qui ne faisaient pas l'objet d'une demande du SCRS ou de la GRC. Nous communiquons également avec ces organisations sans qu'il y ait de demande particulière de leur part.

Bien sûr, nous répondons surtout aux demandes reçues, mais nous essayons également d'être proactifs dans la mesure du possible, en communiquant des renseignements dont ne disposent pas forcément nos partenaires.

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai quelques questions concernant le rapport que le Comité des banques a effectué sur le CANAFE. Je constate, monsieur Cossette, que votre organisation a déjà apporté quelques changements d'après les réponses que vous avez fournies.

J'aimerais savoir quel est le suivi que vous donnez une fois que vous avez transmis votre rapport à vos divers partenaires. Effectuez-vous un suivi régulier, peut-être trimestriel, comme nous l'avons recommandé? Que se passe-t-il une fois que vous avez fait votre rapport sur les opérations soupçonnées d'être douteuses?

M. Cossette : Nous demandons à nos partenaires de nous revenir sur chaque signalement que nous effectuons. Nous posons un certain nombre de questions afin d'établir si le renseignement et le format étaient utiles. Nous leur demandons également quels étaient les éléments critiques dans tous les renseignements que nous leur transmettons. Est-ce les bénéficiaires? Était-ce un seul rapport sur des opérations douteuses ou encore une série de rapports, car certains de nos signalements peuvent contenir des centaines de rapports différents. Ce sont tous des facteurs qui peuvent faire la différence et nous voulons avoir de la rétroaction.

We also have an ongoing dialogue. Once in a while, we try to bring the financial institutions and the security partners together so that we can explain to the financial institutions how it works and what makes a difference.

A couple of weeks ago, Luc gave a presentation to a number of financial institutions on suspicious transaction reports that are useful in the context of terrorism financing. We have feedback, as much as we can get, from both the financial institutions and the partners.

Senator Stewart Olsen: Does that feedback include whether they would prosecute based on your information? Do you have that kind of feedback?

Mr. Cossette: We're being told, for instance, "This is a name we did not have. This is a link we did not see before." The advantage we bring to the table is the horizontality of what we see. Investigators look at their investigation. We may see something in Newfoundland that is related to Alberta that is related to Quebec, or what have you. We're told very often that this picture is new to them. They may change the focus of their investigation because of the information we provide. They may launch new investigations because of the information we provide. Sometimes they're not as specific as one would ask, in a sense that our job is to provide intelligence and their job is to investigate; so what we don't need to know, they don't tell us. That's the understanding we have with both security agencies and police forces.

I don't know if there's more you want to add.

Luc Beaudry, Manager, Terrorist Financing Intelligence Group, Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada: Our job essentially is to draw the picture and point the finger toward where they need to investigate. That's their job.

The feedback we receive can be different at different stages of the investigation. At the start of an investigation and at the end the feedback is different, but it is important to have it. We collect the statistics, but we also get informal feedback because we talk with the investigators. We want to make sure that our product is useful and that we're not wasting their time.

Senator Ngo: In your presentation you say that you work closely with other financial intelligence units around the world and so on. In light of the demonstrated interests in foreign intelligence services, criminal organizations, terrorist groups try to gain access to the government-held information. What is the state of FINTRAC's cybersecurity defence? What is the state of

Nous entretenons également un dialogue en permanence. De façon ponctuelle, nous tentons de réunir les institutions financières et les partenaires sécuritaires afin d'expliquer aux institutions financières comment le système fonctionne et ce qui est utile.

Il y a quelques semaines, Luc a fait un exposé devant de nombreuses institutions financières sur les rapports visant les opérations douteuses qui sont utiles dans le contexte du financement du terrorisme. Nous recueillons autant de rétroaction que possible des institutions financières et de nos partenaires.

La sénatrice Stewart Olsen : Tentez-vous de savoir si les renseignements communiqués ont donné lieu à des poursuites? Obtenez-vous ce genre de commentaires?

M. Cossette : On nous dit, par exemple : « Nous n'avions pas ce nom-là; c'est un lien que nous n'avions jamais vu avant. » Nous apportons l'avantage de l'horizontalité dans l'évaluation de la situation. Les enquêteurs se concentrent sur leurs enquêtes. Nous pouvons voir quelque chose à Terre-Neuve qui est lié à l'Alberta, qui est lié au Québec ou à une autre région. On nous dit très souvent que le portrait que nous brossons est nouveau. Les enquêteurs peuvent parfois changer l'orientation de leur enquête en raison des renseignements que nous leur donnons. Ils peuvent aussi lancer de nouvelles enquêtes sur la base des renseignements que nous leur présentons. Ils ne sont pas toujours aussi précis qu'on le voudrait, en ce sens que notre travail consiste à fournir des renseignements et que le leur consiste à enquêter, donc ils ne nous disent pas ce que nous n'avons pas besoin de savoir. C'est bien entendu avec les agences de sécurité comme avec les forces policières.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Luc Beaudry, gestionnaire, Groupe du renseignement sur le financement du terrorisme, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada : Notre travail consiste essentiellement à brosser un portrait général et à pointer du doigt les éléments qui méritent une enquête de leur part. C'est leur travail.

La rétroaction que nous recevons peut être différente à différentes étapes de l'enquête. Au début et à la fin de l'enquête, le message est différent, mais il est important que nous l'ayons. Nous prélevons des statistiques, mais nous recueillons également informellement le pouls, parce que nous parlons avec les enquêteurs. Nous voulons nous assurer que nos produits sont utiles et que nous ne sommes pas en train de leur faire perdre leur temps.

Le sénateur Ngo : Dans votre exposé, vous avez affirmé travailler en étroite collaboration avec d'autres unités de renseignement financier dans le monde. Or, les organisations criminelles et les groupes terroristes essaient de mettre la main sur l'information que détient le gouvernement en fonction des sujets d'intérêt qui transpirent. La défense de la cybersécurité du

FINTRAC's personal security, particularly in the context of insider threats and risk, potentially involving FINTRAC by a third party?

Mr. Cossette: When it comes to cybersecurity, we're of the view that we are as well protected as any of our sister organizations. We have the right system. When we're looking at the classified information, which is where we mesh together information provided by financial institutions with the information provided to our partners, this is a Top Secret system. It's on a separate floor; it has limited access. From an outside threat potential, it is as well protected as any other organization.

We follow the standard. In fact, we have CSIS come once in a while to do an analysis of internal and external threats. We work with the Communications Security Establishment in order to establish our requirements when it comes to cybersecurity. We have a robust regime when it comes to insider threats in the sense that the Privacy Commissioner comes to our organization every two years and assesses whether the information is used for the purpose it is intended. Our legislation also has a robust framework. If people were to be found, for instance, they can be charged for up to five years and \$500,000 in penalties. Moreover, we do encourage a culture of security.

To give you a specific example, tomorrow I'm launching a series of presentations for all the employees at FINTRAC, reminding them of the external threat, the internal threat, what they should and should not put on the Web. We also have limited access — not technically but from a policy perspective — to social media. We do not encourage our people to use social media, and, at the office, they are prevented from using social media. We try as much as we can to make them understand the context they are operating in, which is a security agency.

Senator Ngo: Could you provide the committee with what security screening is practiced in FINTRAC, for example, and with what frequency?

Mr. Cossette: If you look at the security level of our employees, all our employees need Top Secret level security; it's not only enhanced security, it's secret. Then there is a Top Secret requirement to it. And even for employees working in other departments that come to join FINTRAC, either short-term or long-term, sometimes we redo some of the screening to ensure that they meet our own standard. From that standpoint, we're as high as the Government of Canada allows us to be.

Senator Beyak: Gentlemen, it's my understanding that since FINTRAC was established, Canada has convicted only one person of terrorism financing. Could you elaborate on that a little bit and tell me if there's a reason, to your knowledge?

Mr. Cossette: I would say this is outside of our mandate. Our contribution in the whole process is basically to receive information, process it and disclose it. What happens after that

CANAFE est-elle solide? Quel est le degré de sécurité personnelle du CANAFE, particulièrement dans le contexte des menaces internes qui pourraient peser sur le CANAFE par une tierce partie?

M. Cossette : Pour la cybersécurité, nous nous estimons aussi bien protégés que nos organisations sœurs. Nous avons le bon système en place. Lorsque nous consultons de l'information classifiée, c'est-à-dire les dossiers où sont rassemblés les renseignements fournis par les institutions financières et ceux fournis par nos partenaires, nous utilisons un système très secret. Ils se trouvent sur un étage séparé, à accès limité. Ces dossiers sont aussi bien protégés d'une menace extérieure potentielle que dans n'importe quelle autre organisation.

Nous respectons la norme. En fait, le SCRS vient de temps en temps effectuer une analyse des menaces internes et externes. Nous travaillons avec le Centre de la sécurité des télécommunications afin d'établir nos besoins en matière de cybersécurité. Nous avons un régime robuste pour nous protéger des menaces internes, en ce sens que le commissaire à la protection de la vie privée vient nous visiter tous les deux ans pour évaluer si l'information sert aux fins auxquelles elle est destinée. Notre loi habilitante prescrit un cadre robuste. Si une personne est trouvée coupable, par exemple, elle peut se voir imposer jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et une amende de 500 000 \$. En outre, nous favorisons une culture de la sécurité.

Pour vous donner un exemple précis, je vais lancer demain une série de présentations destinées à tous les employés du CANAFE afin de leur rappeler la nature des menaces internes et internes et ce qu'ils doivent ou non publier sur le Web. Nous avons également un accès limité aux médias sociaux, pas techniquement, mais selon notre politique. Nous encourageons nos employés à ne pas utiliser les médias sociaux, et ils ne peuvent pas les utiliser du bureau. Nous essayons autant que possible de leur faire comprendre leur contexte professionnel, celui d'une agence de sécurité.

Le sénateur Ngo : Pouvez-vous expliquer au comité quel genre d'examen de sécurité a lieu à CANAFE, par exemple, et à quelle fréquence il survient?

M. Cossette : Nos employés doivent tous avoir la cote de sécurité très secret; la cote de fiabilité approfondie ne suffit pas, ils doivent avoir la cote secrète. Il y a ensuite l'exigence très secret. Même les employés d'autres ministères qui se joignent au CANAFE, à court ou à long terme, doivent parfois faire l'objet d'une nouvelle vérification des antécédents de sécurité pour répondre à nos propres critères. De ce point de vue, notre niveau de sécurité est aussi élevé que le gouvernement du Canada nous le permet.

La sénatrice Beyak : Messieurs, je crois que depuis la création du CANAFE, le Canada n'a condamné qu'une personne pour financement d'activités terroristes. Pouvez-vous nous en parler un peu et me dire s'il y a une raison à cela, à votre connaissance?

M. Cossette : Je dirais que cela dépasse la portée de notre mandat. Notre contribution au processus se limite à la réception, à l'analyse et à la communication d'information. Les représentants

step would be much better answered by our police forces or the Public Prosecution Service of Canada because, as I said, the information we provide is intelligence, not evidence, so why that evidence does not lead to convictions is difficult for me to answer.

Senator Mitchell: I'd like to pursue a point raised by Senator Ngo with respect to your relationships with international agencies that would be your counterparts. I would like to know specifically what your mandate is to develop and to deal with them; where does that come from? And in light of the Arar case, which hangs over a lot of what you do and what this committee will be discussing, what safeguards do you have about agencies that you deal with using this information and giving it to a third party?

Mr. Cossette: First, we do not share information with counterpart organizations that don't have an MOU with us, a memorandum of understanding, which is reviewed and approved by the Minister of Finance. We have fewer than 90 MOUs as we speak, and the MOUs request foreign countries with which we're doing business to have a privacy regime similar to ours. It does not have to have the same shape, but it needs to provide the same safeguards.

The second thing is that the MOUs do not oblige us to disclose, so if we would prefer not to communicate information for all kinds of reasons, there is no binding obligation to do so. We decide on our own whether the country requesting the information should get it or not.

The third thing is that we do disclose exclusively to other financial intelligence units that are like FINTRAC. We have no authority to disclose our information to the FBI in the U.S. or to any other law enforcement agencies worldwide. What we can disclose, how we can disclose it is fairly well protected by the mechanisms we have. We do receive and send requests — very specific — and if there is a requirement to go above and beyond what we would provide according to our legislation, we ask the foreign country to go through our RCMP or enforcement agencies. That mechanism is in place and is properly used.

Moreover, we do not do business with countries that are not members of the Egmont Group of Financial Intelligence Units, which is an international group, so we know with whom we're doing business.

Senator Mitchell: I have several more questions, but I'll come back later. I think you said that the information you might give to your counterpart in the U.S. wouldn't go to the FBI.

Mr. Cossette: We cannot disclose directly. We disclose exclusively to our —

de nos forces policières ou du Service des poursuites pénales du Canada seraient mieux placés que moi pour vous dire ce qu'il arrive ensuite, parce que comme je l'ai dit, nous fournissons des renseignements et non des preuves, il est donc difficile pour moi de vous expliquer pourquoi ces preuves ne mènent pas à des condamnations.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais approfondir une question soulevée par le sénateur Ngo sur vos relations avec les agences internationales semblables à la vôtre. J'aimerais savoir quel est votre mandat pour ce qui est d'établir ces relations et de les gérer et d'où il vient. À la lumière de l'affaire Arar, qui teinte beaucoup ce que vous faites et les discussions de ce comité, quelles sont les mesures de sécurité qui vous garantissent que ces agences utilisent ces renseignements à bon escient et qu'elles ne les transmettent pas indûment à des tierces parties?

M. Cossette : Premièrement, nous ne partageons aucun renseignement avec d'autres organisations comme la nôtre avec lesquelles nous n'avons pas de protocole d'entente, de PE, revu et approuvé par le ministre des Finances. Nous avons moins de 90 PE à l'heure actuelle, et pour signer un protocole d'entente, les pays avec lesquels nous faisons affaire doivent avoir un régime de protection des renseignements personnels semblable au nôtre. Il n'a pas besoin d'avoir la même forme que le nôtre, mais il doit prévoir le même genre de protections.

Deuxièmement, ces protocoles d'entente ne nous obligent pas à divulguer quoi que ce soit, donc si nous préférons ne pas communiquer d'information pour toutes sortes de raisons, rien ne nous y oblige. Nous déterminons nous-mêmes si le pays qui demande l'information doit la recevoir ou non.

Troisièmement, nous ne divulguons d'information qu'aux autres unités de renseignement financier semblables à CANAFE. Nous n'avons pas le pouvoir de divulguer l'information que nous détenons au FBI, aux États-Unis, ni aux autres organismes d'application de la loi dans le monde. Les mécanismes qui nous régissent dictent assez bien ce que nous pouvons divulguer et comment nous pouvons le divulguer. Nous recevons et présentons des demandes (très précises), et si un pays nous demande de lui fournir de l'information au-delà de ce que nous pouvons lui communiquer selon la loi, nous lui demandons de s'adresser à la GRC ou aux organismes d'application de la loi. C'est le mécanisme qui est en place, et il est bien utilisé.

De plus, nous ne faisons pas affaire avec les pays non membres du Groupe Egmont des unités du renseignement financier, un groupe international, donc nous savons avec qui nous faisons affaire.

Le sénateur Mitchell : J'ai plusieurs autres questions, mais je vais les garder pour plus tard. Vous avez dit, je crois, que l'information que vous transmettez à votre pendant américain ne peut pas être transmise au FBI.

M. Cossette : Nous ne pouvons pas la lui transmettre directement. Nous communiquons exclusivement l'information à nos...

Senator Mitchell: Is there any element of your MOU with your U.S. counterpart that they cannot disclose it to the FBI?

Mr. Cossette: We would ask them to ask our permission.

Senator Mitchell: That's not binding, necessarily.

Mr. Cossette: Once they get the information, they have the information.

Senator Beyak: If your information was expected to be available or involved, was there any time, to your knowledge, that an attorney general did not consent to that information being used to convict for terrorism financing?

Mr. Cossette: Our information is rarely used directly. Our information is used by enforcement partners to obtain a production order, a search warrant and other things. It is not evidence. It's not like what the police do, which is build a case to demonstrate that something has occurred. We are in the intelligence business, so we signal potential things. How that information is used by the police forces is their own decision. We did have to testify in court once or twice to explain how our financial information was used, but as I said, it is part of a much larger way of working.

Senator Dagenais: Mr. Cossette, thank you for being here.

Why has it been more difficult to convict a person believed to have engaged in terrorism financing compared to money laundering?

Mr. Cossette: Once again, it's difficult for me to assess how the judicial system works, once outside the realm of my own mandate. The only thing I would say is that terrorism, unfortunately, is international activity. International activities are always more difficult and complex in nature than national ones. I will stop there. Lawyers or prosecutors would be in a better place to explain how the system works.

Senator Dagenais: I have another question. FINTRAC says it has analyzed trends in money laundering and terrorism financing. What kinds of general trends have you discerned in terrorism financing? Do specific countries, regions and other causes stand out statistically in this regard, and do certain categories of Canadians and dual nationals from specific regions figure more prominently statistically?

Le sénateur Mitchell : Selon votre protocole d'entente avec votre pendant américain, y a-t-il quelque type de renseignement que ce soit qu'il ne peut pas divulguer au FBI?

M. Cossette : Nous lui demanderions de nous demander la permission.

Le sénateur Mitchell : Ce n'est pas nécessairement contraignant.

M. Cossette : Une fois qu'il a l'information, il l'a.

La sénatrice Beyak : Si l'on s'attend à ce que l'information de votre centre soit accessible ou utilisée, est-il déjà arrivé, à votre connaissance, qu'un procureur général ne consente pas à ce qu'elle soit utilisée pour condamner quelqu'un pour financement d'activités terroristes?

M. Cossette : L'information que nous colligeons est rarement utilisée directement. Nos partenaires responsables de l'application de la loi l'utilisent pour obtenir une ordonnance de communication, un mandat de perquisition ou autre chose. Il ne s'agit pas de preuves. Notre travail n'est pas comme celui de la police, qui monte un dossier pour montrer que quelque chose s'est produit. Nous sommes dans le milieu du renseignement, donc nous signalons des menaces potentielles. Il revient aux forces policières de décider elles-mêmes de la façon dont elles vont utiliser l'information. Nous avons dû témoigner en cour à une ou deux reprises pour expliquer comment nos renseignements financiers ont été utilisés, mais comme je l'ai dit, cela fait partie de la façon de travailler plus en général.

Le sénateur Dagenais : Monsieur Cossette, je vous remercie d'être ici.

Pourquoi est-il plus difficile de trouver coupable une personne qu'on soupçonne de s'être livrée à des activités de financement du terrorisme plutôt que de blanchiment d'argent?

M. Cossette : Encore une fois, il est difficile pour moi d'évaluer comment le système judiciaire fonctionne au-delà de mon mandat. La seule chose que je vous dirai, c'est que le terrorisme, malheureusement, est une activité internationale. Les activités internationales sont toujours de nature plus complexe que les activités nationales. Je vais m'arrêter là. Les avocats ou procureurs seraient mieux placés que moi pour vous expliquer le fonctionnement du système.

Le sénateur Dagenais : J'ai une autre question. Les gens du CANAFE affirment analyser les tendances en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Quelles grandes tendances dégagez-vous pour ce qui est du financement des activités terroristes? Y a-t-il des pays, des régions ou des causes qui ressortent des statistiques? Y a-t-il des catégories de Canadiens ou des chiffres sur la double nationalité avec une région particulière qui ressortent particulièrement des statistiques?

Mr. Cossette: If I may, I will not provide specific numbers. This is information that of course cannot be made public. What I will say, though, is that we are looking at money transfer from Canada to conflict zones. If you're asking us if we're looking at what's going on in Syria, yes, we are. If you're asking us if we're looking at what is going on in Iran, yes, we are. Yes, we are looking at what's going on in Iraq right now, to identify whether patterns that occurred before those conflicts have changed. Are there individuals or companies in Canada that used to send money to Syria, let us say, for the sake of argument, that don't any longer because Syria falls under sanctions, but that are sending the money all of a sudden to a border country with which they never did business before?

We look at these kinds of things for patterns. These patterns may be used not only by our security partners but also by a larger number of partners, such as the Department of Foreign Affairs, Trade and Development or the Department of Transport or even the banking system, if it may be relevant.

In that context, we look at transactions, as I said, toward conflict zones. But we do the same thing when it comes to specific groups in Canada, where their money may be going and whether these patterns are changing. We may be looking as well at money coming into Canada. Take, for instance, a sampling, a kind of transaction, and see whether, if you compare that with another group, you see the same kind of pattern. At the macro level, we do that as well, but of course we cannot disclose. Even in the communications we have with partners such as DFATD, we cannot disclose the name of the individual, the name of the banks or that kind of information.

The Chair: I want to follow up, if I could, in respect to the question of laundering money for organized crime versus terrorism. Following up with the money with organized crime, you obviously have the ability to identify, at least in part, that type of criminal organization that is actually laundering money to somewhere in the world; is that not correct? Through FINTRAC you at least identify in a general sense?

Mr. Cossette: We do identify groups because our enforcement partners provide us with the names and the connections between that name and the group. As I said before, if I see a transaction under my name, it doesn't say "Gérald Cossette, member of X criminal group," but we do receive information from our partners saying, "Gérald Cossette belongs to such a group."

The Chair: I want to follow up with organized crime, because it has been said that perhaps in some cases organized crime is involved in one way or another in financing some of this terrorism activity. Is there any truth to that? Perhaps you could expand further on that particular question.

M. Cossette : Vous comprendrez que je ne vous donne pas de chiffres précis. Cette information ne peut pas être rendue publique, évidemment. Je peux toutefois vous dire que nous suivons les transferts d'argent du Canada vers les zones de conflit. Si vous nous demandez si nous suivons ce qui se passe en Syrie, oui, nous le faisons. Si vous nous demandez si nous suivons ce qui se passe en Iran, oui, nous le faisons. Oui, nous suivons ce qui se passe en Irak en ce moment, pour déterminer si les habitudes observées avant ces conflits ont changé. Y a-t-il des personnes ou des entreprises au Canada qui envoyaient de l'argent en Syrie, disons, aux fins de la discussion, qui n'en envoient plus parce que la Syrie fait l'objet de sanctions, mais qui se sont mis à envoyer de l'argent vers l'un de ses pays voisins, avec lequel elles n'avaient jamais fait affaire auparavant?

Nous analysons ce genre de choses pour en dégager des tendances. Ces observations peuvent servir non seulement à nos partenaires en matière de sécurité, mais à bien d'autres, comme le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, le ministère des Transports ou même les banques, s'il y a lieu.

Dans ce contexte, nous analysons les transactions, comme je l'ai dit, effectuées vers les zones de conflit. Mais nous faisons la même chose par rapport à des groupes particuliers au Canada, nous cherchons à savoir où va leur argent et si leurs habitudes changent. Nous pouvons aussi surveiller les transactions vers le Canada. Prenons par exemple un échantillon d'un type de transaction; on peut essayer de voir si les tendances sont les mêmes dans un groupe que dans un autre. On fait le même genre d'analyse à l'échelle macroéconomique, mais bien sûr, nous ne pouvons pas divulguer l'information. Même dans nos communications avec des partenaires comme le MAECD, nous ne pouvons pas divulguer le nom de la personne concernée, le nom des banques ou ce genre de choses.

Le président : J'aimerais poser une autre question, si vous me le permettez, sur le blanchiment d'argent pour financer le crime organisé plutôt que le terrorisme. Pour le crime organisé, vous êtes évidemment en mesure d'identifier, au moins en partie, le type d'organisation criminelle qui blanchit de l'argent ailleurs dans le monde, n'est-ce pas? Vous pouvez au moins en brosser un portrait général grâce au travail du CANAFE?

M. Cossette : Nous arrivons à identifier les groupes parce que nos partenaires de l'application de la loi nous fournissent des noms et nous exposent les liens entre les noms et les groupes. Comme je l'ai déjà dit, s'il y a une transaction à mon nom, il ne sera pas écrit « Gérald Cossette, membre de tel groupe criminalisé », mais nous recevons de l'information de nos partenaires, qui nous disent que Gérald Cossette appartient à tel groupe.

Le président : J'aimerais parler un peu plus du crime organisé, parce qu'on nous dit que dans certains cas, le crime organisé participerait peut-être d'une manière ou d'une autre au financement des activités terroristes. Est-ce vrai? Peut-être pourriez-vous nous en parler un peu plus.

Mr. Cossette: Criminal organizations and terrorist organizations use illegitimate money and they acquire that illegitimate money the same way: fraud, credit card fraud and so on. So how they make money is similar to what organized crime does. Where it differs is that there is illegitimate money, proceeds of crime, but there is also legitimate money. People may contribute to terrorist organizations from their salary. So the money is not necessarily illegitimate; the source of that money is legitimate.

The second difference is that organized crime commits crime for profit. Terrorists collect money as a means to finance terrorist activities and terror. That's the main difference. But the way they accumulate wealth as it pertains to illegal means are more or less the same: credit card fraud, stealing, Ponzi schemes, extortion.

Senator Day: Mr. Cossette and Mr. Beaudry, my apologies for being a wee bit late. I did have the opportunity, Mr. Cossette, to review your written comments, so I know generally what happened when I wasn't here.

Could you tell me how many employees and how many analysts you have in your organization?

Mr. Cossette: We have about 360 employees, split in different groups. The groups which would be of interest to this committee are basically the compliance group, which is in charge of the interface with the reporting entities, and then the financial analysts, the group to which Luc belongs, where they do the financial analysis.

Senator Day: So what you're providing is financial intelligence to your enforcement partners, those entities you're entitled to reveal the information to. So that is financial information you've received from all the financial institutions, et cetera, that has been analyzed. Are all the analysts analyzing that according to your mandate, money laundering and anti-terrorism, or do you fine-tune your analysis and different analysts look at the information from a different point of view, depending on whom you're giving the information to and passing it on to?

Mr. Cossette: Our mandate is very clear and narrow. It's about money laundering, terrorism financing and national security. In order for us to disclose information to our law enforcement and security partners, we need to reach that threshold, which means that we do receive reports from financial institutions that may never be disclosed because there is nothing in the report that shows suspicion of money laundering or terrorism financing, unless we get a specific name of a terrorist. But even then, the transaction has to suggest something; otherwise we would be disclosing everything we received.

Our legislation has been written in such a way that it has to be based on suspicion of money laundering and terrorism financing. We do not disclose on proceeds of crime. We do not disclose for

M. Cossette : Les groupes criminels et les organisations terroristes utilisent de l'argent qu'ils ont obtenu illégalement de la même façon : par la fraude, le vol de carte de crédit, et cetera. Ils font donc de l'argent à peu près de la même manière. La différence entre les deux, c'est qu'il y a de l'argent illégitime, des produits de la criminalité, mais qu'il y a aussi de l'argent légitime. Il peut y avoir des gens qui remettent une partie de leur salaire à des organisations terroristes. L'argent recueilli n'est donc pas nécessairement illégitime; la source des fonds peut être légitime.

L'autre différence, c'est que le crime organisé commet des crimes pour réaliser du profit. Les terroristes recueillent de l'argent pour financer des activités terroristes. C'est la principale différence. Mais la façon dont les deux accumulent de la richesse par des moyens illégaux est à peu près la même : la fraude liée aux cartes de crédit, le vol, les combines à la Ponzi, l'extorsion.

Le sénateur Day : Monsieur Cossette et monsieur Beaudry, je m'excuse d'être arrivé un peu en retard. J'ai eu l'occasion de lire votre mémoire écrit, monsieur Cossette, j'ai donc une idée générale de ce qui s'est passé pendant que je n'étais pas là.

Pouvez-vous me dire combien il y a d'employés et d'analystes dans votre organisation?

M. Cossette : Nous avons environ 360 employés, répartis entre différents groupes. Les groupes susceptibles d'intéresser le comité sont surtout le groupe de la conformité, qui s'occupe de l'interface avec les entités comptables, puis celui des analystes financiers, dont Luc fait partie et qui s'occupe d'analyse financière.

Le sénateur Day : Bref, vous fournissez des renseignements financiers à vos partenaires du milieu de l'application de la loi, aux entités auxquelles vous êtes autorisés à révéler de l'information. Ces renseignements sont le fruit de votre analyse de l'information financière que vous recevez de toutes les institutions financières et autres. Les analystes analysent-ils tous l'information par le prisme de votre mandat, de la perspective du blanchiment d'argent et de la lutte contre le terrorisme ou ciblez-vous les analyses différemment? Y a-t-il différents analystes qui examinent l'information de différents points de vue, selon les groupes à qui vous communiquez l'information?

M. Cossette : Notre mandat est très clair et très étroit. Il porte sur le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la sécurité nationale. Pour pouvoir communiquer de l'information à nos partenaires responsables de l'application de la loi et de la sécurité, nous devons respecter certains critères, ce qui signifie que nous recevons des rapports des institutions financières qui n'ont peut-être jamais été divulgués parce qu'ils ne comprennent rien qui permette de soupçonner la présence d'activités de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, à moins d'avoir le nom d'un terroriste. Mais même là, la transaction elle-même doit porter à soupçonner quelque chose, sinon nous communiquerions toute l'information que nous recevons.

Selon la façon dont notre loi est écrite, nous devons avoir des soupçons de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. Nous ne divulguons pas d'information sur les produits

fraud. We disclose as long as it pertains to money laundering. As you know, proceeds of crime lead to money laundering most of the time.

Senator Mitchell: I'm interested in the example you used, Mr. Cossette, of a company that may have been sending money to Syria and then, due to changes with that relationship, they're sending it to a border state, and that raises suspicions. How do you get on to that company in the first place? Are the banks letting you know, or do you need a warrant to then go the next step to check them? What's the legal relationship to your being able to get that information?

Mr. Cossette: We have no investigative power. That has to be clear. Investigative powers reside with police forces. So how it works is that the legislation compels financial institutions to report on a certain number of things. Once we get the information and we establish that it's suspicious or there is a change in pattern which may suggest something, we may disclose to the police force and say, "We see here a change in patterns that suggests either money laundering or terrorism financing." The police force decides if they want to proceed. If they do, then they may obtain a warrant or a production order, but we have no legal authority to do that.

We're being asked that very often: "Why don't you go back to financial institutions?" Our legislation does not allow that. That's for the enforcement agencies to do. If they decide to pursue their investigation, then they do what they have to do.

Senator Mitchell: Do you have an opinion about whether your legislation should allow that?

Mr. Cossette: The regime allows it in the sense that the police force can do that job.

Senator Mitchell: You don't think it's something that you need to be able to do?

Mr. Cossette: I think Parliament has to decide how far we want to challenge the privacy of Canadians. Our legislation provides us with a very low threshold for receiving the personal information of Canadians. If we wanted to go further, I think parliamentarians would have to assess whether privacy in this context is more important than security.

Given the fact that our threshold is low, because we receive the information, the way we may use that information is limited by our mandate in legislation.

Senator White: Thanks for your answers. They're excellent. You made a comment earlier about X criminal group or criminal organization. In the case of terrorists or terrorist organizations, we list them in this country, and it's pretty easy to identify when

de la criminalité. Nous ne divulguons pas d'information sur la fraude. Nous divulguons de l'information sur le blanchiment d'argent. Comme vous le savez, les produits de la criminalité sont la plupart du temps recyclés.

Le sénateur Mitchell : Vous avez donné un exemple qui a piqué ma curiosité, monsieur Cossette, celui d'entreprise qui avait l'habitude d'envoyer de l'argent en Syrie, puis qui s'est mise à en envoyer vers l'un de ses États frontaliers, en raison de changements dans cette relation, ce qui soulève des doutes. Comment en arrivez-vous à cibler cette entreprise au départ? Est-ce que les banques vous signalent la chose ou avez-vous besoin d'un mandat pour passer à la prochaine étape et vous mettre à la surveiller? Quel est le cadre juridique pour que vous puissiez aller chercher cette information?

M. Cossette : Nous n'avons pas de pouvoir d'enquête. Ce doit être bien clair. Ce sont les forces policières qui détiennent des pouvoirs d'enquête. La loi oblige donc les institutions financières à déclarer certaines choses. Lorsque nous recevons l'information et que nous établissons qu'elle donne lieu à des soupçons, qu'il y a un changement d'habitudes qui pourrait indiquer quelque chose, nous pouvons en aviser les forces policières et dire : « Nous constatons un changement d'habitudes qui nous porte à croire qu'il pourrait y avoir là blanchiment d'argent ou financement d'activités terroristes. » Les services de police décident ensuite s'ils souhaitent enquêter. Le cas échéant, ils peuvent obtenir un mandat ou une ordonnance de communication, mais nous n'en avons pas le pouvoir selon la loi.

On nous demande très souvent pourquoi nous ne surveillons pas les institutions financières. La loi ne nous le permet pas. C'est du ressort des organisations d'application de la loi. Si elles décident de mener enquête, elles font ce qu'il y a à faire.

Le sénateur Mitchell : Croyez-vous que la loi vous régissant devrait vous le permettre?

M. Cossette : Le régime le permet en ce sens que les forces policières peuvent faire ce travail.

Le sénateur Mitchell : Vous ne croyez pas que vous devriez avoir le droit de le faire?

M. Cossette : Je pense qu'il revient au Parlement de décider jusqu'à quel point nous voulons compromettre la protection de la vie privée des Canadiens. Les renseignements personnels que nous pouvons recevoir sur les Canadiens, selon la loi, sont très limités. Si nous voulions aller plus loin, je pense que les parlementaires devraient se demander si la protection de la vie privée est plus importante que la sécurité dans ce contexte.

Compte tenu de ces limites, comme nous recevons l'information, la façon dont nous l'utilisons est limitée par le mandat que nous confère la loi.

Le sénateur White : Je vous remercie de vos réponses. Elles sont excellentes. Vous avez fait une observation sur les groupes ou organisations criminelles. Au Canada, on dresse la liste des organisations terroristes et des terroristes eux-mêmes, et il est

they're sending money to a specific country. We can quickly identify whether or not they're going to a listed terrorist group. Would it help if we listed criminal organizations as well?

Hell's Angels are a criminal organization; everybody in the country knows it, yet we still don't list them as one, even though I think we're saying it publicly today. Would that be helpful to the manner in which you provide information, that the information could go back and forth if we start listing known criminal organizations that have been identified in courts a number of times, for example? How we list them is up to Parliament, I guess.

Mr. Cossette: It would not be helpful in the sense that we're tracking individual and business transactions. So even a terrorist group in Canada, Hamas or any terrorist group, unless you have names associated with people belonging to Hamas, it's impossible for us to know that they're Hamas. From that standpoint it has its limitations.

Senator White: But the fact is, with Hamas there are names attached to it. So it does help at some point. An investigative authority at least, if they're coming back and saying so-and-so belongs to Hamas, we have a couple of transactions, obviously you want to know when they're doing transactions. Don't you think the next step in the criminal organization would also do it? I'm not trying to be argumentative.

Mr. Cossette: To a certain extent, that's what happens now.

Senator White: With terrorism?

Mr. Cossette: With criminal organizations as well, because the investigators may come in and say we are investigating Mr. S, who is allegedly part of organization Y. That's how at the strategic level we can track, for instance, the amount of money we may see related to the Hell's Angels or any other criminal organization.

It really depends on the information provided to us on specific cases. Sometimes the information requests are very comprehensive and they tell us the whole story. Other times, it's more limited.

Senator Day: I have two questions and I have a limited amount of time, so I'm going to try to combine the questions if I can. They relate to the analysts, again.

You analyze according to your mandate, but some of the entities in Canada, in particular, may have an interest that is a little bit different because of the particular entity. What are your views with respect to your database being made available to these other entities so that they could analyze according to their particular mandate as opposed to taking the intelligence that is a result of your analysis?

assez facile de déterminer quand ils envoient de l'argent vers un autre pays donné. On peut rapidement déterminer si l'argent est destiné à un groupe terroriste inscrit à la liste. Serait-il utile de dresser la liste des organisations criminelles aussi?

Les Hells Angels sont une organisation criminelle, tous les Canadiens le savent, mais ils ne figurent tout de même pas à une liste officielle, même si on peut l'affirmer publiquement aujourd'hui. Serait-il utile, compte tenu de la façon dont vous communiquez de l'information, que cette information puisse circuler, grâce à la création d'une liste des organisations criminelles reconnues par les tribunaux à diverses reprises, par exemple? Je suppose qu'il reviendrait au Parlement de déterminer comment s'élaborerait cette liste.

M. Cossette : Cela ne servirait pas à grand-chose, puisque nous suivons des personnes et des opérations financières. Donc même lorsqu'un groupe terroriste est connu au Canada, prenons le Hamas, s'il n'y a pas de noms associés à ce groupe pour nous indiquer qui en fait partie, il est impossible pour nous de savoir que telle personne fait partie du Hamas. De ce point de vue, ce système a ses limites.

Le sénateur White : Mais le fait est que pour le Hamas, il y a des noms qui y sont associés. Cela aide dans une certaine mesure. Si un organisme d'enquête, au moins, déclare que telle et telle personnes font partie du Hamas et qu'elles ont effectué quelques opérations, on voudra évidemment savoir quand ces personnes effectuent des transactions. Ne croyez-vous pas que la prochaine étape serait d'en faire de même pour les organisations criminelles? Je n'essaie pas de lancer de grand débat.

M. Cossette : C'est ce qui se passe maintenant dans une certaine mesure.

Le sénateur White : Pour le terrorisme?

M. Cossette : Pour les organisations criminelles également, car les enquêteurs peuvent dire qu'ils enquêtent sur M. S, qui fait supposément partie de l'organisation Y. C'est de cette façon, d'un point de vue stratégique, que nous pouvons trouver, par exemple, le montant qui est peut-être lié aux Hell's Angels ou à toute autre organisation criminelle.

Cela dépend vraiment de l'information qui nous est fournie dans des cas précis. Parfois, les demandes d'information sont très détaillées et nous révèlent toute l'histoire. Parfois, c'est limité.

Le sénateur Day : J'ai deux questions à vous poser, et puisque mon temps est limité, je vais essayer de les regrouper, si possible. Elles portent de nouveau sur les analystes.

Conformément à votre mandat, vous faites un travail d'analyse, mais certaines entités au Canada, en particulier, ont peut-être un intérêt un peu différent en raison de l'entité particulière. Que pensez-vous de l'idée de rendre votre base de données accessible à ces autres entités de sorte qu'elles fassent une analyse conformément à leur mandat plutôt que se servir des renseignements qui découlent de votre analyse?

One of the entities I am thinking of is Revenue Canada. They may well be interested in tax evasion, which could easily be tied in to anti-terrorism if you wanted to take a broad perspective like you did earlier in relation to laundering.

Mr. Cossette: Mr. Chair, we already disclose to CRA. We disclose for tax evasion purposes, as long as the information which is provided to us meets two thresholds. The first is money laundering; the second is tax evasion. So we disclose to CRA as we speak.

Moreover, in Budget 2014, if I'm right, or in other legislation, in fact CRA will now have access to the same international electronic fund transfer that FINTRAC accesses right now. CRA will not have access to our database. Technically the information will come from the financial institutions, one way to FINTRAC, one way to CRA, exactly the same international electronic funds transfer. Not all the other information, but that information because it's relevant to them when it comes to tax evasion.

What may have been perceived in the past as a lack of sharing of information between our two agencies is disappearing very quickly because that capacity will be made available as of January 2015.

Senator Stewart Olsen: Just very briefly, and it's more a point of clarification, is this information tracked two ways? For instance, can an investigative agency, say CSIS or the RCMP, give FINTRAC a name or an organization and ask for information on that?

Mr. Cossette: That's what works most of the time. That's how we proceed. I don't know what the percentage of the business is.

Mr. Beaudry: Approximately 80 to 85 per cent of our cases are based on information voluntarily provided by our partners, and 15 to 20 per cent of the cases are those we proactively initiated. That's roughly, I would say, the breakdown.

Mr. Cossette: For precision, we received more than 1,300 requests from CSIS and the RCMP last year, to which we responded 1,143 times.

Senator Mitchell: I'm interested in the question of, again, the relationship with these other agencies and the sharing of information. You made the point, Mr. Cossette, which was very pertinent, that you've sped it up. You implied that you've changed the process to some extent to do that. I wonder if there's a way that you could reveal that to us.

It was suggested by the Banking Committee that actually other agencies, CBSA, CSIS, have direct access. I'm maybe rehashing that ground. Do you think it would speed it up even more and there wouldn't be too much downside if they did have direct

Je pense entre autres à Revenu Canada. Il peut être intéressé aux questions de fraude fiscale, qui peuvent facilement être liées à l'antiterrorisme si l'on veut adopter un point de vue plus général comme vous l'avez fait plus tôt concernant le blanchiment.

M. Cossette : Monsieur le président, nous communiquons déjà l'information à l'ARC. Nous le faisons pour le volet de la fraude fiscale, tant que l'information qui nous est fournie respecte deux critères : premièrement, blanchiment d'argent; deuxièmement, fraude fiscale. À l'heure actuelle, nous communiquons de l'information à l'ARC.

De plus, sauf erreur, selon le budget de 2014, ou d'autres mesures, en fait, l'ARC aura maintenant accès aux mêmes virements internationaux électroniques de fonds que le CANAFE. Elle ne pourra pas accéder à notre base de données. En théorie, l'information proviendra des institutions financières et sera transmise au CANAFE et à l'ARC de façon indépendante — exactement les mêmes virements internationaux électroniques de fonds. Ce n'est pas le cas pour toute l'information, mais dans ce cas, oui, car les questions de fraude fiscale la concernent.

Ce qui a pu être perçu auparavant comme l'absence de communication d'information entre nos deux organismes disparaît très rapidement, car cela s'appliquera à compter de janvier 2015.

Le sénatrice Stewart Olsen : Je serai très brève. Je veux obtenir une précision. La communication d'information se fait-elle dans les deux sens? Par exemple, un organisme d'enquête, comme le SCRS ou la GRC, peut-il donner au CANAFE le nom d'une personne ou d'une organisation et lui demander de l'information à ce sujet?

M. Cossette : C'est ce qui se passe la plupart du temps. C'est notre façon de procéder. Je ne sais pas quelle est la proportion.

M. Beaudry : Environ entre 80 et 85 p. 100 de nos dossiers se basent sur de l'information que nos partenaires nous fournissent de façon volontaire, et dans 15 à 20 p. 100 des cas, c'est nous qui avons ouvert le dossier. C'est ce qui correspond à peu près à la réalité.

M. Cossette : J'aimerais apporter une précision. L'an dernier, nous avons reçu plus de 1 300 demandes du SCRS et de la GRC, et nous leur avons répondu à 1 143 reprises.

Le sénateur Mitchell : Encore une fois, je veux parler de la question de la relation avec les autres organismes et de la communication d'information. Monsieur Cossette, vous avez dit que vous avez accéléré les choses, ce qui était très pertinent. Vous avez laissé entendre que vous avez changé le processus dans une certaine mesure pour ce faire. Je me demande si vous pouvez nous en dire plus à ce sujet.

Le Comité des banques a suggéré que d'autres organismes — l'ASFC, le SCRS — aient un accès direct. Je suis peut-être en train de répéter ce qui a déjà été dit. Pensez-vous que cela accélérerait davantage les choses et qu'il n'y aurait pas trop

access? Or are you a proponent of keeping the two separate and having the door they have to pass through and you have to pass through to make sure things are contained?

Mr. Cossette: When it comes to speeding up the process, I'll let Luc explain the changes we've made to our processes so it goes faster. But when it comes to direct access, there are two things.

Our legislation flows from the Criminal Code, so therefore the threshold is very low. That explains why we have no investigative powers and why police enforcement agencies need warrants and so on. If you were to give access to our database to other organizations, you would need to change the nature of the relationship. The legislation has been created explicitly not to give access, given this very low threshold. That's the first issue.

The second issue is if you work to give them direct access they would need to develop their own capacity in terms of analyzing the information and making sense of it. So we have developed, since 2000, an expertise which is exclusive to us. Yes, provincial police and large municipal police forces have analytic capabilities as well, but that's what we specialize in. If you were to move that elsewhere, you would need to reproduce that same capacity in a series of organizations. The service is very much in demand, so therefore if we did not do it somebody else would have to.

Mr. Beaudry: Very succinctly, we've instructed our front-line analysts, who is reviewing all the STRs, all the information that is coming up, with the authority to bring up to the line of management directly when they see issues of national interest rapidly. Essentially we've cut the red tape around the review of important alerts.

When it's time to get management's approval to release the disclosure, this is something we can do within a matter of minutes. If we see it as an important aspect, we've done disclosures within an hour. It's possible to do it. So when people ask if we're timely, we pay very close attention to the issue at hand, and if it requires immediate action we immediately disclose.

The Chair: I want to follow up on one other question here, and that has to do with a statement that you made in your opening remarks. You said that at the end of April the RCMP's Integrated National Security Enforcement Teams in Ontario and Quebec recognized your contribution to a terrorist financing investigation on IRFAN-Canada, an organization allegedly linked to the terrorist entity Hamas.

My understanding is that that particular organization was under scrutiny or investigation for a number of years. Finally, at this point in time, in April, it was identified and certain steps were taken.

d'aspects négatifs s'ils avaient un accès direct? Préconisez-vous plutôt la séparation des deux pour que ce soit circonscrit?

M. Cossette : En ce qui concerne l'accélération du processus, je vais laisser Luc vous expliquer les changements que nous avons apportés sur ce plan. Pour ce qui est de l'accès direct, il y a deux éléments.

Nos mesures découlent du Code criminel. Le seuil est donc très bas. C'est ce qui fait en sorte que nous n'avons pas de pouvoirs d'enquête et que les organismes d'exécution de la loi ont besoin de mandats, et cetera. Si l'on permettait à d'autres organismes d'avoir accès à notre base de données, il faudrait changer la nature des relations. Les mesures ont été créées explicitement pour interdire l'accès, compte tenu du seuil très bas. C'est le premier élément.

Le deuxième, c'est que si l'on fait en sorte qu'ils aient un accès direct, ils devront créer leur propre capacité d'analyse de l'information et de compréhension. Depuis 2000, nous acquérons une expertise qui nous est exclusive. Il est vrai que la police provinciale et les grands corps policiers municipaux ont aussi des capacités analytiques, mais c'est notre spécialité. Si l'on devait la transférer ailleurs, il faudrait reproduire la même capacité dans de nombreux organismes. Le service est très en demande. C'est pourquoi si nous ne le faisons pas, il faudrait que quelqu'un d'autre le fasse.

M. Beaudry : Très brièvement, nous avons chargé nos analystes de première ligne, qui examinent toutes les DOD, toute l'information qui est présentée, de mettre au courant rapidement les cadres hiérarchiques lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt national. Avant tout, nous avons allégé les lourdeurs administratives concernant l'analyse d'alertes importantes.

Au moment d'obtenir l'approbation de la gestion pour la divulgation de l'information, nous pouvons le faire en quelques minutes. Si nous considérons que c'est un aspect important, nous divulguons l'information en une heure. C'est possible de le faire. Ainsi, à ceux qui se demandent si nous agissons rapidement, je peux répondre que nous accordons la plus grande attention à la question en cause et que s'il faut agir immédiatement, nous communiquons l'information sans tarder.

Le président : Je veux revenir sur une autre question, qui concerne un élément de votre déclaration préliminaire. Vous avez dit qu'à la fin d'avril, les Équipes intégrées de la sécurité nationale de la GRC de l'Ontario et du Québec ont reconnu votre contribution à une enquête sur le financement d'activités terroristes visant IRFAN Canada, une organisation que l'on présume liée à l'entité terroriste Hamas.

Je crois comprendre que cette organisation faisait l'objet de surveillance ou d'une enquête depuis un certain nombre d'années. Enfin, en avril, cela a été signalé, et des mesures ont été prises.

In view of the information that you provided us today — that there were, I think, 234 disclosures this past year, twice as many as the year before, and I don't know how many the year before — are we going to see a further coordination of government responsibilities to ensure that if an organization such as this is utilizing its charitable status to finance terrorism, we're going to be able to lay charges earlier than later as opposed to this situation we're facing right here?

Mr. Cossette: The thing I can say about this, not this specific instance but the approach that is being taken when it comes to non-governmental organizations, is that work is being done right now under the Financial Action Task Force to better understand how non-governmental organizations are used, in fact, to channel money to terrorists or illegitimate organizations.

With regard to this specific case, it is a long story of knowing what is happening and not knowing what is happening, and when it became clear enough then there was a possibility for the enforcement agencies to take action, but it is very difficult just at the outset to understand or, basically, to establish whether an organization does provide money to a terrorist organization.

It was possible to establish the relationship between IRFAN and Hamas, but it is not necessarily possible, given the way they hide their money sometimes, or the way they transfer the money around the world before it hits the final destination, the same way criminals do. It is a field which, in fact, is of significant interest not only to Canada, but to a number of countries, to have research work done.

The Chair: Colleagues, I want to follow up on this. Is this just an example of where a charitable organization is identified with a direct link with a terrorist group, and yet we're not in a position to affect any changes in respect to what is transpiring because we haven't got enough records there on the financing going from one country to another?

Mr. Cossette: In the case of IRFAN, or any organization, you need to establish a relationship between this organization and the organization abroad.

The Chair: Right.

Mr. Cossette: Organizations that would like to provide money to terrorist organizations would use, more or less, the same kind of technique they use for laundering money, so it is difficult to establish the direct link between the people providing funding here and how the funding is used on the other end.

In terms of terrorism, you need to establish that the fund at the other end is used for support, planning and so on. It is difficult; it is more difficult than we would like it to be.

Compte tenu des renseignements que vous nous avez fournis aujourd'hui — c'est-à-dire qu'il y a eu 234 signalements cette année, soit le double de l'année précédente, et je ne sais pas ce qu'il en était l'année d'avant —, la coordination des responsabilités du gouvernement sera-t-elle améliorée de sorte que si une organisation comme celle-là se sert de son statut d'organisme de bienfaisance pour financer des activités terroristes, nous serons en mesure de porter des accusations le plus tôt possible et de ne pas nous retrouver dans la situation actuelle?

M. Cossette : Ce que je peux dire à ce sujet, non pas concernant ce cas précis, mais bien la démarche qui est suivie dans le cas des organisations non gouvernementales, c'est que des travaux sont faits actuellement dans le cadre du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux dans le but de mieux comprendre comment on se sert des organisations non gouvernementales, en fait, pour fournir de l'argent à des groupes terroristes ou illégaux.

En ce qui concerne ce cas précis, c'est une longue histoire : on savait ce qui se passait; on ignorait ce qui se passait; et lorsque les choses sont devenues claires, les organismes d'application de la loi ont pu agir. Toutefois, au départ, il est très difficile de savoir, ou, en fait, de déterminer si une organisation fournit de l'argent à un groupe terroriste.

Il était possible d'établir le lien entre l'IRFAN et le Hamas, mais ce n'est pas nécessairement possible, compte tenu de la façon dont les organisations cachent leur argent parfois ou dont elles le transfèrent ailleurs dans le monde avant qu'il arrive à destination, ce qui est la façon de faire des criminels. Cela, en fait, a pris une importance particulière, non seulement au Canada, mais dans un certain nombre de pays, pour des travaux de recherche.

Le président : Chers collègues, j'aimerais poser une question à ce sujet. S'agit-il seulement d'un exemple où l'on associe directement un organisme de bienfaisance à un groupe terroriste, et nous ne sommes pas encore en mesure de changer quoi que ce soit sur ce qui se passe, car nous n'avons pas assez de renseignements sur le financement qui se fait d'un pays à un autre?

M. Cossette : Dans le cas de l'IRFAN, ou de tout autre organisme, il faut établir un lien entre celui-ci et l'organisation à l'étranger.

Le président : Oui.

M. Cossette : Les organismes qui veulent fournir de l'argent à des organisations terroristes utilisent sensiblement le même type de technique qu'ils utilisent pour blanchir de l'argent. C'est pourquoi il est difficile d'établir un lien direct entre les gens qui fournissent les fonds à partir d'ici et la façon dont ils sont utilisés là-bas.

Pour ce qui est du terrorisme, il faut démontrer que les fonds servent au soutien, à la planification, et cetera. C'est difficile; ce l'est plus que nous le voudrions.

The Chair: Colleagues, we have gone over time. I want to thank our witnesses.

Mr. Cossette, you have been very informative. Thank you for the time you have taken to present your information. This is part of the public conversation that we intend to have on this issue over the coming months so that Canadians become aware of the threats we face and the responsibilities that government is taking on to see that they protect our peace and security. Thank you for coming. We appreciate your work on behalf of all Canadians.

We will now continue our look at the terrorist threats to Canada. We are pleased to have with us Mr. Jeff Yaworski, Deputy Director of Operations, Canadian Security Intelligence Service. Mr. Yaworski, we appreciate your taking the time to be here with us today. I understand that you have an opening statement. Please begin.

Jeff Yaworski, Deputy Director of Operations, Canadian Security Intelligence Service: Good afternoon, honourable senators. Thank you for your invitation today to discuss terrorist threats. I will focus my remarks on the threat to Canada from terrorism and how the terrorist threat is rapidly evolving given recent world events.

As the director of CSIS stated on October 8 to a committee of the House of Commons, the threat from terrorism is real, and Canada must be vigilant in the face of it. The rise of the terrorist group known as the Islamic State in Iraq and the Levant, or ISIL, after breaking from al Qaeda over a year ago, represents a significant shift in the internal politics of global Sunni extremism and increased the complexity of the threat both internationally and to Canada.

ISIL's successes over the past year are largely due to its aggressive recruitment, fundraising and propaganda efforts and its opportunistic territorial expansion into Iraq and Syria. Canadian interests could be affected by the region's continued slide into instability. This includes the security of our Armed Forces who are deployed and in the process of deploying to the region, the security of our regional allies and the potential for greater refugee flows and displacement of persons. CSIS will continue to appropriately advise the government on these threats and issues just as we have in the past, for instance, on Afghanistan and the conflict in Libya.

ISIL's recruitment and propaganda efforts, alongside other extremist groups, continue to attract violent radical Muslims worldwide to join its ranks. ISIL has engaged in one of the most sophisticated and successful social media campaigns of any terrorist group to date. While some of ISIL's propaganda videos are certainly gruesome, they also work. ISIL has recruited thousands of individuals from across the West and the

Le président : Chers collègues, nous avons dépassé notre temps. Je souhaite remercier nos témoins.

Monsieur Cossette, vous nous avez appris beaucoup de choses. Je vous remercie d'être venu comparaître devant nous pour nous donner ces renseignements. Votre témoignage s'inscrit dans les discussions que nous avons l'intention d'avoir au cours des mois à venir de sorte que les Canadiens prennent conscience des menaces auxquelles nous faisons face et connaissent les responsabilités que prend le gouvernement pour ce qui est de la protection de notre paix et de notre sécurité. Je vous remercie de votre présence. Nous saluons le travail que vous faites au nom de tous les Canadiens.

Nous continuons notre étude sur les menaces terroristes pour le Canada. Nous sommes ravis d'accueillir M. Jeff Yaworski, directeur adjoint des opérations au Service canadien du renseignement de sécurité. Monsieur Yaworski, nous vous remercions de votre présence. Je crois comprendre que vous avez une déclaration préliminaire. Allez-y, s'il vous plaît.

Jeff Yaworski, directeur adjoint des opérations, Service canadien du renseignement de sécurité : Mesdames et messieurs les sénateurs, bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité à discuter de la menace terroriste. Mon intervention portera sur la menace que le terrorisme fait peser sur le Canada et sur l'évolution rapide de cette menace à la lumière de l'actualité mondiale.

Comme l'a affirmé le directeur du SCRS le 8 octobre devant un comité de la Chambre des communes, le terrorisme constitue une menace réelle, et le Canada doit faire preuve de vigilance en la matière. La montée en puissance du groupe terroriste connu sous le nom d'État islamique en Irak et au Levant, ou EIIL, qui a fait défection d'Al-Qaïda il y a plus d'un an, représente un changement radical dans la politique interne de l'extrémisme sunnite dans le monde et a accru la complexité de la menace tant pour le Canada que pour le reste du monde.

Les succès de l'EIIL au cours de la dernière année sont grandement attribuables à ses stratégies dynamiques de recrutement, de collecte de fonds et de propagande ainsi qu'au fait qu'il a su étendre son territoire en Irak et en Syrie. Le basculement continu de la région dans l'instabilité pourrait nuire à des intérêts canadiens. À titre d'exemple, notons la sécurité de nos forces armées qui y sont ou qui y seront déployées, la sécurité des alliés du Canada dans la région et la possibilité que le nombre de réfugiés et de personnes déplacées augmente. Le SCRS continuera de conseiller adéquatement le gouvernement sur ces menaces et ces enjeux comme il l'a toujours fait, notamment à propos de l'Afghanistan et du conflit en Libye.

Grâce à leurs activités de recrutement et de propagande, l'EIIL et d'autres groupes extrémistes continuent d'attirer des musulmans adeptes d'une idéologie radicale et violente, qui viennent de partout dans le monde grossir leurs rangs. Sur les médias sociaux, l'EIIL a lancé l'une des campagnes les plus complexes et les plus réussies de l'histoire des groupes terroristes. L'EIIL a produit des vidéos de propagande dégoûtantes, certes,

Middle East, particularly young, disenfranchised males with a fascination and penchant for violence.

Honourable senators, as we know, Canadians are not immune to such efforts. The service is aware of at least 50 Canadians involved in terrorist-related activities with ISIL and other extremist groups in the region. Of these individuals, we are aware of approximately 30 in Syria alone, with the remainder located in Iraq, Turkey and associated border regions. The participation of Canadians in these conflicts is harmful to our international reputation and destabilizes regional security. Canada has an obligation to do her part to prevent such travel.

As the director of CSIS noted recently, we also remain concerned over the threat posed by individuals returning to Canada after having engaged in threat-related activities abroad, whether with ISIL or other groups, like Jabhat Al-Nusra in Syria. While such individuals' experience and determination vary widely, it only takes one individual or a small group of individuals to cause great harm. We are currently aware of approximately 80 individuals in this regard, and we actively monitor them, some under judicial warrant, for any threat to public safety.

We also remain concerned that global events could shape the threat environment in other ways detrimental to Canadian interests. For obvious reasons, CSIS remains concerned that ISIL's message and successful social media strategy could inspire radicalized individuals to undertake attacks here in Canada. Senators would be aware of such a possibility from recent arrests in Australia, where an ISIL-inspired terrorist group planned to engage in random acts of violence against innocent civilians. CSIS is actively investigating any such possibilities and will, of course, advise the appropriate parties on such matters, but I would also like to stress that, as the director has stated, CSIS has no information to indicate that a terrorist attack in Canada is imminent.

In addition to domestic threats, global events increase the threat to the safety of Canadians in embassies throughout the world. CSIS works cooperatively with and provides advice to our partners at DFATD to address such threats. However, as always, I would certainly encourage Canadians to check DFATD's travel advisories before travelling internationally to make informed decisions on these matters.

Honourable senators, the dynamics between global jihadist groups are of concern for CSIS. How the competition between ISIL and al Qaeda plays out will determine much of the evolution of future threats. For instance, given the rise of ISIL, al Qaeda and its affiliates may increase their operational tempo against Western targets as a means to maintain relevance with followers who are increasingly leaving al Qaeda to join ISIL. Such a

mais qui fonctionnent. Le groupe a recruté des milliers de personnes en Occident et au Moyen-Orient, particulièrement de jeunes hommes désabusés qui entretiennent une fascination pour la violence et qui y sont enclins.

Mesdames, messieurs, comme nous le savons, les Canadiens ne sont pas à l'abri du phénomène. Le SCRS sait qu'au moins une cinquantaine de Canadiens mènent des activités liées au terrorisme avec l'EIIL et d'autres groupes extrémistes dans la région. De ce nombre, une trentaine se trouve en Syrie. Les autres mènent des activités en Irak, en Turquie et dans les zones frontalières connexes. La participation de Canadiens à ces conflits nuit à la réputation du Canada sur la scène internationale et à la sécurité dans la région. Le Canada est tenu de faire ce qu'il peut pour empêcher ces gens de se rendre là-bas.

Comme le directeur l'a récemment mentionné, le SCRS est également préoccupé par le risque que représentent les personnes qui reviennent au pays après avoir mené des activités liées à la menace à l'étranger, que ce soit au sein de l'EIIL ou d'autres groupes, comme le Front al-Nosra en Syrie. Bien que leur expérience et leur détermination varient énormément, une seule personne ou un seul petit groupe suffit pour causer des dommages considérables. À l'heure actuelle, il y a, à la connaissance du SCRS, environ 80 personnes à cet égard. Elles font l'objet d'une surveillance active, parfois dans le cadre d'un mandat judiciaire, afin de repérer toute menace pour la sécurité publique.

Le SCRS redoute aussi que les événements à l'échelle mondiale orientent le contexte de la menace d'une façon qui nuit aux intérêts du Canada. Pour des raisons manifestes, le SCRS craint que le message de l'EIIL et sa stratégie efficace dans les médias sociaux n'amènent des personnes radicalisées à perpétrer des attentats au Canada. Vous aurez sans doute pris conscience de ce risque en raison des récentes arrestations effectuées en Australie, où un groupe terroriste inspiré par l'EIIL comptait commettre des actes de violence aléatoires contre des civils innocents. Le SCRS enquête activement sur toute possibilité en ce sens et informera bien entendu de ces dossiers les parties concernées. J'aimerais toutefois souligner également, comme l'a fait le directeur, que le SCRS ne dispose d'aucune information donnant à penser qu'un attentat terroriste au Canada est imminent.

Outre les menaces au Canada, les événements à l'échelle mondiale accroissent la menace qui pèse sur la sécurité des Canadiens et des ambassades à l'étranger. Le SCRS collabore avec ses partenaires au MAECD et les conseille afin de prendre des mesures contre ces menaces. Toutefois, j'encourage comme toujours les Canadiens à consulter les avertissements du MAECD à l'intention des voyageurs avant de se rendre à l'étranger afin de prendre une décision éclairée.

Honorables sénateurs, le SCRS s'inquiète de la dynamique entre les divers groupes djihadistes à l'échelle internationale. En effet, la façon dont évoluera la rivalité entre l'EIIL et Al-Qaïda déterminera en grande partie les futures menaces. Par exemple, en raison de l'essor de l'EIIL, au profit duquel ils perdent de plus en plus de partisans, il se peut qu'Al-Qaïda et les groupes qui lui sont affiliés accélèrent le rythme de leurs opérations contre des cibles

scenario is of plain concern. Conversely, one could also see a rapprochement between the two groups, which could lead to a leveraging and coordination of resources between the groups.

CSIS is working with our international partners to keep a keen eye on such developments to ensure that the Government of Canada is well advised in this increasingly complex threat environment. In that regard, we welcome the minister's announcements last week proposing various amendments to the Canadian Security Intelligence Service Act, particularly by confirming our ability to operate internationally.

As the discussions over terrorism and ISIL today demonstrate, the ability of CSIS to work abroad is vital in addressing threats to Canada's national security. Without such an international presence, Canada would lack understanding of threats to the security of Canada that originate or form overseas.

Senators, I say these things to put the threat in plain sight. The men and women of CSIS are actively engaged in investigating all of these potential dangers with our partners at home and abroad.

As senators would be aware, the government recently released its public terrorist threat report, which updates the government's four-pronged strategy to prevent, detect, deny and respond to the terrorist threat. The service's primary role in this strategy is to detect the terrorist threat and provide the government with threat-related advice. Such a role is entirely consistent with CSIS's mandate under its act, which is to provide advice on threats to the security of Canada to a variety of government departments and agencies.

In that regard, such advice can take many forms and can address the threat at different stages. For instance, CSIS provides screening advice to the CBSA to prevent dangerous individuals from entering Canada in the first place. For Passport Canada, we provide advice that can lead to the revocation of passports to prevent Canadians from travelling to places like Syria and Iraq to engage in armed conflict. Of course, we continue to work with our colleagues in the RCMP, who can initiate criminal investigations upon receiving a disclosure letter from CSIS. In this regard, CSIS is proud of our part in many of the successful prosecutions since the attacks of 9/11. I understand the RCMP is scheduled to appear later on this topic. I am sure they can provide further context on these matters.

occidentales afin de démontrer leur pertinence. Un tel scénario est clairement préoccupant. Inversement, on pourrait aussi envisager un rapprochement entre les deux organisations, ce qui les amènerait à tirer profit de leurs ressources respectives et à les coordonner.

Le SCRS collabore avec ses partenaires à l'étranger afin de surveiller attentivement l'évolution de la situation et de bien conseiller le gouvernement du Canada sur un contexte de la menace toujours plus complexe. À cet égard, le SCRS accueille favorablement les modifications proposées à la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité qui ont été annoncées par le ministre la semaine dernière et qui confirment notamment sa capacité de mener des opérations à l'étranger.

Comme la discussion d'aujourd'hui sur le terrorisme et l'EIIL le montre, il est essentiel que le SCRS soit en mesure de mener ses activités à l'étranger pour contrer les menaces pour la sécurité nationale du Canada. En effet, sans une telle présence internationale, le Canada ne disposerait pas des connaissances nécessaires pour lutter contre les menaces de l'étranger qui pèsent sur sa sécurité.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous dis cela pour mettre la menace bien en vue. Les employés du SCRS enquêtent activement sur tous les dangers possibles en collaboration avec nos partenaires au Canada et à l'étranger.

Comme vous le savez certainement, en votre qualité de sénateurs, le gouvernement vient de publier le *Rapport public sur la menace terroriste pour le Canada*, qui fait le point sur sa stratégie en quatre volets pour lutter contre la menace terroriste : empêcher, déceler, priver et intervenir. Dans le cadre de cette stratégie, la principale tâche du service consiste à déceler la menace terroriste et à donner des conseils au gouvernement à cet égard. Ce rôle est totalement conforme au mandat du service en vertu de la Loi sur le SCRS, qui consiste à fournir des conseils à divers ministères et organismes gouvernementaux en ce qui a trait aux menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada.

Sur ce point, les conseils fournis peuvent se présenter sous diverses formes et porter sur différentes étapes de la menace. Ainsi, le SCRS fournit des conseils sur le filtrage de sécurité à l'Agence des services frontaliers du Canada afin d'empêcher en premier lieu les individus dangereux d'entrer au pays. Dans le cas de Passeport Canada, le service fournit des conseils qui peuvent entraîner la révocation de passeports afin d'empêcher des Canadiens de partir dans des pays comme la Syrie et l'Irak pour prendre part à des conflits armés. Bien sûr, le SCRS poursuit sa collaboration avec ses collègues de la GRC qui peuvent lancer une enquête criminelle après réception d'une note de communication du service. À ce sujet, le SCRS est fier du rôle qu'il a joué dans le cadre des nombreuses poursuites fructueuses intentées depuis les attentats du 11 septembre 2001. D'après ce que je comprends, la GRC doit comparaître plus tard sur le sujet, et je suis convaincu que ses représentants pourront vous fournir de plus amples renseignements sur ce dossier.

Senators, while cooperation with our government partners is essential, our work also relies on the cooperation of citizens. As I have stated before, CSIS has no information indicating an imminent threat, and I would encourage all Canadians to go about their daily lives. That said, national security is everybody's business, and I would encourage Canadians to be vigilant and to report any potential threat to national security to CSIS or their local police or by making use of the RCMP's national security tip line.

With that, I welcome your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Yaworski. We appreciate your coming here this afternoon to discuss a very serious issue that Canadians face, and I would like to begin with the first questioner, Senator Mitchell, the deputy chair.

Senator Mitchell: Thank you, Mr. Yaworski, for being here with us. I'm interested, as I'm sure most Canadians are, in the announcement by Public Safety Minister Blaney about changes that he's contemplating to your ability to do what you need to do.

If you were him for a few moments, what changes would you want in your act or in your mandate and your authority to do what you feel you are not able to do now?

Mr. Yaworski: I have to be careful in my answer to this question, senator. As you are well aware, the bill hasn't been introduced yet. It will be introduced this week, and I would feel much more comfortable addressing those sorts of questions after the bill is actually introduced.

There has been some speculation on the content of that bill, some speculation that perhaps is not as well-educated as it could be, and, certainly, I think those issues will be addressed in significant detail once the bill is introduced in the House of Commons.

One issue that does come up and that I know has already generated media attention concerns CSIS's human sources. What I would like to say on that point is that the service relies extensively on information that is provided to us by human sources. We can't do our job without it. They provide us with lead intelligence that helps to save Canadian lives. They're operating against some very nefarious groups. It doesn't take much imagination to look at what we have already seen in terms of what these groups are capable of with individual, innocent civilians. For them to discover a perceived traitor in their midst, who is providing information or intelligence to CSIS, would be extremely risky for that individual, as well as for that individual's family.

Senator Mitchell: To get more specific, you use the number of 80 individuals, approximately, that your organization believes have returned from fighting in some sort of a terrorist organization and are now in Canada. At face value, that might

Mesdames et messieurs les sénateurs, s'il est essentiel que le SCRS collabore avec ses partenaires gouvernementaux, son travail repose également sur la coopération des Canadiens. Comme je l'ai déjà dit, le service ne dispose d'aucune information lui permettant de croire à l'existence d'une menace imminente et il encourage tous les Canadiens à continuer de vaquer à leurs occupations quotidiennes. Cela dit, la sécurité nationale est l'affaire de tous et j'invite tous les Canadiens à faire preuve de vigilance et à signaler toute menace éventuelle pour la sécurité nationale au SCRS, aux services de police locaux ou par la Ligne Info-sécurité nationale de la GRC.

Sur ce, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Yaworski. Nous vous sommes reconnaissants d'être ici pour discuter d'une question très grave pour les Canadiens. Le premier à vous questionner sera le sénateur Mitchell, le vice-président du comité.

Le sénateur Mitchell : Merci, monsieur Yaworski, d'être ici. Comme tous les Canadiens, j'en suis sûr, je m'intéresse à l'annonce faite par le ministre Blaney, de la Sécurité publique, sur les modifications qu'il envisage pour vous aider dans votre mission.

Si, pendant quelques moments, vous étiez à sa place, quelles modifications apporteriez-vous à la loi qui régit votre activité, votre mission et vos pouvoirs pour augmenter votre efficacité actuelle?

M. Yaworski : Pour vous répondre, la prudence s'impose. Comme vous le savez très bien, le projet de loi sera déposé cette semaine, et je me sentirai beaucoup plus à l'aise de répondre à ce genre de questions quand ce sera fait.

Des conjectures ont été faites sur la teneur de ce projet de loi, des suppositions plus ou moins gratuites. Chose certaine, je pense qu'on répondra suffisamment en détail à ces questions après le dépôt du projet de loi à la Chambre des communes.

L'une des questions qui se posent et qui, je le sais, ont déjà soulevé l'attention des médias concerne les informateurs du SCRS. Je voudrais dire, à ce sujet, que le service compte beaucoup sur eux. Sans eux, nous ne pourrions pas accomplir notre travail. Leurs indices nous aident à sauver des vies canadiennes. Ils travaillent contre des groupes très criminels, dont nous savons, sans grand effort d'imagination, ce dont ils sont capables contre des civils isolés et innocents. S'ils découvriraient dans leurs rangs un informateur à nous, un traître, lui et sa famille courraient un danger extrême.

Le sénateur Mitchell : Pour être plus précis, vous évaluez à 80 le nombre d'individus qui, d'après votre organisation, sont revenus des combats pour une sorte de groupe terroriste et qui se trouvent maintenant au Canada. Prise au pied de la lettre, cette

be disconcerting to people. What reassurance can you give? Do they still have passports? Do they walk freely? What do you do about them? Are you watching them so that you can see if they have networks?

Mr. Yaworski: Certainly, those 80 individuals that I referred to have had different experiences over there. While you refer to fighting with these groups, that's not fair to say for each and every one of them. Some have been involved in fundraising. Some have been used to assist with their media and their Facebook pages. They're very media savvy, and they've been used for that purpose. Others have attended language schools. Some have attended more radical schools that we are quite concerned about, but not all of them are hardened fighters as you described it. Each of their experiences has been different.

Therefore, when they do come back to Canada, obviously, we have to monitor their activities as much as we can but prioritize as well. We can't devote all of our resources to all of them all of the time. So we do have to prioritize those individuals. We do know where they are. We share information with the RCMP wherever possible. Your question about passports is a valid one. In order to get back into the country, they would have had their passports. In order to leave the country, they would have had passports.

It is important to note, as well, that, in terms of tracking these individuals when they leave, Canada does not have an exit information system. It is not always easy to know when these individuals have left.

Senator White: Thank you very much for being here, Mr. Yaworski, and for your responses. We have heard the terminology "extremist traveller" a lot lately. I'm trying to get my head around why there's been a change from jihadist to extremist traveller. Is there something that has changed, or is it just a new terminology?

Mr. Yaworski: I think it is probably more of a terminology thing than anything else. As I said in my answer to Senator Mitchell, they're not all involved in jihadist-type activity. "Jihadist" I would attribute to actually fighting and potentially seeking to be killed in combat. The experiences of others, as I have already indicated, are quite different.

Senator White: Can you walk us through your key areas of concern outside of ISIL? Before ISIL came along, I know you guys were plenty busy. Can you give us an idea of what you are busy with besides ISIL right now?

Mr. Yaworski: It's particularly CT threats because they still remain the most prominent threats. If you look at radicalization, it comes in many forms. Each individual's path to radicalization is quite different and unique. There's no one descriptor that can explain how one person went from sitting in the basement of his parents' home, surfing certain radical websites, to actually being engaged in the conflict in Syria itself. That step of radicalization and those individuals that are radicalized are quite concerning.

information pourrait être déconcertante. Quelles assurances pouvez-vous donner? Ces individus ont-ils encore leur passeport? Sont-ils libres de circuler? Que faites-vous d'eux? Surveillez-vous leur appartenance à des réseaux?

M. Yaworski : Chose certaine, ces 80 individus ont vécu diverses expériences à l'étranger. Vous dites qu'ils ont combattu. Pas tous. Certains s'occupaient de financement. D'autres de communications avec les médias et Facebook, en raison de leurs talents de communicateurs. D'autres encore ont fréquenté des écoles de langues. D'autres enfin des écoles plus radicales. Tous n'étaient pas les combattants aguerris que vous décrivez. L'expérience de chacun a été différente.

Voilà pourquoi, quand ils reviennent au Canada, nous devons manifestement surveiller leurs activités, autant que nous le pouvons, mais en fonction de priorités. Nous ne pouvons pas consacrer toutes nos ressources à tous ces gens-là en même temps. Nous devons établir des priorités. Nous savons qui ils sont. Nous mettons en commun nos renseignements avec la GRC, chaque fois que c'est possible. Votre question sur les passeports est pertinente. Pour revenir au pays, comme pour en sortir, il en fallait.

À remarquer aussi que, pour le départ de ces individus à l'étranger, le Canada ne possède pas de système de renseignement. Il n'est pas toujours facile de savoir à quel moment ils sont partis.

Le sénateur White : Merci beaucoup, monsieur Yaworski, d'être ici et merci pour vos réponses. Dernièrement, nous avons beaucoup entendu l'expression « voyageur extrémiste ». J'essaie de comprendre pourquoi on ne parle plus de voyageur djihadiste. Quelque chose a-t-il changé ou est-ce simplement une nouvelle expression?

M. Yaworski : Je pense qu'il s'agit probablement et surtout d'une nouvelle expression. Comme je l'ai dit au sénateur Mitchell, ils ne sont pas tous djihadistes, c'est-à-dire des combattants cherchant la mort au combat. D'autres, comme je l'ai dit, ont des expériences tout à fait différentes.

Le sénateur White : Pouvez-vous nous donner un aperçu de vos principaux sujets de crainte, à part l'EIIL? Avant l'avènement de l'EIIL, je sais que vous étiez très occupés. Pouvez-vous nous donner une idée de ce qui vous occupe, à l'heure actuelle, à part l'EIIL?

M. Yaworski : C'est particulièrement les menaces de cyberterrorisme, parce qu'elles restent les plus visibles. La radicalisation se présente sous de nombreuses formes. Chacun se radicalise à sa façon. Il n'y a pas d'explication unique pour le changement de comportement d'un individu sédentaire vivant dans le sous-sol de la maison de ses parents qui, après avoir navigué sur certains sites web radicaux, s'engage dans le conflit en Syrie. Mais le phénomène et ces individus sont très préoccupants.

The al Qaeda core has probably diminished in terms of importance, but its message continues to resonate throughout the Internet. In this day of the Internet, these messages are readily available, and they're influencing the next generation. It is not simply to go and fight with ISIL. ISIL is the group today, but there will be other groups; there are other groups.

Canada has between 130 and probably 145 Canadians right now that are over there fighting. They're not all with ISIL. They're with other terrorist groups, such as Hezbollah, and in other parts of the country and in North Africa, East Africa and West Africa. These Canadians are involved in activities overseas that they shouldn't be. The CT threat is much broader than just the ISIL group. It is something that concerns us greatly and is our number one priority.

Senator Stewart Olsen: You mentioned that we have about 130 Canadians, and then you said there are about 145. Is that number to the best of your knowledge, or can you share that with us?

Mr. Yaworski: On any given day, the number changes. Individuals are put on the list when we acquire additional information that confirms their identity — that confirms their nexus to Canada. Individuals come off the list when they have returned to Canada or if we believe they have been killed in action. That number is a snapshot in time. Over the past year, the number has ranged between 130 and 145.

Senator Stewart Olsen: Of the 80 Canadians you are monitoring, you said you can't monitor them all the time. How would you say you are monitoring them? Do you pick the most dangerous? How would you monitor them? How many man-hours are involved, approximately?

Mr. Yaworski: It is difficult to attribute man-hours. I don't want to give away all of our methodology in terms of what we're doing.

Senator Stewart Olsen: I understand.

Mr. Yaworski: With a number as significant as that, we have to prioritize. The point I was trying to make, Senator Stewart Olsen, is that we have to prioritize these organizations. We have to dedicate our limited resources to those we think are the greatest threat. For some of that, we have a wide variety of techniques we can use. I spoke about human sources earlier, which are our bread and butter in terms of determining what is going on and which individuals are more radical than others. We have the capability to acquire warranted powers on those who are the most significant risk to the country in terms of the activities that we believe they're involved in. The spectrum is quite wide, but we prioritize those targets as much as we possibly can.

The Chair: If I may, I'll follow up on this with respect to your knowledge as an organization and other government departments. We know that there are up to 145 people actively fighting or fundraising or doing something else in respect of

Le noyau d'Al-Qaïda a probablement perdu de son importance, mais son message continue de résonner dans tout le réseau Internet. En cette ère d'Internet, il est facilement accessible et il influe sur la génération montante. Il ne se résume pas à simplement combattre avec l'EIIL. L'EIIL est le groupe dont on parle aujourd'hui, mais il y en aura d'autres; il y en a déjà d'autres.

Actuellement, de 130 à 145 Canadiens, probablement, combattent là-bas. Ils ne sont pas tous avec l'EIIL. Ils font partie d'autres groupes terroristes comme l'Hezbollah et se trouvent dans d'autres parties du pays ainsi qu'en Afrique du Nord, en Afrique orientale et en Afrique occidentale. Ces Canadiens participent à des activités, à l'étranger, auxquelles ils ne devraient pas participer. La menace de cyberterrorisme est beaucoup plus générale que celle que pose l'EIIL. Elle nous préoccupe énormément, et c'est notre priorité.

La sénatrice Stewart Olsen : Vous avez mentionné qu'il y avait environ 130 Canadiens, puis vous avez dit 145. Ce chiffre est-il la meilleure estimation, au mieux de votre connaissance?

M. Yaworski : Le nombre change quotidiennement. La liste s'allonge quand nous acquérons sur des individus des renseignements supplémentaires qui confirment leur identité, leur connexion avec le Canada. On biffe leur nom de la liste lorsqu'ils reviennent au pays ou si nous avons des raisons de croire qu'ils sont morts au combat. Ce nombre est un instantané. Au cours de l'année écoulée, il a varié entre 130 et 145.

La sénatrice Stewart Olsen : Au sujet des 80 Canadiens que vous surveillez, vous avez dit que vous ne pouviez pas les surveiller tout le temps. Quelle méthode employez-vous? Privilégiez-vous les plus dangereux? Comment faites-vous? Combien d'heures-personnes, environ, sont employées?

M. Yaworski : Il est difficile d'attribuer des heures-personnes. Je ne tiens pas non plus à divulguer tous les renseignements sur nos méthodes.

La sénatrice Stewart Olsen : Je comprends.

M. Yaworski : Un nombre aussi considérable exige l'établissement de priorités. J'essayais de dire que nous devons classer ces organisations selon des priorités. Nos ressources limitées doivent aller aux plus menaçantes d'après nous. Pour certaines d'entre elles, nous disposons d'une large gamme de techniques. J'ai parlé, plus tôt, de nos informateurs, qui, au quotidien, nous permettent de savoir ce qui se passe et de connaître les individus les plus radicaux. Par mandat, nous pouvons maîtriser ceux qui présentent le risque le plus important pour le pays, par les activités dans lesquelles, d'après nous, ils sont engagés. La gamme des possibilités est très large, mais nous accordons la priorité à ces cas, dans la mesure du possible.

Le président : Si vous permettez, je tiens à vous questionner sur les connaissances de votre organisation et celles des autres ministères. Nous savons que, actuellement, 145 individus peuvent combattre pour des groupes terroristes à l'étranger,

terrorist groups outside this country. We have 80 who have returned and are resident in Canada. I assume they are Canadian citizens.

Mr. Yaworski: Yes.

The Chair: Do you have an estimate of how many supporters here are actively involved with those 200 or 215 identified terrorist activists? How many Canadians are involved in supporting them? They have to have family; they have to go home; they have to do something. Do you have any idea? Are we talking about 300 or 400 or 500 people?

Mr. Yaworski: It is a good question, senator, because you are introducing another concept here of what we don't know, quite honestly. These are numbers we know. What keeps me up at night is those who haven't come across our radar screen. We're very dependent domestically, obviously, on working with our close partners at CBSA and CSE and with the RCMP. Overseas, where many of these threats originate, we rely very much on our close cooperation with our allies.

The threat of terrorism is not something we can manage on our own through our own platforms. We leverage heavily our partner agencies, as they do us, quite frankly. We cannot do it alone and neither can they. We have many partners that help us with this.

With respect to those we don't know in Canada, the support network, as you say, each day we reassess our target inventory and learn about new individuals. When we're focused on one particular target, the ripple, if you will, when you cast the stone on the pond, broadens quite extensively; and there are others who are affiliated with it. Our job is to determine which of those supporters, as you have described them, warrant further targeting. We constantly reappraise our target list and ensure that resources are dedicated to those at the top of the list.

Senator Day: May I have a point of clarification, Mr. Yaworski?

Mr. Yaworski: Sure, Senator Day.

Senator Day: ISIL and ISIS: What relation, if any, do they have to one another?

Mr. Yaworski: A close relation. They're the same thing. ISIL and ISIS are one and the same — Islamic State of Iraq and the Levant or Islamic State of Iraq and Syria. It is a different translation of the same group, but they are the same. They are also sometimes known simply as Islamic State.

Senator Day: Have they contacted you and said they would rather be called ISIL than ISIS?

Mr. Yaworski: No, the communication channels are not that good.

Senator Day: Let's talk about the Integrated Terrorism Assessment Centre.

participer pour eux à des activités de financement ou leur rendre d'autres services. Or, 80 sont revenus et vivent au Canada. Je suppose qu'ils sont citoyens canadiens.

M. Yaworski : Oui.

Le président : Avez-vous estimé le nombre de sympathisants actifs de ces 200 ou 215 activistes terroristes? Combien de Canadiens les appuient effectivement? Ils doivent avoir une famille; un foyer; une occupation. En avez-vous une idée? Parlons-nous de 300, de 400 ou de 500 personnes?

M. Yaworski : Excellente question, parce que vous introduisez ici une autre mesure de notre ignorance, bien honnêtement. Nous connaissons ces chiffres. Ces individus encore invisibles sont ceux qui m'empêchent de dormir. Pour l'information au pays, nous dépendons manifestement de notre collaboration avec nos partenaires rapprochés de l'ASFC, du Centre de sécurité des télécommunications et de la GRC. À l'étranger, où naissent beaucoup de ces menaces, nous comptons énormément sur nos liens de collaboration étroite avec nos alliés.

Nous ne pouvons pas contrer par nos seuls moyens les menaces de terrorisme. Nous comptons beaucoup sur nos partenaires, et, bien franchement, cette confiance est mutuelle. Nous ne pouvons pas faire bande à part et eux non plus. Dans ce dossier, nous recevons l'aide de nombreux partenaires.

Quant au réseau de sympathisants canadiens que nous ne connaissons pas, nous réévaluons quotidiennement nos objectifs et nous apprenons l'existence de nouveaux individus. Quand nous nous concentrons sur un objectif particulier, l'effet est comme un rond que fait un caillou lancé dans l'eau, qui s'élargit considérablement et révèle des affiliés. Notre travail consiste à déterminer lesquels de ces sympathisants justifient un ciblage plus précis. Nous réévaluons continuellement notre liste et nous veillons à consacrer nos ressources aux premiers noms qui s'y trouvent.

Le sénateur Day : Monsieur Yaworski, pouvez-vous m'éclairer?

M. Yaworski : Bien sûr.

Le sénateur Day : Quel est le rapport entre l'EIIL et l'EIIS?

M. Yaworski : Très étroit. C'est la même organisation. L'EIIL et l'EIIS ne font qu'un : l'État islamique en Irak et au Levant ou l'État islamique en Irak et en Syrie. Deux noms différents pour la même réalité aussi simplement appelée État islamique.

Le sénateur Day : Est-il entré en communication avec vous pour dire qu'il préférerait EIIL à EIIS?

M. Yaworski : Non. Les communications ne sont pas bonnes à ce point.

Le sénateur Day : Parlons du Centre intégré d'évaluation du terrorisme, le CIET.

Mr. Yaworski: Yes.

Senator Day: Our information is that it brings together federal intelligence resources and various Canadian entities along with the analysts and their database. Is FINTRAC part of that group?

Mr. Yaworski: I believe FINTRAC has representation on ITAC. ITAC as you described it is exactly that — a collective community effort that provides assessments on counterterrorism files. While it is housed in CSIS, it is an independent entity. The intent of ITAC is to bring together those agencies as well as access to their respective databases.

Senator Day: We just heard from FINTRAC, which has a good number of analysts, that they don't share their database with others, yet maybe they do share indirectly through the Integrated Terrorism Assessment Centre. We will have to try to trace that.

Mr. Yaworski: Yes.

Senator Day: Are you aware of the analyses done and provided by FINTRAC on financial transactions that could possibly relate to terrorism? Is that information helpful to you in its existing form, or do you have to analyze it more from the point of view of CSIS?

Mr. Yaworski: First, let me clarify with respect to ITAC. While their employees are members of ITAC, it is their respective employees who have access to their database. They extrapolate from those databases what is germane to whatever file they're working on. It is not as if their databases are housed in CSIS, as they're completely separate.

Second, in terms of what FINTRAC has provided us, because of their access to financial institutions, FINTRAC is provided information with respect to banking transactions. Through the information that they provide to the service, we're able to make connections between individuals in Canada who are transferring funds to other parts of the world.

Senator Day: Yes.

Mr. Yaworski: We're also able to see, through our own investigations, where the recipients of that money are. In some cases, the recipients are affiliated with terrorist organizations. We can solicit information from FINTRAC directly. Also, on occasion, FINTRAC provides lead information to us for potential investigative purposes. We get both.

Certainly, in the past couple of years, the volume of information we're getting from FINTRAC is on the increase and has proven to be very valuable to our investigations.

Senator Day: How long has ITAC, with the various policing and information-gathering entities, been in operation?

Mr. Yaworski: It just celebrated its tenth anniversary. CSIS celebrated 30 years and FINTRAC has celebrated 10 years.

M. Yaworski : D'accord.

Le sénateur Day : D'après nos renseignements, c'est l'union de ressources fédérales de renseignement et de diverses organisations canadiennes avec leurs analystes et leurs bases de données. Le CANAFE fait-il partie de ce groupe?

M. Yaworski : Je crois que le CANAFE est représenté au CIET. Le CIET est exactement ce que vous avez dit, le résultat d'un effort collectif pour l'évaluation de dossiers de lutte contre le terrorisme. Cette entité indépendante, même si elle est logée au SCRS sert à réunir ces organismes et à accéder à leurs bases de données respectives.

Le sénateur Day : Le CANAFE, qui possède un bon nombre d'analystes, nous a dit, récemment, qu'il ne partage pas sa base de données. Il se peut pourtant qu'il le fasse indirectement, par le CIET. Nous devons essayer d'élucider ce mystère.

M. Yaworski : Oui.

Le sénateur Day : Êtes-vous au courant des analyses faites et fournies par le CANAFE sur les opérations financières susceptibles d'être reliées au terrorisme? Est-ce que ces renseignements vous sont utiles dans leur forme actuelle ou devez-vous les analyser davantage selon le point de vue du SCRS?

M. Yaworski : Permettez-moi d'abord une petite mise au point sur le CIET. Même si ses employés sont membres du CIET, ce sont eux qui ont accès à leur base de données. Ils en extrapolent ce qui est pertinent pour le dossier auquel ils travaillent. Ce n'est pas comme si leurs bases de données logeaient au SCRS. Elles sont complètement séparées.

Ensuite, en ce qui concerne les renseignements qu'il nous communique, le CANAFE, parce qu'il a accès aux établissements financiers, reçoit d'eux des renseignements sur les opérations bancaires. Grâce aux renseignements qu'il communique au service, nous pouvons établir des liens entre les individus qui, au Canada, font des virements à l'étranger.

Le sénateur Day : D'accord.

M. Yaworski : Nous sommes aussi capables, par nos propres enquêtes, de localiser les destinataires de ces sommes. Certains sont affiliés à des organisations terroristes. Nous pouvons demander directement l'information au CANAFE. En outre, le CANAFE, parfois, nous fournit des indices qui pourraient constituer la piste d'éventuelles enquêtes. Nous obtenons les deux.

Chose certaine, depuis quelques années, le volume de renseignements du CANAFE augmente et il s'est révélé très utile à nos enquêtes.

Le sénateur Day : Depuis combien de temps le CIET fonctionne-t-il de concert avec les diverses entités de maintien de l'ordre et de collecte de l'information?

M. Yaworski : Il vient de célébrer son dixième anniversaire. Le SCRS a célébré son trentième, tandis que le CANAFE a célébré son dixième.

Senator Beyak: It's my understanding that CSIS and the RCMP participate in outreach to terror threats and those who would perpetrate them. Is it working, in your opinion? On balance, is it interfering with the possible laying of criminal charges before they go further?

Mr. Yaworski: The service has been involved in outreach. We do meet with members of the community on a fairly regular basis, but I wouldn't say to the extent of the RCMP in terms of the work they are doing on counter and radicalization. They've devoted a lot of effort, and if the RCMP does speak to the committee they will be able to expand more on what they're doing to learn more about radicalization and countering radicalization in its very early stages. I can't help but think that would be a wonderful thing.

CSIS is not in that space. We have individuals who have an expertise in radicalization, but our focus is more on targeting and ensuring that we're aware of those individuals that are problematic, engaged in threat-related activities. In terms of whether outreach impacts criminal charges or not, that's best put to the RCMP.

Senator Dagenais: How are terrorists glorified in Canada and what can be done to prevent any further glorification of radicals at schools, temples, mosques or other such places?

Mr. Yaworski: It is a very good question, Senator Dagenais. It speaks directly to the radicalization process itself. We are concerned that certain individuals who come back after having experienced combat, in many cases from far-reaching places like Syria and Iraq currently, and who have been exposed to the military aspects will have obtained training in explosives, and those who have been directly engaged in the conflict do come back to Canada with additional street credibility and the ability to further radicalize others within the community.

The glorification of those individuals happens not only in small circles. It is a big part of the radicalization process online. ISIL is extremely media savvy. They have a very good media program that helps in the radicalization, and they do put great effort into trying to romanticize the conflict, romanticize what is truly a bloody and gruesome activity into something that has a more romantic appeal to it. From that point of view, they are trying to glorify what are effectively terrorists engaged in terrorist activity.

Senator Dagenais: We read last week that those living around nuclear plants in Ontario were given anti-radiation tablets. Can you describe the threat to our electricity grid and our power supply from terrorists?

Mr. Yaworski: Probably not as well as I should. I can tell you that nuclear facilities themselves are extremely secure. They have their own security facilities and guards who are functioning there. Obviously if the service was to acquire information on a specific

La sénatrice Beyak : D'après ce que j'ai compris, le SCRS et la GRC cherchent, par les contacts qu'ils établissent, à prévenir les menaces et les actions terroristes. D'après vous, est-ce que ça marche? Tout compte fait, est-ce que cela empêche des accusations criminelles avant que les choses n'aillent plus loin?

M. Yaworski : Le service a participé à ce programme. Nous rencontrons assez régulièrement des membres des communautés, mais je ne dirai pas que c'est dans la même mesure que la GRC pour combattre le terrorisme et la radicalisation. Cette organisation a consacré beaucoup d'efforts à cette tâche, et si la GRC dialogue effectivement avec la communauté, elle pourra en dire davantage sur ce qu'elle fait pour s'informer sur la radicalisation et la neutraliser dans l'œuf. Je ne peux m'empêcher de penser que ce serait une excellente chose.

Le SCRS ne fait pas cela. Nous avons parmi nous des experts de la radicalisation, mais nous cherchons principalement à cibler les personnes qui sont problématiques ou s'adonnent à des activités qui représentent un danger. Quant à savoir si les activités de sensibilisation produisent un effet sur les accusations portées au criminel, il vaudrait mieux poser la question à la GRC.

Le sénateur Dagenais : Comment les terroristes sont-ils glorifiés au Canada, et que pouvons-nous faire pour empêcher que les radicaux soient glorifiés dans les écoles, les temples, les mosquées ou ailleurs?

M. Yaworski : C'est une excellente question, sénateur Dagenais. Cela est directement lié au processus de radicalisation. Certains individus reviennent après avoir combattu au loin, en ce moment en Syrie et en Irak. Ceux qui ont été exposés à des activités militaires et qui ont acquis des connaissances en matière d'explosifs et ceux qui ont participé directement au combat reviennent avec une crédibilité accrue et risquent ainsi de radicaliser d'autres membres de la communauté.

Ces individus ne sont pas glorifiés qu'au sein de petits groupes. La glorification est un élément important du processus de radicalisation en ligne. L'EIIL sait vraiment bien se servir des médias. Il a un excellent programme médias qui contribue à la radicalisation, et il consacre énormément d'effort à donner une idée romantique du conflit; à donner un attrait romantique à une activité qui est en réalité sanglante et horrible. C'est ainsi qu'il glorifie des personnes qui sont, en fait, des terroristes s'adonnant à des activités de terrorisme.

Le sénateur Dagenais : Nous avons lu, la semaine dernière, qu'on distribue des pilules antiradiation aux personnes qui vivent à proximité de centrales nucléaires en Ontario. Pouvez-vous nous décrire la menace que représentent les terroristes pour notre réseau et notre alimentation électrique?

M. Yaworski : Probablement pas autant que je le devrais. Je peux vous dire que les centrales nucléaires sont elles-mêmes très sûres. Elles ont leurs propres installations et gardiens de sécurité. De toute évidence, si le service apprenait qu'une centrale nucléaire

threat to a nuclear facility, we would be directly engaged with them. We have no such information at this time in terms of Canadian nuclear facilities.

There is a threat out there to them. They are a potential target, but at this point there is certainly nothing, senator, that I would say is imminent in terms of a specific threat directed against our nuclear facilities.

Senator Kenny: Welcome, Mr. Yaworski. I'm concerned about your resources. It wasn't too long ago that Jim Judd appeared before this committee and said that 50 per cent of CSIS resources were directed at Chinese spying in this country. We have also received testimony from members of your organization that it takes between 10 and 12 personnel to plant a listening device, and as many as 26 to 28 to follow somebody surreptitiously. If you have 80 people in the country now — and I did hear you say you prioritized — it sounds like you are going to have to put a lot of focus on a relatively small number just because your resources are limited.

Mr. Yaworski: Thank you for the question, senator. I can tell you that like other agencies and departments, we work within the budget that is assigned to us. We do have to prioritize. The foreign fighter threat is growing. The returnees concern me a great deal.

Every extremist we prevent from going overseas to engage in extremist activity is one more individual we have to investigate closely because they're radicalized to the point where they want to leave.

Saying all of that, there is nothing more we can do with the budget we have except to prioritize internally as effectively as we can, and I think we're doing that.

Our success rate has been quite good. I say that with some pride about what we have been able to accomplish. I would be foolhardy to say we have all the bases covered. We do what we can with the budget we have, sir.

Senator Kenny: In Afghanistan, CSIS played a very significant role. Currently we have a situation where Americans are bombing targets in the Middle East and they're using CIA and SOF to assist in targeting their aircraft. When the time comes for Canadian aircraft to be flying, do you anticipate that role will be taken by Canadian Special Operations Forces or by CSIS?

Mr. Yaworski: CSIS has not been asked to play a role yet in our combat mission in Syria. If we are, we certainly will be there. As you are well aware, senator, we have played the role, as you have described it, in Afghanistan, and we continue to have a presence in Afghanistan. Now we're focused on areas outside of the immediate conflict zone, and we're covering what we can through the deployment of human sources into the area.

est menacée, nous nous mettrions immédiatement à travailler avec eux. Nous n'avons pas d'information à cet effet en ce moment, en ce qui concerne les centrales nucléaires canadiennes.

Il existe une menace. Elles sont des cibles possibles, mais en ce moment, sénateur, je dirais qu'il n'y a pas de menace imminente directe concernant nos centrales nucléaires.

Le sénateur Kenny : Bienvenue, monsieur Yaworski. Je me préoccupe de vos ressources. Jim Judd a récemment comparu devant le comité, et il a dit que 50 p. 100 des ressources du SCRS étaient consacrées aux Chinois qui font de l'espionnage au Canada. Des membres de votre organisation nous ont aussi dit qu'il faut de 10 à 12 personnes pour installer un appareil d'écoute, et 26 à 28 autres personnes pour surveiller discrètement quelqu'un. Si vous avez 80 personnes à surveiller maintenant au pays — et je vous ai bien entendu dire que vous établissez des priorités —, on dirait que vous allez devoir accorder beaucoup d'attention à relativement peu de personnes, simplement parce que vos ressources sont limitées.

M. Yaworski : Je vous remercie de cette question, sénateur. Je peux vous dire que, tout comme les autres agences et ministères, nous respectons le budget qui nous est attribué. Nous devons établir des priorités. La menace des combattants étrangers prend de l'ampleur. Ceux qui reviennent me préoccupent beaucoup.

Chaque extrémiste que nous empêchons d'aller s'adonner outre-mer à des activités extrémistes est une personne de plus à suivre de près parce qu'elle s'est radicalisée au point de vouloir partir.

Cela étant dit, nous ne pouvons rien faire de plus avec le budget que nous avons, outre établir les priorités internes le plus efficacement possible, et je pense que c'est ce que nous faisons.

Nous avons un assez bon taux de succès. Je le dis avec assez de fierté, compte tenu de ce que nous avons pu accomplir. Je serais déraisonnable si je disais que nous parons à toute éventualité. Nous faisons ce que nous pouvons avec le budget que nous avons, sénateur.

Le sénateur Kenny : En Afghanistan, le SCRS a joué un rôle très important. En ce moment, les Américains bombardent des cibles au Moyen-Orient, et ils utilisent la CIA et les FOS, qui les aident à orienter leurs aéronefs. Quand les aéronefs canadiens seront prêts à intervenir, croyez-vous que ce rôle sera pris en charge par les forces d'opérations spéciales du Canada ou par le SCRS?

M. Yaworski : On n'a pas demandé au SCRS de jouer un rôle dans la mission de combat en Syrie. Si on nous le demande, nous y serons. Comme vous le savez, sénateur, nous avons joué ce rôle en Afghanistan, comme vous l'avez décrit, et nous y sommes toujours présents. Nous nous concentrons sur les secteurs à l'extérieur de la zone de conflit et nous couvrons ce que nous pouvons en déployant des ressources humaines dans le secteur.

It is a very difficult area, and the ability to get clear visibility on Canadian targets that might be there, or any other targets from an ISIL perspective, is a very difficult one.

I am speaking from a CSIS intelligence perspective, not from a military perspective. I can't answer your question on targeting. That's best posed to the military in terms of how they're going about their targeting. I would imagine based on what I know that it is a collective effort of all those who have representation, in terms of their air forces and the specific targets that are being selected.

The Chair: I would like to ask a question for more information. Do you have a list of how many Canadians or dual citizens with Canadian citizenship have been convicted of terrorism outside of Canada over the course of the last 10 years?

Mr. Yaworski: Canadians and dual Canadian citizens that have been convicted outside of Canada for terrorism? I don't have that information, senator. Certainly in the last five years, that number is not a large one. We have had some success domestically in terms of the convictions we had from a counterterrorist perspective, and there are cases before the courts right now of Canadians and dual citizens. But in terms of convictions overseas, senator, I don't have that information.

The Chair: Could you get us that list if there is one?

Mr. Yaworski: Certainly I can endeavour to get that.

Senator Mitchell: I would like to follow up on Senator Kenny's point about resources, because if you are prioritizing the 80, how many resources do you have for the others that you say you're not sure you even know about? I will ask a question that probably broaches policy and maybe you can't answer it. Hopefully I can ask it in a way that you will.

It does beg the question of the need for a parliamentary oversight body that has both sides, as it were. It is not so that your community isn't just relating to a minister and a cabinet, which could do a great job, but might not have another perspective.

In your relationship with the Five Eyes — the other countries, including the U.S. and certainly the U.K., have such a body — are you aware if it is useful to the intelligence communities in those countries to have that kind of oversight and body to confide policy issues, to confide budgetary issues and problems in a way that they can be dealt with in a balanced fashion?

Mr. Yaworski: Thank you for the question, senator. I can tell you that this is a policy issue for government to decide. However they decide, we will accommodate whatever that final decision ultimately is, but I'm quite confident in the role that SIRC, the Security Intelligence Review Committee, plays in review of everything that we do. All of our investigations, all of our human resources, all of the activities of our investigators, on the

C'est un secteur très difficile, et pour l'EIL, il est très difficile de bien voir les cibles canadiennes, ou quelque autre cible que ce soit.

Je parle du point de vue des renseignements du SCRS, et non d'un point de vue militaire. Je ne peux pas répondre à votre question sur les cibles. Il vaudrait mieux poser cette question aux militaires, pour savoir comment ils vont s'y prendre. Selon ce que j'en sais, je dirais que c'est un effort collectif faisant intervenir tous ceux qui sont représentés, sur le plan de la force aérienne et des cibles particulièrement choisies.

Le président : J'aimerais obtenir un complément d'information. Avez-vous une liste des Canadiens, dont ceux qui ont une double citoyenneté, qui ont été trouvés coupables de terrorisme à l'extérieur du Canada, au cours des 10 dernières années?

M. Yaworski : Les Canadiens, dont ceux qui ont une double citoyenneté, qui ont été trouvés coupables de terrorisme à l'extérieur du Canada? Je n'ai pas cette information, sénateur. Il n'y en a certainement pas eu beaucoup au cours des cinq dernières années. Nous avons eu du succès au Canada, sur le plan des condamnations liées à la lutte contre le terrorisme, et des Canadiens et citoyens à double nationalité subissent actuellement leur procès. Pour ce qui est des condamnations à l'étranger, sénateur, je n'ai pas cette information.

Le président : Pourriez-vous nous obtenir cette liste, s'il y en a une?

M. Yaworski : Je peux certainement essayer de l'obtenir.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais poursuivre sur la question des ressources que le sénateur Kenny a soulevée, car si vous établissez des priorités pour les 80 personnes à suivre, combien de ressources avez-vous pour les autres dont vous dites ne pas être au courant? Je vais poser une question qui va probablement porter sur la politique et à laquelle vous ne pourrez peut-être pas répondre. Je vais essayer de la poser d'une manière qui vous permettra d'y répondre.

Il faut se demander si un organisme parlementaire de surveillance qui englobe les deux côtés est nécessaire. Votre communauté peut avoir des liens avec un ministre et un cabinet, ce qui est bien, mais il peut manquer une autre perspective.

Dans vos rapports avec le Groupe des cinq — les autres pays, dont les États-Unis et le Royaume-Uni ont un tel organisme —, savez-vous s'il est utile pour le milieu du renseignement de ces pays d'avoir un tel organisme de surveillance auquel confier les questions de politique, les questions budgétaires et les problèmes, de sorte que tout soit réglé de manière équilibrée?

M. Yaworski : Je vous remercie de la question, sénateur. Je peux vous dire que c'est une question de politique qu'il incombe au gouvernement de trancher. Peu importe la décision que le gouvernement prendra, nous allons nous conformer, mais j'ai très confiance en l'idée du rôle que joue le CSARS, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, concernant l'examen de tout ce que nous faisons. Toutes nos enquêtes, toutes

street, domestically and overseas, they have access to all of that. That's not something that the Five Eyes community has access to, and we rely very heavily on the advice and the questions that SIRC puts to us. They keep us on our toes. They challenge us when they think it's appropriate, and we respond to their advice and counsel in terms of what things need remedying. It has made us a better organization over the past 30 years. So I'm quite confident that the review we have in place provides Canadians the assurances they require to have comfort that we do everything we do within constitutional and legal frameworks.

Senator White: Thank you for your responses. You referred to radicalization and the RCMP being at the front end or the pointy end of that stick, not CSIS. I accept that, but Ontario and Quebec and every major city in Canada have a police service other than the RCMP that's a service of jurisdiction. Are you working with them and providing the education and the advice they need to make sure that they're drawing on that information as well? The RCMP doesn't have the resources any more than many do.

Mr. Yaworski: We do certainly interact with the local police forces as well as the RCMP. The RCMP has connectivity through the Canadian Association of Chiefs of Police, as you're well aware, Senator White, and they are often the venue for that information. But to Senator Day's question earlier, ITAC also plays a role in informing first responders on any threats of that nature. I indicated that the RCMP has the lead in terms of advanced work in countering radicalization. Public Safety is also directly involved in that space and is working on the radicalization issue as well. So it's not just law enforcement; Public Safety has taken a lead role as well.

Senator Day: I'm going to your earlier comments and I would just like to confirm what CSIS is entitled to do internationally now. You were talking about the minister's announcement and said that you were pleased with it, and particularly his confirming your ability to operate internationally. So you are operating internationally now and he's confirming it?

Mr. Yaworski: We are operating internationally. We have had that ability for the 30 years that the CSIS Act has been in place. There's no geographic limitation on where we can investigate threats to the security of Canada. We do it both domestically and abroad. The issue I believe the minister was referring to is that our overseas mandate is not as clearly articulated within the CSIS Act itself.

Senator Day: When you go on and say Canada would lack understanding on threats to the security of Canada which originate from overseas, you're saying that would be the case if there happened to be legislation saying you couldn't operate internationally. But you can, and you don't lack that information

nos ressources humaines, toutes les activités de nos enquêteurs, sur la rue, ici et à l'étranger — ils ont accès à tout cela. Le Groupe des cinq n'a pas accès à cela, et nous misons énormément sur les conseils du CSARS et sur les questions qu'il nous pose. Il nous garde sur le qui-vive. Il nous met au défi quand il estime que c'est nécessaire, et nous réagissons à ses conseils visant les choses à corriger. Cela a fait de nous une meilleure organisation, au cours des 30 dernières années. Je suis donc persuadé que l'examen que nous avons en ce moment donne aux Canadiens l'assurance qu'il leur faut : dans tout ce que nous faisons, nous respectons les cadres constitutionnel et juridique.

Le sénateur White : Je vous remercie de vos réponses. Vous avez parlé de la radicalisation et vous avez dit que c'est la GRC qui se trouve en première ligne, et non le SCRS. Je comprends cela, mais l'Ontario et le Québec, et toutes les grandes villes canadiennes ont un service de police autre que la GRC qui relève de chaque administration. Travaillez-vous avec eux, et est-ce que vous leur donnez l'information et les conseils qu'il leur faut pour qu'ils profitent aussi de cette information? La GRC n'a pas plus les ressources nécessaires que bien d'autres.

M. Yaworski : Nous interagissons avec les forces de police locales, ainsi qu'avec la GRC. La GRC entretient des liens par l'intermédiaire de l'Association canadienne des chefs de police, comme vous le savez, sénateur White, et elle est souvent le point de convergence de cette information. Mais pour répondre à la question que le sénateur Day a posée précédemment, le CIET contribue aussi à informer ceux qui sont les premiers à réagir à toute menace, quelle qu'elle soit. J'ai indiqué que la GRC avait le rôle prépondérant dans le travail initial de lutte contre la radicalisation. La Sécurité publique participe aussi directement à cela et travaille au problème de la radicalisation. Il n'y a donc pas que les organismes d'application de la loi. La Sécurité publique joue aussi un rôle prépondérant.

Le sénateur Day : Je vais revenir à ce que vous avez dit plus tôt. J'aimerais confirmer ce que le SCRS a le droit de faire à l'échelle internationale maintenant. Vous parliez de l'annonce du ministre, et vous avez dit que vous en étiez content, surtout parce qu'il confirmait votre capacité de travailler à l'échelle internationale. Donc, vous travaillez à l'échelle internationale et il le confirme?

M. Yaworski : Nous travaillons à l'échelle internationale. Nous avons cette capacité depuis 30 ans, c'est-à-dire depuis l'adoption de la Loi sur le SCRS. Il n'y a pas de limite géographique à nos enquêtes sur les menaces pour la sécurité du Canada. Nous menons des enquêtes au Canada et à l'étranger. Le problème dont le ministre parlait, je pense, c'est que notre mandat relatif à nos activités à l'étranger n'est pas aussi clairement défini dans la Loi sur le SCRS.

Le sénateur Day : Quand vous dites que le Canada ne comprendrait pas bien les menaces pour la sécurité du Canada qui viennent de l'étranger, vous dites que ce serait le cas s'il y avait des dispositions législatives vous empêchant de travailler à l'échelle internationale. Mais vous pouvez le faire, et cette

now, and then the minister is just going to confirm that you can continue to do that?

Mr. Yaworski: That's correct, sir. Many of the threats we're facing originate overseas. You just have to look at the recent media releases of ISIL, who have threatened Canada directly. Osama bin Laden, in his Abbottabad compound, had documentation naming Canada as a target. The threats to us are not unique to our own borders; they do originate from outside the country, and in order to acquire the intelligence, we do have to engage in overseas activities.

Senator Day: Which you're doing?

Mr. Yaworski: Which we're doing.

Senator Beyak: Thank you very much, Mr. Yaworski. I wonder if you would be able to tell me if we have a list or the actual number of terrorists or terrorist organizations operating in or from Canada.

Mr. Yaworski: That's a difficult question to answer. We do have supporters, certainly, of a vast number of terrorist organizations within Canada. I think the best way to answer that question is to point to the number of terrorist entities that the Canadian government has determined are worthy of a terrorist listing. That number is 53. Canada has listed 53 terrorist organizations. Therefore, I think it's safe to say that Canada is concerned about those organizations, and we probably, in one shape or another, have individuals that at the very least support their respective causes.

Senator Mitchell: You do a good deal of work with the Five Eyes. You do need to leverage information, ours and theirs, one compounding the other. What about this question of third parties and the information, again in the context of Arar, that goes to them? Do we have control over whether or not it can go somewhere else? If not, what can we do about that and what should we do about that?

Mr. Yaworski: That's a very good question, senator. As I said in earlier comments, we're very reliant on the intelligence that we receive from our partners across the board, Five Eyes in particular. The service has formal arrangements with 290 separate organizations in about 150 countries, so that gives you an idea of the breath of intelligence cooperation that we have. As I indicated, Canada cannot operate on our own intelligence platform alone. We do leverage the resources of other organizations in that space.

That said, when we do share intelligence, we caveat the intelligence that we share. By "caveat," I mean there are specific directions about how our information can be used, and we do that to ensure that it's used within our own legal framework and our own constitution. When we share information, there are limits on

information ne vous manque pas en ce moment, mais le ministre ne fait que confirmer que vous pouvez continuer de le faire?

M. Yaworski : C'est bien cela, monsieur. Bon nombre des menaces qui pèsent sur nous viennent d'outre-mer. Vous n'avez qu'à regarder les derniers communiqués de presse de l'EIIL, qui a menacé directement le Canada. Oussama ben Laden, à sa base d'Abbottabad, avait des documents dans lesquels le Canada était mentionné comme cible. Les menaces qui pèsent sur nous ne se limitent pas à nos propres frontières; elles viennent de l'extérieur du pays et nous devons nous adonner à des activités outre-mer pour obtenir des renseignements.

Le sénateur Day : Et c'est ce que vous faites?

M. Yaworski : C'est ce que nous faisons.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup, monsieur Yaworski. Je me demande si vous pouvez me dire si nous avons une liste des terroristes ou des organisations terroristes qui mènent leurs activités au Canada, ou à partir du Canada, ou si nous en connaissons le nombre.

M. Yaworski : Il est difficile de répondre à cela. Il y a certainement des partisans d'un grand nombre d'organisations terroristes, au Canada. Je pense que la meilleure façon de répondre à la question est de vous inviter à penser au nombre d'entités terroristes que le gouvernement canadien a données comme méritant de figurer sur une liste des organisations terroristes. Il y en a 53. Le Canada a dressé une liste de 53 organisations terroristes. Je pense donc qu'on peut dire que ces organisations inquiètent le Canada, et que nous avons probablement des individus qui appuient, à tout le moins, leurs causes respectives.

Le sénateur Mitchell : Vous travaillez beaucoup avec le Groupe des cinq. Vous devez tirer le maximum de l'information, la nôtre et la leur, de manière à tout conjuguer. Qu'en est-il de la question des tiers et de l'information qui se rend à eux, encore une fois dans le contexte de l'affaire Arar? Pouvons-nous exercer un contrôle à savoir si l'information peut être acheminée ailleurs? Sinon, que pouvons-nous faire à ce sujet, et que devrions-nous faire?

M. Yaworski : C'est une excellente question, sénateur. Comme je l'ai dit précédemment, nous misons beaucoup sur les renseignements que nous obtenons de tous nos partenaires, en particulier du Groupe des cinq. Le service a conclu des ententes formelles avec 290 organisations distinctes, dans quelque 150 pays, alors cela vous donne une idée de l'étendue de la coopération que nous avons en matière de renseignements. Comme je l'ai dit, le Canada ne peut fonctionner uniquement avec sa propre plateforme de renseignements. Nous tirons le maximum des ressources des autres organisations dans ce domaine.

Cela dit, quand nous échangeons des renseignements, nous imposons des conditions. Cela veut dire que nous les accompagnons de directives précises sur la manière dont nos renseignements peuvent être utilisés, et nous faisons cela pour veiller à ce que les renseignements soient utilisés conformément à

how other agencies can use that. They cannot further disseminate that information without coming back to us and requesting our permission to do so. That's effectively the third-party rule that you're referring to, senator. They cannot pass on information without our direct consent.

Senator Mitchell: One of the concerns raised by the minister in his discussion of why he would be changing the act was the problem, as he puts it, I think, or officials say, that judges have constrained the agency's powers in the name of preserving civil liberties. That would be a pretty important constraint in anybody's assessment.

It's a delicate issue to start addressing that balance. Could you give us some clarification of how it has been constrained and how that is, in turn, limiting your ability to do what you think you need to do?

Mr. Yaworski: On that point, senator, I'm afraid I'll have to defer to the actual introduction of the legislation. What I can say is that we respect fundamentally the decisions of the court, and everything we do must be within the framework of Canadian law and speak to Canadian values.

SIRC plays a great role in oversight and review. We do all of our investigative activities. If there are specific issues that speak to concerns of the courts, SIRC will look into those, and they have done on a regular basis. With respect to the legislative changes, I think it's only fair to wait until they're debated in Parliament.

The Chair: Colleagues, I would like to pursue a question that has to do with the legal framework that Canada presently has in place. What is actually happening day to day, which we read about, is Canadians going to, in this case, Syria, Iraq or other countries, joining terrorist groups, maybe even fundraising for terrorist groups and then coming back as a Canadian, and as far as I know they're working at Walmart now and you're watching them, the way you described it earlier.

Are there other countries where the legal framework is such that if someone leaves their country, joins a terrorist group, fights or fundraises with a terrorist group, then comes back as a citizen of that country, they can be charged under their legal framework? Then we don't have limited resources, watching these 80 individuals who we are led to believe and have every reason to believe have been taking actions that we, as Canadians, don't agree with.

Mr. Yaworski: If I understand your question, senator, certainly other countries do have laws that are different from our own. Other Western countries have a much larger problem than we do in terms of the volume, the numbers that are actually involved.

But you do touch on another issue that I think is fundamental for the discussion. We have great relationships with other countries around the world. We respect the citizens of those

nos propres lois et à notre propre Constitution. Quand nous fournissons des renseignements, il y a des limites concernant les façons dont les autres agences peuvent s'en servir. Elles ne peuvent acheminer ailleurs les renseignements sans nous demander la permission de le faire. C'est là la règle touchant les tiers dont vous parlez, sénateur. Les autres agences ne peuvent transmettre les renseignements à d'autres sans notre consentement direct.

Le sénateur Mitchell : Entre autres préoccupations soulevées par le ministre, la raison pour laquelle il serait problématique de modifier la loi, comme il le dit, je pense, ou comme les fonctionnaires le disent, c'est que les juges ont restreint les pouvoirs de l'agence au nom de la protection des libertés civiles. N'importe qui dirait que c'est une contrainte très importante.

Trouver cet équilibre est une affaire délicate. Pourriez-vous nous donner des explications sur la façon dont c'est limité et, donc, sur la façon dont cela vous empêche de faire ce que vous pensez devoir faire?

M. Yaworski : J'ai bien peur de devoir m'en remettre à l'adoption des mesures législatives. Ce que je peux dire, c'est que nous respectons fondamentalement les décisions des tribunaux et que tout ce que nous faisons doit être conforme aux lois canadiennes et aux valeurs canadiennes.

Le CSARS joue un important rôle de surveillance et d'examen. Nous nous adonnons à toutes nos activités d'enquête. Si des aspects particuliers sont préoccupants pour les tribunaux, le CSARS va se pencher sur eux, comme il le fait régulièrement. Pour ce qui est des modifications législatives, je pense qu'il est normal d'attendre qu'elles soient débattues au Parlement.

Le président : Chers collègues, j'aimerais poser une question sur le cadre légal actuel du Canada. Ce qui se produit en réalité, au quotidien — et nous lisons cela dans les journaux —, c'est que des Canadiens vont en Syrie, en Irak ou ailleurs, pour se joindre à des groupes terroristes, ou même financer des groupes terroristes, puis ils reviennent ici, reprennent leur vie de Canadiens et travaillent au Walmart. Et vous, vous les surveillez, comme vous l'avez décrit précédemment.

Est-ce qu'il y a des pays dont le cadre légal leur permet de porter des accusations contre une personne qui quitte le pays pour aller combattre ou financer un groupe terroriste, puis qui revient comme citoyen? Nous n'aurions pas à consacrer des ressources limitées à la surveillance de 80 personnes qui — nous avons toutes les raisons de le croire — ont commis des actes avec lesquels nous, Canadiens, ne sommes pas d'accord.

M. Yaworski : Si je comprends votre question, sénateur, d'autres pays ont certainement des lois différentes des nôtres. D'autres pays de l'Ouest ont un problème bien plus grave que nous, sur le plan du volume, du nombre de personnes impliquées.

Mais vous soulevez un autre problème qui, je crois, est essentiel à la discussion. Nous entretenons d'excellentes relations avec d'autres pays de partout dans le monde. Nous respectons les

countries who may be travelling on their passports. So if an individual from Sweden or Norway travels to a conflict zone, is engaged in terrorist activities in support of ISIL and then decides to come to Canada, without the cooperation of those countries in Sweden and Norway who provide us lead information on that individual we would naturally let them into the country without the requirement for a visa. So that is an additional concern, certainly, that we have, senator.

In terms of their own legal thresholds to convict these individuals, I'm not knowledgeable on the specifics of what other countries may have.

In our own country, we have recently adopted legislation that makes it illegal to travel or attempt to travel to conflict zones to engage in or support terrorist activity, and we have had some success to this point. I think the RCMP will be able to provide you more detail on that, but there is legislation in place currently that will help us in that space.

The Chair: This is legislation that was just recently passed?

Mr. Yaworski: Yes, the Combating Terrorism Act in July of 2013.

Senator Day: I think it would be helpful for the record if we could clarify this issue of caveats that you mentioned and leveraging, so that the record will be clear on what we're talking about in the context of anti-terrorism and gathering information.

You indicated that whenever you share information you may put a caveat on there that the third party that you've passed it to not be able to pass it on to somebody else. Presumably that also applies to some of the information that you receive?

Mr. Yaworski: Yes.

Senator Day: So it flows both ways?

Mr. Yaworski: It does indeed flow both ways. Certainly the third-party rule is one of the major requirements of any interaction with any other service. We're also quite selective in what we share and who we share it with. We take into account the potential for human rights violations in a country that may receive it, and certainly with our Five Eyes partners we're at liberty to share more information than we would with some other countries that have questionable human rights records.

Senator Day: Are there caveats on the information you receive from these major partners of ours, the Five Eyes?

Mr. Yaworski: There are caveats in some cases. There is a requirement to respect the third-party rule in all cases. Not all organizations provide the same caveats as we do on the information they share.

citoyens de ces pays qui voyagent avec leurs passeports. Donc, si un citoyen de la Suède ou de la Norvège se rendait dans une zone de conflit, participait à des activités terroristes en appui à l'EIL, puis décidait de venir au Canada, nous le laisserions naturellement entrer au pays sans exiger un visa, sans la coopération de la Suède ou de la Norvège, et sans ses renseignements sur l'individu en question. C'est donc une préoccupation additionnelle, sénateur.

Je ne connais pas en détail les seuils juridiques utilisés par ces autres pays pour condamner ces personnes.

Dans notre pays, nous avons récemment adopté une loi selon laquelle il est illégal de se rendre ou de tenter de se rendre dans les zones de conflit pour participer à des activités terroristes ou pour appuyer, et elle a été efficace dans une certaine mesure. Je crois que les représentants de la GRC pourront vous fournir plus de détails à cet égard, mais il y a une loi en vigueur qui pourra nous aider.

Le président : Cette loi a été adoptée récemment?

M. Yaworski : Oui, la Loi sur la lutte contre le terrorisme a été adoptée en juillet 2013.

Le sénateur Day : Je crois qu'il serait utile de clarifier, pour le compte rendu, les notions de restrictions et de mise à contribution dont vous avez parlé, afin que le compte rendu énonce clairement les éléments mentionnés dans le contexte des mesures antiterroristes et de la collecte de renseignements.

Vous avez indiqué que lorsque vous diffusez des renseignements, vous imposez des restrictions, afin que la tierce partie qui les reçoit ne puisse pas les communiquer à une autre partie. Je présume que cette règle s'applique également à certains des renseignements que vous recevez?

M. Yaworski : Oui.

Le sénateur Day : Cela fonctionne donc dans les deux sens?

M. Yaworski : En effet, cela fonctionne dans les deux sens. Le règlement touchant une tierce personne est certainement l'une des exigences principales liées à toute interaction avec les autres services. De plus, nous choisissons soigneusement les renseignements que nous partageons et avec qui nous les partageons. Nous tenons compte du potentiel de violation des droits de la personne dans un pays qui pourrait recevoir ces renseignements, et nous sommes certainement libres de partager davantage de renseignements avec nos partenaires du Groupe des cinq qu'avec d'autres pays qui ont un bilan douteux en ce qui concerne les droits de la personne.

Le sénateur Day : Les renseignements que vous recevez de nos partenaires principaux, c'est-à-dire les membres du Groupe des cinq, font-ils l'objet de restrictions?

M. Yaworski : Il y a des restrictions dans certains cas. Dans tous les cas, il faut respecter le règlement touchant une tierce personne. Toutes les organisations n'imposent pas les mêmes restrictions que nous sur les renseignements qu'elles partagent.

Senator Day: The leveraging of the information, if it has the caveat you can't leverage. Could you explain what, in your context, leveraging would entail?

Mr. Yaworski: I should be clear on that point. We can certainly receive the information. We can use it for intelligence purposes to inform our own investigations, to advance those investigations as appropriate, and we can use that intelligence to help us acquire further warranted powers, for example, should that be required. But those are in-house tools that we use with the intelligence we receive to further our own investigations. We can't take that information because we think it's interesting and share it with another organization or another country. So that's where the restriction is, senator, in terms of what we can do with the information.

Certainly in house, and within the circles of informing the Government of Canada, we can use it. That's one of the purposes it was provided to us for.

Senator Day: And the term "leveraging"?

Mr. Yaworski: Leveraging is about resources and capabilities that other organizations might bring to bear on a certain target, which we don't. Filling intelligence gaps is a better way to describe it.

Senator Day: Just so it's clear, are you saying that you take information that you acquire from another country, one of the Five Eyes countries, and give that to some other nation in exchange for information back? Is that the leveraging that you're talking about?

Mr. Yaworski: No, quite the opposite, senator. If information comes to us from a third party, another country, we are prevented from sharing that with an additional country. We use that information internally. We may use it to provide assessments and advice to government internally, but we cannot share other parties' information with a third party.

Senator Day: My difficulty is I don't understand the term "leveraging." What are we talking about?

Mr. Yaworski: Leveraging is taking advantage of the capabilities and access that other organizations have. They may have very good coverage on one terrorist group or one particular cell which we have no knowledge of but are very interested in.

Similarly, or conversely, we may have access to a certain particular organization or a certain particular activity. We may wish to share that information with them, and in turn they share information with us that's relevant to the threat we're investigating.

Le sénateur Day : Mais si les renseignements font l'objet d'une restriction, vous ne pouvez pas les mettre à contribution. Pourriez-vous expliquer ce que la mise à contribution signifie dans votre contexte?

M. Yaworski : Je devrais éclaircir ce point. Nous pouvons certainement recevoir l'information. Nous pouvons l'utiliser à des fins de renseignement pour éclairer nos propres enquêtes et pour les faire progresser, et nous pouvons, par exemple, utiliser ces renseignements pour nous aider à obtenir d'autres pouvoirs conférés par mandat, au besoin. Mais il s'agit d'outils internes que nous utilisons avec les renseignements que nous recevons pour faire progresser nos propres enquêtes. Nous ne pouvons pas décider de partager ces renseignements avec un autre organisme ou un autre pays parce que nous les trouvons intéressants. C'est donc dans ces cas où il y a des restrictions, sénateur, sur la façon dont nous utilisons les renseignements.

Nous pouvons certainement les utiliser à l'interne et pour informer le gouvernement du Canada. C'est l'une des raisons pour lesquelles on nous les a fournis.

Le sénateur Day : Et le terme « mise à contribution »?

M. Yaworski : La mise à contribution concerne les ressources et les compétences que d'autres organismes pourraient utiliser pour faire pression sur une certaine cible, ce que nous ne faisons pas. On pourrait plutôt dire que nous comblons les lacunes liées aux renseignements.

Le sénateur Day : Juste pour clarifier les choses, êtes-vous en train de dire que vous obtenez des renseignements d'un autre pays, l'un des pays du Groupe des cinq, et que vous les donnez à un autre pays en échange d'autres renseignements? Est-ce la mise à contribution dont vous parlez?

M. Yaworski : Non, c'est plutôt le contraire, sénateur. Si nous recevons des renseignements d'une tierce partie, c'est-à-dire d'un autre pays, nous ne pouvons pas les partager avec un troisième pays. Nous utilisons ces renseignements à l'interne. Nous pouvons les utiliser pour fournir des évaluations et des conseils au gouvernement à l'interne, mais nous ne pouvons pas partager les renseignements venant d'autres parties avec une tierce partie.

Le sénateur Day : Le problème, c'est que je ne comprends pas le terme « mise à contribution ». De quoi s'agit-il au juste?

M. Yaworski : La mise à contribution, c'est profiter des capacités et de l'accès dont disposent d'autres organismes. Ces derniers peuvent exercer une très bonne surveillance sur un groupe ou une cellule terroriste sur laquelle nous n'avons aucun renseignement, mais qui nous intéresse énormément.

Inversement, il se peut que nous ayons accès à un organisme particulier ou à une activité précise, et que nous souhaitions partager ces renseignements avec les membres de cet organisme qui, en retour, nous fournissent des renseignements pertinents sur la menace sur laquelle nous enquêtons.

Senator Kenny: Mr. Yaworski, it's been widely reported that Canadians have been spied upon by other members of Five Eyes at the request of Canadian intelligence agencies. Is this possible?

Mr. Yaworski: Canadians have been spied upon by other Five Eyes partners?

Senator Kenny: At the request of Canadian intelligence agencies.

Mr. Yaworski: I think what you're referring to, at least in the context of individuals who have travelled overseas, is the ability for other agencies with certain capabilities, particularly in a technical space, to acquire intelligence on Canadian citizens. Where that has happened and where we've had any role in it, it has been based on warranted targets that we have had covered. But other agencies have the ability to target whomever they see fit, based on risks to their own countries or their own national interests. We do not have any control over that; it's based on their own laws and their own capabilities. But the general rule is that Five Eyes partners will not spy on each other.

Senator Kenny: Would I be fair to interpret your answer as saying this is principally a Communications Security Establishment problem?

Mr. Yaworski: I don't think it's a problem. I think the Communications Security Establishment has very good relationships with their signals intelligence counterparts, particularly in the Five Eyes. It's a cooperative relationship. It's like us with our fellow human intelligence services. The relationships are strong and they work closely together in identifying and targeting common threats.

The Chair: I'd like to pursue a question that was earlier put by me and others, and that has to do with the 80 individuals who have left the country, have been active in a terrorism act of some kind or identified and have come back to Canada.

I asked how they could come back here and not have any charges of any kind laid against them in view of the knowledge that we have. The response, if I'm not mistaken, was that under the new legislation, the Combating Terrorism Act, individuals who left the country with the intention of getting involved in terrorism could be possibly charged.

Am I correct in that? This new legislation should, at least in part, deal with these individuals if they do come back to Canada?

Mr. Yaworski: I'll try to answer that question, senator, but I would encourage you to put those questions to the RCMP, who obviously have expertise in this area.

Le sénateur Kenny : Monsieur Yaworski, on entend souvent dire que les membres du Groupe des cinq ont espionné les Canadiens à la demande des organismes canadiens du renseignement. Est-ce possible?

M. Yaworski : Les autres partenaires du Groupe des cinq ont espionné les Canadiens?

Le sénateur Kenny : À la demande des organismes canadiens du renseignement.

M. Yaworski : Je crois que ce dont vous parlez, du moins dans le contexte des personnes qui ont voyagé outre-mer, c'est de la capacité d'autres agences qui ont certaines compétences, particulièrement sur le plan technique, d'obtenir des renseignements sur des citoyens canadiens. Dans les cas où cela s'est produit et où nous avons eu un rôle à jouer, il s'agissait de cibles justifiées sur lesquelles nous exerçons une surveillance. Toutefois, d'autres agences ont la capacité de cibler n'importe qui lorsqu'elles le jugent nécessaire, en se fondant sur les risques pour leur propre pays ou sur leurs propres intérêts nationaux. Nous n'avons aucun contrôle là-dessus, car cela dépend de leurs propres lois et de leurs capacités. Mais en règle générale, les partenaires du Groupe des cinq ne s'espionnent pas entre eux.

Le sénateur Kenny : Aurais-je raison d'interpréter votre réponse en disant qu'il s'agit surtout d'un problème lié au Centre de la sécurité des télécommunications?

M. Yaworski : Je ne pense pas qu'il s'agit d'un problème. Je crois que le Centre de la sécurité des télécommunications entretient de très bonnes relations avec ses homologues du renseignement sur les transmissions, surtout au sein du Groupe des cinq. Il s'agit d'une relation fondée sur la coopération. C'est comme nous et les autres services du renseignement humain. Les liens sont solides et ils travaillent en étroite collaboration pour cerner et cibler les menaces communes.

Le président : J'aimerais revenir à une question que j'ai posée plus tôt et qui a été posée par d'autres personnes. Elle concernait les 80 personnes qui ont quitté le pays, qui ont participé à un acte de terrorisme d'une certaine nature ou qui ont été identifiées et qui sont revenues au Canada.

J'ai demandé comment ces personnes pouvaient revenir ici et ne pas faire l'objet d'une accusation étant donné les renseignements que nous possédons. La réponse, si je ne me trompe pas, c'était qu'en vertu de la nouvelle loi, c'est-à-dire la Loi sur la lutte contre le terrorisme, les personnes qui ont quitté le pays avec l'intention de participer à des activités terroristes pourraient possiblement faire l'objet d'accusations.

Est-ce exact? La nouvelle loi devrait, du moins en partie, viser ces personnes si elles reviennent au Canada.

M. Yaworski : Je vais tenter de répondre à la question, sénateur, mais je vous encourage à poser ces questions à la GRC, car elle a manifestement une expertise dans ce domaine.

I think one of the difficulties they're facing is the burden of proof, proving intent to commit an act or to join a certain group.

These individuals, when they're about to leave the country, will not advertise where they're going. They will not purchase a direct ticket from here to Syria. They will travel to other parts of the world where it's very difficult to then connect the dots in terms of where they subsequently travel and when they actually end up in a conflict zone in Syria.

They obfuscate their routes. In certain cases, when they are prevented, they borrow or steal passports of other individuals to facilitate their travel. They engage in activities to hide their trails and to make it difficult to prevent their departure. When they return to Canada again, it's one thing for us to be able to provide to the RCMP lead information saying such-and-such an individual was in Syria and was engaged, we believe, in operating with a terrorist group like Jabhat Al-Nusrah, but it's something else for them to prove it in a court of law, and the threshold to prove that they've committed an act that is worthy of terrorism charges in this space has been a difficult one.

There has been some success. Certainly the new legislation that we're referring to provides an extra tool for law enforcement to use, but it's not an easy prospect to go from a wilful desire to go engage in activities overseas and to be able to prove that in a court of law once they return to Canada. I would encourage you to put those questions to the RCMP, sir.

Senator Kenny: I have a follow-up to that. Would it also be the case, Mr. Yaworski, that the RCMP and CSIS would in fact have different points of view on somebody coming back from time to time? And in fact, your folks might be more interested in running an agent and trying to collect more information through him, and the RCMP are really primarily interested in collecting enough evidence that they can go to court?

Mr. Yaworski: Senator Kenny, clearly there are differences in our mandates, between us and the force. We work very cooperatively on CT issues, but to your point, absolutely. There is a difference between an intelligence investigation and a criminal investigation, which is why in the counterterrorist area we run parallel investigations. The RCMP, as you indicated, is looking to lay charges. We have an interest in developing further intelligence and perhaps recruiting that individual that you say came back to acquire additional information on where the next threat is coming from. So there are differences in our mandate, and yes, you're absolutely correct in that regard.

Senator Kenny: Chair, would you find it useful if we asked for a description of the parallel investigations?

The Chair: Go ahead, ask him.

Je crois que l'une des difficultés auxquelles on fait face, c'est le fardeau de la preuve, c'est-à-dire prouver l'intention de commettre un acte ou de se joindre à un certain groupe.

Lorsqu'elles sont sur le point de quitter le pays, ces personnes n'annoncent pas leur destination. Elles n'achètent pas un billet pour un vol direct entre le Canada et la Syrie. Elles voyageront d'abord dans d'autres parties du monde où il devient très difficile de déterminer leur prochaine destination et le moment où elles arriveront dans une zone de conflit en Syrie.

Elles brouillent les pistes. Dans certains cas, lorsqu'elles ont des problèmes, elles empruntent ou volent le passeport d'une autre personne pour faciliter leurs déplacements. Elles participent à des activités qui couvrent leurs traces et qui compliquent la tâche lorsqu'on tente de les empêcher de partir. Lorsqu'elles reviennent au Canada, c'est une chose pour nous d'être en mesure de fournir à la GRC des renseignements sur le fait qu'une telle personne était en Syrie et que nous croyons qu'elle participait aux activités d'un groupe terroriste comme Jabhat Al-Nusrah, mais c'est autre chose pour la GRC de prouver cela devant un tribunal, et le seuil à atteindre pour prouver que ces personnes ont commis un acte susceptible d'entraîner des accusations liées au terrorisme est très élevé ces cas-là.

On a réussi dans certains cas. La nouvelle loi à laquelle nous faisons référence offre certainement un outil supplémentaire aux organismes d'application de la loi, mais il n'est pas facile de prouver une intention de participer à des activités à l'étranger devant un tribunal une fois que ces personnes sont revenues au Canada. Je vous encourage donc à poser ces questions à la GRC, sénateur.

Le sénateur Kenny : Il y a autre chose. Serait-il également vrai, monsieur Yaworski, que la GRC et le SCRS auraient en fait, de temps en temps, des points de vue différents au sujet d'une personne qui revient au pays? Et en fait, vous préférez peut-être en faire un agent qui vous transmettra d'autres renseignements, alors que la GRC souhaite surtout recueillir assez de preuves pour amener l'affaire devant un tribunal?

M. Yaworski : Sénateur, il y a manifestement des différences entre notre mandat et celui de la GRC. Nous collaborons très étroitement sur les questions liées à la LCT, mais vous avez absolument raison. Il y a une différence entre une enquête en matière de renseignement et une enquête criminelle, et c'est pourquoi nous menons des enquêtes parallèles dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Comme vous l'avez indiqué, la GRC cherche à porter des accusations. Nous souhaitons obtenir des renseignements supplémentaires et peut-être recruter cette personne qui revient au pays, comme vous l'avez dit, pour tenter d'obtenir des renseignements supplémentaires sur l'origine de la prochaine menace. Il y a donc des différences entre nos mandats, et oui, vous avez absolument raison à cet égard.

Le sénateur Kenny : Monsieur le président, à votre avis, est-il utile de demander une description des enquêtes parallèles?

Le président : Allez-y, demandez-le-lui.

Senator Kenny: Could you describe for the committee, if you would, how the two processes run in parallel and how you resolve issues where you disagree on whether somebody should be charged or somebody should be run?

Mr. Yaworski: The success that we've had over the past several years, but even with the cases that are before the courts right now, the VIA Rail threat, for example, which I'm sure you're aware of, and other cases that we've had, the Canada Day attempt to bomb the Victoria legislature, these cases, while they're before the courts, are similar in nature; and I'm not going to get into any specifics in those cases, but generally to answer your question I'll say that what we've learned over the years in terms of improving the relationship with ourselves and the RCMP has led to a system where we will provide them lead information, because it's only natural we will be the first ones to come across that counterterrorism-type information. We have a lower threshold in terms of acquiring our warrant of powers. We have a lower threshold to use those intrusive techniques that will lead to the intelligence that indicates a clear threat.

At some point we will receive information that suggests this is going to proceed from an intelligence investigation to a criminal investigation because they've met that threshold. At that point, we will provide a disclosure to the RCMP, who will then initiate their own investigation. That disclosure is relatively light in terms of content. That disclosure gives the RCMP just the bare bones of what they need to initiate their own investigation, to deploy their own resources, to deploy their own surveillance, to go up in their own Part VI applications to get their own warranted coverage. They use our lead information to advance to a point where they can initiate their own investigation, and they will take over primacy on those targets that are now being looked at from a criminal perspective.

Our parallel intelligence investigation will look at those others in the periphery, perhaps those that haven't made the top list of RCMP from a criminal threshold perspective. They're focused on those; we're looking at the others around the outer side, the perimeter, because our concern is not on the case that we've uncovered. The RCMP handles that. Our concern is on what's coming next, who else may be implicated in this — if there is an investigation over here, what's going on over there. I've tried to answer your question that way, senator.

The Chair: I want to ask one further question that the witness mentioned earlier, and that was a question of an exit information system at the borders. Perhaps you could expand on how helpful this would be for you to be able to do your job and your other departments that you work with.

Le sénateur Kenny : Pourriez-vous décrire au comité comment les deux processus se déroulent en parallèle et comment vous résolvez les problèmes lorsque vous êtes en désaccord sur la question de savoir si une personne devrait faire l'objet d'accusations ou si on devrait l'utiliser?

M. Yaworski : Le succès que nous avons obtenu ces dernières années... mais même en ce qui concerne les cas qui sont actuellement devant les tribunaux, par exemple la menace contre VIA Rail, dont vous avez certainement entendu parler, et d'autres cas, par exemple la tentative d'attentat à la bombe à l'Assemblée législative de Victoria à la fête du Canada, ces cas, même s'ils se trouvent devant les tribunaux, sont de nature similaire. Je ne vais pas entrer dans les détails en ce qui concerne, mais en général, pour répondre à votre question, je dirais que ce que nous avons appris au cours des années, c'est que l'amélioration des relations entre notre organisme et la GRC a créé un système dans lequel nous lui fournissons des renseignements essentiels, car il est naturel que nous soyons les premiers à avoir accès à ce type de renseignements sur la lutte contre le terrorisme. Notre seuil est moins élevé en ce qui concerne l'acquisition de nos pouvoirs conférés par mandat et en ce qui a trait à l'utilisation de techniques intrusives qui nous permettent d'obtenir des renseignements qui indiquent clairement la présence d'une menace.

À un certain moment, nous obtiendrons des renseignements qui laissent croire que l'enquête passera d'une enquête en matière de renseignement à une enquête criminelle, car ce seuil est atteint. À ce moment-là, nous divulguerons les renseignements à la GRC, qui lancera sa propre enquête. Cette divulgation est relativement légère sur le plan du contenu. Mais elle donne à la GRC les éléments essentiels dont elle a besoin pour lancer sa propre enquête, pour déployer ses propres ressources et ses propres techniques de surveillance, et pour avoir recours à l'application de la partie VI qui lui permet d'exercer sa propre surveillance justifiée. Les agents de la GRC utilisent nos renseignements essentiels pour parvenir à lancer leur propre enquête, et ils auront priorité sur les cibles qui sont maintenant considérées comme étant criminelles.

Dans le cadre de notre enquête parallèle en matière de renseignement, nous examinerons les éléments en périphérie, par exemple ceux qui ne sont pas sur la liste prioritaire de la GRC relativement au seuil criminel. La GRC se concentre sur sa liste, et nous examinons les éléments du périmètre, car notre préoccupation n'est pas le cas que nous avons découvert. C'est l'affaire de la GRC. Notre préoccupation concerne l'avenir, les autres intervenants — par exemple, si une enquête est menée d'un côté, nous examinons ce qui se passe de l'autre côté. J'ai tenté de répondre à votre question de cette façon, sénateur.

Le président : J'aimerais poser une autre question sur un élément mentionné plus tôt par le témoin, c'est-à-dire un système d'information sur les sorties aux frontières. Pourriez-vous nous en dire davantage sur la façon dont un tel système vous aiderait dans votre travail et sur la façon dont il serait utile aux autres services avec lesquels vous travaillez?

Mr. Yaworski: Thank you, senator, and I did choose those words quite carefully. An exit information system is not exit control. There is no control. Canadians have every right to leave the country and enter the country again whenever they wish.

Exit information is something we're lacking right now, and it's quite germane to the foreign fighter issue. We don't know when certain individuals on Canadian documentation have left the country. We just don't have that information available to us right now in terms of something that can be corroborated such as a passport that has been swiped on the way out of Canada. As a result, we have to rely on other techniques. We have to rely on other investigative methods to determine when subjects of interest to us have left the country. In many cases it's through allied reporting from a certain other country that they land in, but we do not have that exit information on the way out. To your point, it would be extremely helpful moving forward in addressing the foreign fighter phenomenon.

The Chair: Thank you very much, Mr. Yaworski. You were very forthright, and I felt you gave a very good presentation. This has been of benefit to us as a committee.

On June 19, 2014, the Senate approved the following reference for this committee:

That the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to study and report on national security and defence issues in Indo-Asia-Pacific Relations and their implications for Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2015 . . .

The Indo-Asia-Pacific is a new term for Canadians. It is important that we recognize that the region is not simply Asia, a term that is very limiting from a security and defence perspective; rather, it stretches from India over to Japan, down to Australia and New Zealand.

With us to set the stage for our study is a gentleman who is perhaps Canada's preeminent scholar and authority in this region, Dr. James A. Boutilier. Dr. Boutilier is the Special Adviser on Policy at Canada's Maritime Forces Pacific headquarters based in Esquimalt, British Columbia. Dr. Boutilier's current responsibilities include advising the Commander of Maritime Forces Pacific on matters related to foreign policy, defence and maritime security in the Asia-Pacific region.

M. Yaworski : Merci, sénateur, et j'ai choisi ces mots minutieusement. Un système d'information sur les sorties n'est pas un système de contrôle des sorties. Aucun contrôle n'est exercé. Les Canadiens ont le droit de quitter le pays et d'y revenir à leur guise.

Actuellement, nous n'avons pas de système d'information sur les sorties, et c'est important pour la question des combattants étrangers. Nous ne connaissons pas le moment où certaines personnes qui se trouvent sur des documents canadiens ont quitté le pays. Actuellement, nous n'avons pas ce type de renseignement qui pourrait être corroboré, par exemple, par un passeport enregistré à sa sortie du Canada. Par conséquent, nous devons utiliser d'autres techniques. Nous devons utiliser d'autres méthodes d'enquête pour déterminer le moment où des personnes qui nous intéressent ont quitté le pays. Dans un grand nombre de cas, nous le faisons par l'entremise d'un signalement allié venant d'un autre pays dans lequel ces personnes sont arrivées, mais nous n'avons pas ces renseignements sur la sortie. Pour répondre à votre question, cela nous aiderait énormément à traiter le phénomène des combattants étrangers.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Yaworski. Vous avez été très direct, et vous avez livré un très bon exposé. C'est très utile au comité.

Le 19 juin 2014, le Sénat a approuvé l'ordre de renvoi suivant pour le comité :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les questions de sécurité nationale et de défense dans les relations avec la région Indo-Asie-Pacifique et leurs répercussions sur les politiques, pratiques, situation et capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense; et

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2015...

La région Indo-Asie-Pacifique est une nouvelle appellation pour les Canadiens. Il est important que nous reconnaissons que cette région ne comprend pas simplement l'Asie, une appellation aux limites très étroites sur les plans de la sécurité et de la défense. Cette appellation s'étend plutôt de l'Inde jusqu'au Japon, et descend jusqu'à l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Aujourd'hui, pour établir le contexte de notre étude, nous accueillons un témoin qui est peut-être le chercheur et spécialiste le plus éminent du Canada sur cette région, M. James A. Boutilier. M. Boutilier est conseiller spécial (politique), Forces maritimes du quartier général du Pacifique basé à Esquimalt, en Colombie-Britannique. Dans le cadre de ses responsabilités actuelles, M. Boutilier doit notamment conseiller le commandant des Forces maritimes du Pacifique sur des questions liées à la politique étrangère, à la défense et à la sécurité maritime dans la région de l'Asie-Pacifique.

Dr. Boutilier recently hosted the maritime security conference in Victoria, which brought together many of the nations in this region and allowed Canada to play a foremost role as a maritime nation by hosting this biannual gathering.

As an aside, Senator Kenny and I were able to attend that conference, and I want to congratulate you on a very well-run and informative conference.

Dr. Boutilier, welcome back to the committee. I understand you have an opening statement. Please begin. We have one hour for this panel.

James A. Boutilier, Adjunct Professor, Pacific Studies, University of Victoria, as an individual: Thank you, Mr. Chair, and greetings to your fellow committee members.

I think probably the most important issue for us to wrestle with at present is the trans-Pacific relationship between Washington and Beijing. If the rise of China in the last quarter of the 20th century was the most important global phenomenon, certainly the management of the relationship between the United States and China is the most important and compelling challenge for the first quarter of this century. It is a relationship undergirded, I would suggest, with profound strategic ambiguity and a lack of trust. Despite efforts at the highest level to build bridges between Washington and Beijing, there is a great deal of uncertainty as to what China's endgame is.

Part of the issue is the so-called American rebalance into the Pacific. It is important to note that the Americans have been deeply engaged in the Pacific for many years indeed. What we see now in the post-Iraq, post-Afghanistan period is a reanimation of their ties and activities in the region. It is a critical development. From Beijing's perspective, however, they see all of their — that is to say, China's — activities as entirely legitimate and in response to Washington's activities in the region.

There is a sense of victimhood in China, which is a prism through which the Chinese see almost all of their actions. It's very difficult to wean them off this sort of world view. It governs all of their activities in the Western Pacific and into the Indian Ocean.

I think it is also important for us to pay passing attention — or perhaps more than passing attention — to the question of the energy and effectiveness of the Chinese economy. Some years ago, we were concerned about a China that was too powerful. Now I would suggest to you that there may be an argument for being concerned about a China that is not necessarily weak but is weakening. Certainly the level of economic activity is in a state of decline, and there is a profound array of structural challenges that face Chinese leadership. How will these manifest themselves in terms of China's foreign policy, its interaction with other players in the region? I would suggest further that an architecture of containment has begun to arise. It is informal, but it is there nonetheless, and it plays to China's sense of paranoia that

Récemment, à Victoria, M. Boutilier a été l'hôte d'une conférence sur la sécurité maritime qui regroupait un grand nombre de nations de cette région et qui a permis au Canada de jouer un rôle de premier plan en tant que nation maritime grâce à l'organisation de ce regroupement semestriel.

J'aimerais préciser que le sénateur Kenny et moi avons eu la chance de participer à cette conférence, et j'aimerais vous féliciter, car elle était très bien organisée et informative.

Monsieur Boutilier, nous vous souhaitons la bienvenue au comité. D'après ce que je comprends, vous livrerez un exposé. Allez-y. Nous avons une heure pour ce groupe.

James A. Boutilier, professeur adjoint, Études du Pacifique, Université de Victoria, à titre personnel : Merci, monsieur le président. J'aimerais également saluer les membres du comité.

Je crois qu'actuellement, la question la plus importante à laquelle il faut probablement s'attaquer, c'est celle des relations transpacifiques entre Washington et Beijing. Si la montée de la Chine pendant le dernier quart du XX^e siècle a représenté le phénomène mondial le plus important, la gestion de la relation entre les États-Unis et la Chine est certainement le défi le plus important et le plus difficile de notre siècle. À mon avis, cette relation est fondée sur une profonde ambiguïté sur le plan stratégique et sur un manque de confiance. Malgré les efforts déployés au plus haut échelon pour jeter des ponts entre Washington et Beijing, une grande incertitude plane sur l'objectif ultime de la Chine.

Une partie du problème est attribuable au soi-disant rééquilibrage américain vers le Pacifique. Il est important de noter que les Américains sont engagés profondément dans la région du Pacifique depuis de nombreuses années. En cette période post-Irak et post-Afghanistan, on assiste plutôt au réveil de leurs liens et de leurs activités dans la région. C'est un développement critique. Pour Beijing, cependant, les activités de la Chine sont toutes absolument légitimes et se veulent une réponse aux activités de Washington dans la région.

Les Chinois se voient comme des victimes, et cela teinte presque toutes leurs activités. Il est très difficile de leur faire voir le monde autrement. Toutes leurs activités sont régies par ce sentiment dans le Pacifique occidental et dans l'océan Indien.

Je crois qu'il est également important de s'intéresser au passage — et peut-être plus que cela — à la question de l'énergie et de l'efficacité de l'économie chinoise. Il y a quelques années, nous nous inquiétions de l'ascension fulgurante de la Chine. Je vous dirais qu'aujourd'hui, il faut peut-être s'inquiéter de son déclin, même si elle n'a pas nécessairement perdu beaucoup de sa puissance. Son activité économique est sur une pente descendante, et les dirigeants chinois sont confrontés à des défis colossaux de nature structurelle. Comment est-ce que cela va se répercuter sur la politique étrangère de la Chine et sur ses interactions avec les autres acteurs dans la région? J'avancerais même qu'une architecture d'endiguement commence à poindre à l'horizon. Ce n'est rien d'officiel, mais elle est là tout de même. Cela ne fait

surrounding the whole of China and denying China its legitimate ambitions is a structure of countries all dedicated to trying to check China's rise.

One of the sources of concern, of course, as all of you are aware, is the dramatic growth in Chinese military capability over the past quarter century. The Chinese, of course, would maintain that their defence budget, which has risen at a double-digit rate for more than two decades, is simply a reflection of comparable growth in their national GDP. The fact of the matter remains, however, that the maritime architecture of the region has changed profoundly. *The Economist* news magazine, for example, would suggest in a rather simplified graph that China has now surpassed the United States in the number of naval hulls. That, of course, is something of a cartoon because it lacks the qualitative nuances that are critical for your consideration. Nevertheless, the dramatic appearance of an increasingly large and sophisticated Chinese navy is something that makes Washington's calculations more and more challenging.

Where do we fit in all of this as a modest, mid-level nation with modest, mid-level military assets? I would suggest to you that we are very late in the day in coming to grips with the importance of Asia. If we go back to 1983, what we see is that trans-Pacific trade exceeded trans-Atlantic trade, and that phenomenon has continued to the present day. A three and a half times greater proportion of world trade moves across the Pacific to Canada than across the Atlantic.

But for a variety of reasons, historic and structural, Canada, I would suggest to you, has ignored the new realities emerging in Asia and is coming to them at the eleventh hour. One of the big challenges for Canada is how to establish our brand, our sense of commitment to the region, because throughout much of Asia, we are, frankly, invisible. One of the things we have to do is build up a reputation for being actually and truly committed to the region, and in the process, we have to remember that disaggregating security from trade is almost impossible in the Asian context.

We need a great deal more focus and energy. Rhetoric alone will not sustain us, and we have to be much more strategic in terms of how we advance in a region that is vast and increasingly challenging.

Let me leave it there, Mr. Chair, and then I would be happy to entertain questions.

The Chair: Thank you, Dr. Boutilier. I would like to set the stage, if I could, in respect to questions overall as far as the Indo-Asia-Pacific region is concerned.

The Canadian Security Intelligence Service has commented on the economic, demographic and political changes under way in that region. They have gone so far as to say that threat assessments have identified a number of key concerns, including

qu'accentuer la paranoïa de la Chine, qui croit que les autres pays sont tous là pour l'encercler et la brimer dans ses ambitions légitimes, tout cela pour freiner son ascension.

Une des choses qui suscitent de l'inquiétude, comme vous le savez tous, c'est l'expansion spectaculaire de la capacité militaire de la Chine au cours des 25 dernières années. La Chine maintiendra bien sûr que son budget de défense, qui croît à un taux allant dans les deux chiffres depuis plus d'une vingtaine d'années, n'est que le reflet de son PIB national, qui a connu une croissance comparable. Il n'en demeure pas moins que l'architecture maritime de la région a vécu un profond bouleversement. Dans un graphique plutôt simplifié de la situation publié par le magazine d'information *The Economist*, par exemple, on montre que la Chine possède maintenant plus de navires que les États-Unis. C'est une illustration quelque peu caricaturale, car elle n'offre pas toutes les nuances qualitatives qui sont essentielles à votre étude. L'apparition soudaine de la Marine chinoise, qui est de plus en plus grande et sophistiquée, complique de plus en plus les calculs de Washington.

Où s'inscrit le Canada dans tout cela, une nation modeste d'envergure moyenne qui a des moyens militaires à son image? Je vous dirais que nous avons mis beaucoup de temps à comprendre l'importance que revêt l'Asie. Si on remonte à 1983, on constate que le commerce transpacifique dépassait déjà le commerce transatlantique, et ce phénomène se poursuit à ce jour. Trois fois et demie plus d'échanges commerciaux mondiaux arrivent au Canada du Pacifique que par l'Atlantique.

Mais pour diverses raisons, historiques et culturelles, le Canada a fait fi des nouvelles réalités émergeant de l'Asie et s'y intéresse maintenant au dernier moment. Un des plus grands défis pour le Canada est d'établir sa marque de commerce, son sens de l'engagement envers la région, parce que franchement, le Canada est invisible dans la majeure partie de l'Asie. Le Canada doit notamment se bâtir une réputation comme pays réellement engagé envers la région, et il doit le faire en se rappelant qu'il est pratiquement impossible de dissocier les questions de sécurité du commerce dans le contexte de l'Asie.

Nous devons nous y intéresser de beaucoup plus près et multiplier les efforts. Seule, la rhétorique ne nous sera pas d'un grand secours, et nous devons nous montrer plus stratégiques pour progresser dans cette vaste région qui pose de plus en plus de défis.

Je vais m'arrêter là-dessus, monsieur le président. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Boutilier. J'aimerais mettre les choses en contexte pour la suite des questions concernant la région Indo-Asie-Pacifique.

Le représentant du Service canadien du renseignement de sécurité a parlé des changements économiques, démographiques et politiques en cours dans la région. Il a même affirmé que des évaluations de la menace avaient permis de cerner différents

terrorism, the proliferation of weapons of mass destruction, espionage, foreign interference and cybersecurity.

Doctor, what are your thoughts on the terrorism and extremism in the Indo-Asia-Pacific region, and to what extent do these activities threaten Canada's national security?

Mr. Boutilier: We are faced straightaway with a sort of theological issue in terms of where the Indo-Pacific region stretches to where. But if we, in fact, take the northwest Indian Ocean as the western frontier of the Indo-Pacific, then that clearly encompasses countries like Iran, Pakistan, Afghanistan, India and so forth.

We can see that coming out of Southwest Asia, there are certainly influences that affect Muslim states in Southeast Asia. For example, and there are forces that stimulate radical activities in a state like Indonesia, where 90 per cent of the population adhere to Islam. In fact, the Indonesians have acted fairly effectively over the years to try to eliminate terrorist activity in Indonesia, but it spills over to the Southern Philippines, and it occasionally appears in Malaysia.

It has not been an enormous threat in the way that the activities of ISIL in Iraq and Syria have been. Islam in Indonesia is a much more relaxed and informal form than it appears in Southwest Asia.

Terrorism is an issue. It is partly in the eyes of the beholder, as well, because up in Western China, there is a Turkmen population whose eagerness to achieve a degree of independence is a source of deep dismay for the authorities in Beijing. That's an area of constant tension and unrest in Western China.

Senator Mitchell: Thank you very much, professor. We met with you some years ago when I was in Victoria when our committee was there, and it was very impressive, as it is today.

The question I would like to get at is the nature of the threat of China, if it is a threat, or what it proposes in the context in which you are discussing. It is known that China holds trillions of dollars of U.S. bonds, which begs the very question: Why would China do anything to threaten the U.S. economy if the U.S. owes it so much money? Isn't that in itself a stabilizing factor in that relationship?

Mr. Boutilier: Well, it certainly is. I always compare it to two climbers on the north face of the Eiger. They're roped together, and as long as the two economies are functioning in tandem, they're in a safe condition. It would be catastrophic — suicidal, I would suggest — for the Chinese to begin selling off treasury bills on a major scale. That would, in fact, weaken fundamentally an already problematic economy in the United States.

risques importants, dont le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, l'espionnage, l'ingérence étrangère et la cybersécurité.

Monsieur, que pensez-vous du terrorisme et de l'extrémisme dans la région Indo-Asie-Pacifique, et dans quelle mesure ces activités présentent-elles une menace pour la sécurité nationale du Canada?

M. Boutilier : D'emblée, nous sommes confrontés à un genre de dilemme théologique, c'est-à-dire de déterminer jusqu'où s'étend la région Indo-Pacifique. Mais si on considère que le nord-ouest de l'océan Indien est la frontière occidentale de l'Indo-Pacifique, alors la région comprend des pays comme l'Iran, le Pakistan, l'Afghanistan, l'Inde et d'autres.

En Asie du Sud-Est, des courants influent certainement sur les États musulmans, par exemple, et des forces encouragent les activités radicales dans les pays comme l'Indonésie, où 90 p. 100 de la population adhère à l'islam. En fait, les Indonésiens ont pris des mesures assez efficaces au fil des ans pour tenter d'éliminer l'activité terroriste en Indonésie, mais on en retrouve aussi au sud des Philippines, et parfois en Malaisie.

La menace n'est pas aussi importante qu'en Irak ou en Syrie, avec les activités de l'État islamique. En Indonésie, l'islam est un véhicule beaucoup plus relâché et informel qu'il ne le paraît dans d'autres régions de l'Asie du Sud-Est.

Le terrorisme pose problème. C'est en partie une question de perception. Par exemple, en Chine occidentale, le désir d'indépendance des Turkmènes fait le grand désarroi des autorités de Beijing. C'est une source de tension et d'agitation constantes en Chine occidentale.

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup, monsieur. Nous vous avons rencontré il y a quelques années, lors du passage du comité à Victoria. C'était très impressionnant à ce moment-là, et cela l'est toujours.

J'aimerais connaître la nature de la menace en Chine, si c'en est bel et bien une, ou de ce qu'elle propose dans le contexte dont il est question ici. On sait que la Chine possède des billions de dollars en obligations des États-Unis, ce qui m'amène forcément à poser la question suivante : pourquoi la Chine voudrait-elle nuire à l'économie américaine, si les États-Unis lui doivent tant d'argent? N'est-ce pas là un facteur équilibrant en soi dans la relation entre les deux pays?

M. Boutilier : Tout à fait. Je compare toujours la situation à celle de deux grimpeurs sur le versant nord de l'Eiger. Elles sont liées l'une à l'autre, et tant que les deux économies travaillent en tandem, elles sont en sécurité. Ce serait catastrophique, voire suicidaire, si la Chine devait entreprendre de vendre ses bons du Trésor à grande échelle. En fait, cela viendrait affaiblir considérablement l'économie américaine, qui est déjà chancelante.

I don't see that. What I do see is the Chinese are increasingly using their \$4 trillion in foreign exchange to target, by way of sovereign funds, major projects around the world. In Africa, even in places like Iceland and Greenland, they're the largest purchasers of land in those two north Atlantic areas.

They're increasingly concerned about how to turn this array of foreign exchange into political instruments, but I think your basic premise is entirely correct.

Senator Mitchell: In a sense your observation of the velocity, if I can use that word, with which their military is being increased or enhanced is startling. At face value, that might look like a military threat to the rest of the world or to the region. But is it also not the case that while we consider the Chinese government to be a dictatorship and, ultimately, completely in control, it is a country of 1.4 billion people, give or take, that's extremely difficult to control? At the back of the leadership's mind, is it not possible that they're concerned with economic pressures, with the geographic diversity, with minority groups, et cetera, and that, in fact, they might have a stability problem within their own country and that some of that militarization is a reflection of that and of creating jobs for a massive population that in some regions doesn't have economic opportunity?

Mr. Boutillier: Indeed, you have targeted many of the critical concerns for the senior leadership in Beijing.

One of the things that are worthy of note is that a highly developed sense of nationalism prevails in northeastern Asia, a nationalism that we might compare with the nationalism that was exhibited in Europe on the eve of the First World War. This makes national responses increasingly emotional and sensitive. This, of course, is also an instrument which the leadership is able to play to on occasion when it wishes to generate, for example, anti-Japanese sentiment and so forth. But the leadership has an enormous array of challenges.

Clearly, one of the biggest issues is the unequal distribution of wealth within the nation. In the sense that we often think of high levels of distinction between those of wealth and those without in a nation like the United States, in fact, the Gini coefficient, which measures that relationship, is significantly higher in China. So the leadership is dedicated to trying to spread the wealth, but it has not been very successful in doing that.

It is also faced with an array of fundamental issues related to the environment. The environment is, in a word, a mess, and while they're attempting to remediate it, it has become increasingly a check on economic growth.

We also see that in keeping with a long tradition in China, the fiats or directions that go out from Beijing are, in many cases, ignored by local party cadres in distant provinces. So they're wrestling with that challenge.

Je ne pense pas que cela va arriver. Je crois plutôt que la Chine mise de plus en plus sur ses 4 billions de dollars en monnaie étrangère pour investir, par l'entremise de fonds souverains, dans des grands projets à l'échelle mondiale. En Afrique, et même en Islande et au Groenland, la Chine est le plus grand acheteur de terres dans ces deux régions du nord de l'Atlantique.

Elle cherche constamment des façons de transformer ces devises étrangères en instruments politiques, mais votre prémisses de base est tout à fait exacte.

Le sénateur Mitchell : Dans un sens, votre commentaire sur la rapidité avec laquelle la Chine accroît sa capacité militaire est alarmant. À première vue, on pourrait interpréter cela comme une menace militaire pour le reste du monde ou pour la région. Mais aussi, même si on voit la Chine comme une dictature, n'est-ce pas extrêmement difficile de contrôler un pays qui a une population de quelque 1,4 milliard d'habitants? Peut-on penser que les dirigeants chinois sont préoccupés par les pressions économiques, la diversité géographique, les groupes minoritaires, et ainsi de suite, et que cette militarisation est une façon de stabiliser le pays et de créer de l'emploi pour une population très nombreuse qui, selon les régions, n'a accès à aucune possibilité économique?

M. Boutillier : Vous avez raison, ce sont là les plus grandes préoccupations des grands dirigeants à Beijing.

Il est entre autres important de signaler que le nationalisme est bien vivant dans le nord-est de l'Asie, un nationalisme que l'on pourrait comparer à celui dont on faisait montre en Europe à l'aube de la Première Guerre mondiale. Les réactions nationales sont ainsi de plus en plus émotives et délicates. C'est un autre outil que peuvent utiliser les dirigeants lorsqu'ils souhaitent, par exemple, générer de la hargne contre les Japonais. Ils sont toutefois confrontés à une vaste gamme de défis.

Une des plus grandes difficultés au pays réside dans la distribution de la richesse. On pense souvent à l'écart entre les pauvres et les riches dans des pays comme les États-Unis, mais le coefficient de Gini, qui mesure la répartition des revenus, est en fait beaucoup plus élevé en Chine. Le gouvernement tente donc de répartir les richesses, mais n'a pas vraiment réussi de ce côté.

Il est aussi aux prises avec différents enjeux fondamentaux en ce qui concerne l'environnement. En un mot, l'environnement est un gâchis, et tandis que le gouvernement tente de remédier à la situation, de plus en plus, l'environnement va de pair avec la croissance économique.

Et fidèlement à une longue tradition en Chine, les partis locaux des provinces éloignées font fi des décrets ou des directives issus de Beijing. Le gouvernement doit composer avec cela également.

They see themselves as a nation that has now arrived after more than a century and a half of humiliation, and the growth of their military capability and, more specifically in this case, their navy, is seen as a hallmark of a nation which is now a nation of global standing. One of the critiques, of course, is that while the Chinese may wish to be seen in that way, they have failed in the eyes of many Western observers to observe international norms and to be a responsible global player.

So you are quite right in suggesting that the leadership faces an array of challenges, internal, external and throughout the region.

I would suggest that there's a profound sense of uncertainty as to what China's endgame is. Virtually all the major nations have China as their number one or two trade partner, but they're all keeping their powder dry because they don't know how China is going to utilize its burgeoning military capability.

Senator White: Thanks for appearing today, Mr. Boutilier. We see Canada looking at moving more greatly into international trade and into the Asia-Pacific area. What do you see as some of the national security threats that we can expect to face?

Mr. Boutilier: It is important, among other things, to underscore the fact that the American rebalance into Asia, while frequently denominated in military terms, is, in fact, a rebalance that has a profound economic component, of which the Trans-Pacific Partnership is a key element. And we, of course, are becoming partners in that trans-Pacific economic relationship.

Asia is not, in many cases, an easy world in which to do business. We find that the opaque nature of business in China, the lack of legal predictability, makes it a challenge for firms large and small to conduct operations.

Similar critiques could possibly be raised with respect to doing business in India, even though India is a good deal more open in many ways and predictable than is the case in China.

One of the challenges we face as a nation is that very few of our companies are major companies, although there are many small companies that have expertise or products or capabilities which are very much sought after in Asia.

The big challenge, of course, is that you have got to be there. We're arriving at the eleventh hour and we're faced with some very strong competition.

I had the good fortune of addressing an audience of international barristers recently, and I said if there's one thing you take away from my presentation, it should be a sense of urgency. While I would not wish to undermine the collaborative and inclusive processes to which we're dedicated here in Canada, we have to realize that many of our competitors are moving much faster than we are to try to establish economic bridgeheads in the region.

Les Chinois voient leur pays comme une nation qui émerge après plus de 150 ans d'humiliation, et l'expansion de leur capacité militaire, et dans ce cas-ci de la marine, est vue comme la marque d'une nation qui a su se tailler une place sur la scène internationale. Bien que la Chine veuille être perçue ainsi, de l'avis de bien des observateurs occidentaux, elle n'a pas su observer les normes internationales ni agir en acteur mondial responsable.

Vous avez donc tout à fait raison de dire que le gouvernement est confronté à toutes sortes de défis, à l'interne, à l'externe et dans toute la région.

Je vous dirais que le plan de match de la Chine demeure très incertain. Presque toutes les grandes puissances économiques ont la Chine comme partenaire commercial numéro un ou deux, mais elles restent sur le qui-vive, car elles ne savent pas comment la Chine va utiliser sa nouvelle capacité militaire.

Le sénateur White : Merci de votre présence, monsieur Boutilier. On voit que le Canada se tourne de plus en plus vers le commerce international et la région de l'Asie-Pacifique. Quelles sont les menaces auxquelles nous devrions nous attendre en ce qui concerne la sécurité nationale?

M. Boutilier : Il faut notamment souligner que le rééquilibrage américain en Asie, bien qu'on en parle souvent en termes militaires, est en fait un rééquilibrage qui a un profond volet économique, dont le Partenariat transpacifique est un élément clé. Et le Canada se joint évidemment à cette relation économique transpacifique.

En règle générale, il n'est pas facile de faire des affaires avec l'Asie. L'opacité des affaires en Chine et l'imprévisibilité des mécanismes juridiques font qu'il est difficile pour les petites et grandes entreprises de mener leurs activités.

On pourrait dire la même chose de l'Inde, même si elle est beaucoup plus ouverte sur bien des plans et qu'elle offre des mécanismes plus prévisibles que la Chine.

La difficulté pour le Canada, c'est que très peu de ses entreprises sont des compagnies d'envergure, bien que de nombreuses petites entreprises canadiennes aient l'expertise, les produits ou les capacités qui sont très recherchés en Asie.

Le grand défi consiste bien sûr à être sur place. Le temps presse et nous avons affaire à des concurrents féroces.

J'ai eu l'honneur de m'adresser à un groupe d'avocats internationaux dernièrement, et je leur ai dit que s'ils n'avaient qu'une seule chose à retenir de mon exposé, c'est qu'il y a urgence d'agir. Je ne souhaite pas diminuer les processus axés sur la collaboration et l'inclusion que préconise le Canada, mais nous devons reconnaître que bon nombre de nos concurrents sont beaucoup plus rapides que nous pour tenter d'établir des ponts économiques dans la région.

We do have areas of expertise, whether in environment, air traffic and engineering or in offshore activities and so forth, that have very considerable market potential in Asia. However, if you were to look at the statistics, our share of Asian trade has continued to shrink, relatively speaking. It has grown in overall terms, but over and against many of our competitors, we are simply not holding our own.

Senator White: What do you see is necessary to reverse that trend?

Mr. Boutilier: This is a very good question. It raises some theological questions about the degree to which the government can actually create a more conducive atmosphere or environment for trade. There are some big challenges in Asia in terms of distances, language capability and acquiring the right sort of partners. Now, these sorts of concerns affect business anywhere internationally.

We have begun to turn our attention to Asia, but we continually are distracted by other developments internationally. We have to demonstrate that we are fully committed to the region, because in many quarters we're seen as pleasant companions and colleagues, but never here, and we have not built the track record of continued commitment to the region. Of course, as I suggested earlier, security and trade are in many cases indistinguishable in terms of building our presence, our track record, in the region. It is an area that places enormous importance on security, and an area in which many people who have been in the security business have moved on into senior political or advisory roles. We see that in countries like Thailand, China and elsewhere.

It is a question of much more and much more quickly developing a track record in the region, or we turn our back on the region and focus elsewhere. One of the issues, for the moment, is that we're technically committed to developing our priorities in Latin America, and, yet, I would argue that Asian markets are a good deal more compelling in terms of their potential than the ones south of us.

Senator Beyak: We have recently heard about the South China Sea and the stable Pacific. U.S. scholar Robert Kaplan writes that for too long the West has taken that stability for granted. Do you have any thoughts on that?

Mr. Boutilier: One of the ironies of the Pacific arena is the fact that the dramatic growth in the Chinese economy owes a good deal to the overall stability provided by the United States Navy and the United States' presence throughout the region. Indeed, throughout the whole of the Indo-Pacific region, all of the players are eager to have Washington remain involved. They have a deep, inchoate anxiety that, somehow, they're going to wake up one day and find that the Americans are gone.

Leaving that aside, if we look more specifically at the South China Sea, you will see that the South China Sea is part of the critical connection between the Indian Ocean and the Pacific

Nous avons à offrir des domaines d'expertise qui ont un très grand potentiel commercial en Asie, que ce soit dans le secteur de l'environnement, de la circulation aérienne, de l'ingénierie ou encore du travail océanique. Cependant, si on étudie les statistiques, en termes relatifs, notre part du marché n'a cessé de diminuer en Asie. Les chiffres ont grimpé en général en ce qui concerne les avoirs, mais nous n'arrivons tout simplement pas à nous mesurer à bon nombre de nos concurrents.

Le sénateur White : Que doit-on faire pour renverser cette tendance, selon vous?

M. Boutilier : C'est une très bonne question. Il faut se demander dans quelle mesure le gouvernement peut réellement créer un contexte plus propice aux affaires. L'Asie comporte tout un lot de difficultés, dont la distance, la langue et la nécessité de trouver les bons partenaires. Ce genre de préoccupations est l'apanage du commerce international, quel que soit le pays.

Nous avons commencé à nous intéresser à l'Asie, mais nous sommes constamment distraits par d'autres développements ailleurs dans le monde. Nous devons démontrer que notre engagement envers la région est total, car dans bien des quartiers, nous sommes vus comme des collègues de plaisante compagnie, mais qui brillent par leur absence. Nous n'avons pas fait preuve de constance à cet égard. Comme je l'indiquais plus tôt, la sécurité et le commerce vont bien souvent de pair dans l'établissement de notre présence dans la région. C'est une région qui accorde une importance énorme à la sécurité et où les personnes qui ont travaillé dans ce domaine sont promues à des postes de haut gradé politique ou de conseiller principal. C'est ce qu'on peut voir en Thaïlande et en Chine, par exemple.

Il s'agit d'affermir notre présence dans la région de plus en plus rapidement, ou de lui tourner le dos pour concentrer nos efforts ailleurs. Ce qui complique les choses en ce moment, c'est que techniquement, nous nous sommes engagés à faire avancer nos priorités en Amérique latine, et pourtant, j'avancerais que le potentiel des marchés asiatiques est beaucoup plus attrayant que celui de nos voisins du Sud.

La sénatrice Beyak : Nous avons récemment entendu parler de la mer de Chine méridionale et de la stabilité du Pacifique. Le professeur Robert Kaplan avance que l'Occident tient cette stabilité pour acquis depuis trop longtemps. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Boutilier : L'ironie avec la région du Pacifique, c'est que la croissance fulgurante de l'économie chinoise est en grande partie attribuable à la stabilité globale assurée par la Marine américaine et la présence des États-Unis dans l'ensemble de la région. En effet, à l'échelle de la région Indo-Pacifique, tous les acteurs souhaitent que Washington maintienne sa présence. Ils ont cette vague impression et l'angoisse que les Américains vont plier bagage demain matin.

Cela dit, si on regarde en particulier la mer de Chine méridionale, une mer intérieure et complexe, on se rend compte qu'elle constitue un lien névralgique entre l'océan Indien et

Ocean, and \$5 trillion worth of trade flows through that complex, enclosed sea, coming from and going to the Indian Ocean and into the Pacific. Similarly, if we look at energy flows, which are critical to connecting those two oceans, Japan, South Korea and China depend very heavily on those flows of energy.

One of the issues for us is that ownership of islands and other geographic features in the South China Sea would normally be considered to be under the UN Convention on the Law of the Sea. The Chinese, however, I would suggest, are providing a highly aberrant interpretation of that convention, and that puts them squarely at odds with many of the other claimants. In the South China Sea, the maritime areas of a number of states overlap. The Americans have stood at arm's length in the sense that they have not supported one claimant over another, but they are increasingly concerned about peace and stability at sea.

What we see, not in only the South China Sea but also in the East China Sea and in Northeast Asia, are ships actually firing on one another and people dying at sea. You will recall, perhaps, the tragic case, in 2010, of a South Korean corvette that was blown up by a North Korean submarine.

So this is an arena that is increasingly brittle and problematic and where the area of miscalculation is very considerable indeed. It could not happen at the level of admirals and generals, but it could very well happen at the level of local area commanders or even ship captains. So it is a concern to analysts throughout the region and beyond that serious hostilities could erupt because of a lack of tranquility at sea.

Senator Beyak: Thank you, sir. With your knowledge of this area, would you have any advice for Canada for a strategy in that region?

Mr. Boutillier: Of course, Canada was one of the iconic founders of the UN Convention on the Law of the Sea in the late 1970s, early 1980s. Subsequent to that, for a period of almost 10 years, Canada was the co-chair of the Indonesia-Canada South China Sea Informal Working Group. That working group did not address the prickly issues of state ownership. However, they addressed an array of other issues related to fish stocks, hydrography and so forth, and, for a very modest sum of money, they established Canada's bona fides in the region as being genuinely concerned about ensuring peace and stability. We were not drawn into hard security, but we were seen throughout Southeast Asia as being friends and partners in this process.

I know for a fact, having spoken with the Indonesian co-chair of that process, who was here in Canada only a fortnight ago, that they're very eager to reanimate that and would be delighted to see Canada deeply involved once again.

l'océan Pacifique et que 5 billions de dollars de marchandises y transitent dans les deux directions. De même, si on regarde la circulation des produits énergétiques, très importante entre ces deux océans, le Japon, la Corée du Sud et la Chine en sont énormément dépendants.

La propriété des îles et d'autres considérations géographiques dans la mer de Chine méridionale sont des questions qui nous préoccupent et qui relèveraient normalement de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La Chine en donne toutefois une interprétation que je qualifierais de tout à fait aberrante et qui la place carrément en porte à faux avec bon nombre des autres parties. Les zones maritimes de nombreux pays se chevauchent dans la mer de Chine méridionale. Les États-Unis sont demeurés en retrait dans le dossier, c'est-à-dire qu'ils évitent d'appuyer les revendications de l'un ou de l'autre, mais ils s'inquiètent de plus en plus de la paix et de la stabilité à cet endroit.

Ce qui se passe actuellement dans la mer de Chine méridionale, mais aussi dans la mer de Chine orientale et en Asie du Nord-Est, c'est que les navires se bombardent les uns les autres et que des gens meurent en mer. Vous vous souviendrez sans doute de la tragédie survenue en 2010 quand un sous-marin nord-coréen a fait exploser une corvette sud-coréenne.

On est donc dans une zone de plus en plus fragile et tendue et où les erreurs de jugement peuvent avoir des répercussions très importantes, des erreurs que ne commettront sans doute pas les amiraux et les généraux, mais que pourraient sans doute commettre les commandants régionaux ou même les capitaines de navire. Les analystes dans la région et ailleurs craignent donc que les tensions en mer entraînent le déclenchement de graves hostilités.

La sénatrice Beyak : Merci, monsieur. Comme vous connaissez bien la région, auriez-vous des conseils à donner au Canada sur la stratégie à adopter dans la région?

M. Boutillier : Le Canada a été un des artisans légendaires de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Par la suite, pendant près de 10 ans, le Canada a été coprésident du groupe de travail officieux sur la mer de Chine méridionale Indonésie-Canada. Ce groupe de travail ne s'est pas penché sur les questions épineuses liées au droit de propriété des États, mais il s'est penché sur d'autres questions comme les stocks de poissons, l'hydrographie, et cetera, et pour une minuscule somme d'argent, il a confirmé les bonnes intentions du Canada à vouloir protéger la paix et la stabilité dans la région. Nous n'avons pas participé à des mesures de sécurité comme telles, mais nous étions considérés comme des amis et des partenaires dans le processus partout en Asie du Sud-Est.

Je sais aussi, pour avoir parlé avec le coprésident indonésien qui était au Canada il y a une quinzaine de jours, qu'on serait prêt à reprendre le processus et qu'on serait ravi de voir le Canada jouer à nouveau un rôle actif.

The Chair: I would like to enter the fray here with you, Mr. Boutillier, regarding your response to Senator White on Canada's involvement and what further involvement we could have in that particular area of the world. You were saying that we're in the eleventh hour. Perhaps that may be true, but I would say that, in the last number of years, some pretty significant steps have been taken with respect to establishing Canada's presence — for instance, the agreement in the Philippines on defence. There was an agreement in Japan a number of years ago, and they're negotiating still for a free trade agreement. There's a free trade agreement with South Korea. Our bilateral trade with Taiwan is exceeding \$6 billion. That has been ever escalating over the last number of years.

I would like to ask you, with respect to where we are today, what more should we be doing over and above the various trade agreements and defence agreements that we either have negotiated or are negotiating? Second, what should we be doing with respect to our navy and establishing its presence in that particular area of the world?

Mr. Boutillier: The facts that you have enumerated are compelling. However, I would suggest that they are, in many cases, products of the last half-decade and not the past 25 years. If we look at some of our competitors, like Australia, for example, one could argue, parenthetically, that the area is of even greater concern to Canberra than it is to Ottawa, but the fact of the matter remains that they have been far more aggressive, in a positive sense, in terms of forging these necessary ties.

Once again, I come back to the sense of urgency. I would suggest that, increasingly, countries that may have seemed distant or even remote to us are open for business, like South Korea, Japan, Singapore and so forth. Some of these negotiations drag on endlessly, I will be the first to admit, but we need to enhance our attention to and pressure on these agreements, which in many cases set the stage for many other things that follow from them.

With respect to maritime issues, our navy is small but highly professional, but the bulk of the navy, relatively speaking, is in the Atlantic. It should be noted, of course, that were you to work on the principle of sheer distance, one can reach the northwest Indian Ocean more effectively from Halifax than one can from Esquimalt, but, if we turn to Esquimalt, we're looking out on the world's largest ocean and the ocean that is likely to be the most volatile in terms of maritime interactions.

How can we affect the course of events? Well, we can clearly do so, as I suggested with the previous question, in an informal, soft-power way. Probably, the location of our assets further forward into the Pacific, in a strategic way, would be one of the things that are really critical. It was certainly a lesson that the United States Navy learned in World War II that the tyranny of distance had, somehow, to be overcome.

Le président : J'aimerais ajouter mon grain de sel ici, monsieur Boutillier, au sujet de votre réponse au sénateur White sur la participation du Canada et ce que nous pourrions faire d'autre dans cette région du monde. Vous avez dit qu'il était minuit moins une. C'est sans doute vrai, mais je dirais que le Canada a pris des mesures très importantes au cours des dernières années pour confirmer sa présence dans la région — par exemple, en concluant un accord sur la défense avec les Philippines. Un accord a été conclu avec le Japon il y a quelques années, et les négociations se poursuivent en vue d'un accord de libre-échange. Nous avons un accord de libre-échange avec la Corée du Sud. Nos échanges commerciaux avec Taiwan dépassent les 6 milliards de dollars, et ils s'intensifient depuis quelques années.

J'aimerais savoir, compte tenu de tout ce qui a été fait à ce jour et des accords commerciaux et de défense qui ont été négociés ou qui sont en cours de négociation, ce que nous pourrions faire de plus? Ensuite, que devrions-nous faire pour établir notre présence maritime dans cette région du monde?

M. Boutillier : Les éléments que vous venez de mentionner sont admirables. Toutefois, je dirais qu'ils sont souvent le fruit des efforts déployés au cours des 5, et non pas des 25, dernières années. Si on regarde du côté de nos concurrents, l'Australie par exemple, on pourrait dire, en passant, que la région est d'une importance beaucoup plus grande pour Canberra que pour Ottawa, mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont beaucoup plus proactifs pour créer les liens qui sont nécessaires.

Encore une fois, je reviens au sentiment d'urgence. Je dirais que, de plus en plus, des pays qui nous semblaient éloignés ou même lointains, comme la Corée du Sud, le Japon, Singapour, et cetera, sont maintenant ouverts aux échanges commerciaux. Dans certains cas, les négociations s'éternisent, et je suis le premier à le reconnaître, mais nous devons redoubler d'efforts et accroître la pression, parce que ces accords sont bien souvent une première étape qui ouvre bien d'autres portes par la suite.

En ce qui a trait aux questions maritimes, nos forces navales sont modestes, mais très professionnelles, et elles sont concentrées essentiellement dans l'Atlantique. Il faut dire naturellement que si on parle sur le plan de la distance uniquement, il est plus facile de partir de Halifax pour se rendre dans la partie nord-ouest de l'océan Indien que de partir d'Esquimalt, mais si nous regardons du côté d'Esquimalt, on parle alors de l'océan le plus grand, et sans doute le plus instable, du monde.

Que pouvons-nous faire pour influencer le cours des événements? Eh bien, nous pouvons très certainement le faire, comme je l'ai mentionné dans ma réponse à la question précédente, en jouant un rôle au sein d'une instance officieuse et en usant de notre pouvoir de convaincre. Un des éléments très importants aussi serait sans doute de déployer, de façon stratégique, nos forces navales un peu plus loin dans le Pacifique. C'est une leçon qu'ont certainement apprise les États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale, à savoir qu'il faut vaincre la tyrannie de la distance.

Whether it is a case of moving some of our assets into, for example, Northeast Asian waters to work with the United States Navy or whether it is a question of moving them elsewhere, the deployment times from the West Coast of Canada into the depths of Asia are very considerable indeed.

I think that a forward presence would probably be welcomed by our Five Eyes colleagues, who were the subject of your earlier discussions with the previous speaker. I think there are ways in which we can leverage relatively modest maritime resources by targeting them and having them in the right location. It is a question, in many cases, of symbolism, which may seem like a weak reed. However, it's critical for our Asian colleagues that they see we're actually committed to doing something to contribute to the peace and stability in the region.

Senator Day: You made a comment early in your presentation that you think China is in a state of decline. I understood from your comment that it is a permanent state of decline as opposed to a cyclical downturn in the economy. Would you like to expand on that?

Mr. Boutilier: I certainly wouldn't want you to go away from this interaction with the impression that China is in a state of decline. However, I would agree that what we're witnessing now is probably cyclical in terms of the downturn in the Chinese economy. We were accustomed, of course, in the 1990s and in the first decade of this century to seeing growth rates in the 10 per cent to 12 per cent range. Now, we're probably down to 7.3 per cent to 7.4 per cent. Some analysts would suggest that going forward we may be down to 4 per cent. Others would argue that despite the one-child policy, with the sheer numbers being added — probably every 30 to 36 months China adds a population equal to Canada — you have to have an economy that's operating at 6 per cent or 7 per cent to meet the internal demand.

The Chinese leadership is faced with, as I suggested earlier, the whole array of structural issues. They are trying desperately to reform the economy. They realize that the export-led model, which was the key to their explosive growth over the past 30 years, has become, in fact, increasingly a thing of the past. Their wages are beginning to climb, and some international firms are relocating to Vietnam, Bangladesh and elsewhere in search of cheap labour.

We can also see that the Chinese are dedicated to probably the largest internal movement of people in world history with several hundred million people moving out of the countryside and into the cities of China. This, of course, has the effect of increasing the environmental costs in the sense that energy demands, pollution and so forth all begin to soar when we have enhanced urban populations.

For a variety of reasons, the Chinese are desperate to try to stimulate a new wave of economic growth predicated on domestic demand. It remains to be seen, and I am quite pessimistic about it,

Qu'il s'agisse d'envoyer des navires dans les eaux du nord-est de l'Asie en appui à la marine des États-Unis ou ailleurs, cela prend un temps considérable, en effet, pour qu'un navire amarré sur la côte Ouest du Canada se rende au fin fond de l'Asie.

Je pense que nos collègues du Groupe des cinq, dont vous avez parlé avec le témoin précédent, se réjouiraient sans doute d'une présence avancée dans la région. Je pense qu'il est possible de mobiliser des ressources maritimes relativement modestes et de les déployer au bon endroit. Il s'agit d'un geste symbolique dans bien des cas qui peut sembler banal, mais il est indispensable que nos collègues de l'Asie voient que nous voulons jouer un rôle concret dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région.

Le sénateur Day : Vous avez mentionné au début de votre exposé que selon vous, la Chine est en déclin. J'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'un déclin véritable et non pas d'un ralentissement cyclique de l'économie. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Boutilier : Je ne voudrais certainement pas que vous sortiez d'ici avec l'impression que la Chine est en déclin. Toutefois, je crois en effet que ce qu'on observe actuellement en Chine est probablement un ralentissement cyclique de l'économie. La Chine nous avait habitués dans les années 1990 et dans la première décennie des années 2000 à des taux de croissance oscillant entre 10 et 12 p. 100. Ces taux se situent actuellement probablement à 7,3 ou 7,4 p. 100. Certains analystes prévoient même qu'ils pourraient tomber à 4 p. 100. D'autres sont d'avis que la seule force du nombre entraînera très certainement un taux de croissance de 6 ou 7 p. 100, étant donné que, malgré la politique de l'enfant unique, la Chine voit sa population croître d'un nombre de personnes égal à la population totale du Canada probablement tous les 30 à 36 mois.

Les dirigeants chinois doivent composer, comme je l'ai mentionné plus tôt, avec tous les problèmes structureaux. Ils tentent désespérément de réformer l'économie. Ils se rendent compte que le modèle économique basé sur les exportations qui a été le moteur de leur croissance phénoménale au cours des 30 dernières années devient, en fait, de plus en plus chose du passé. Les salaires commencent à augmenter, et des sociétés multinationales transfèrent leurs activités au Vietnam, au Bangladesh ou ailleurs, à la recherche d'une main-d'œuvre bon marché.

La Chine se dirige aussi vers ce qui sera sans doute le plus important mouvement de population interne de toute l'histoire de l'humanité, plusieurs millions de personnes s'appêtant à quitter la campagne pour aller s'installer en ville. Cela fera naturellement grimper les coûts environnementaux, bien sûr, puisque la demande en énergie, la pollution, et cetera, montent en flèche lorsque la population urbaine s'accroît.

Pour diverses raisons, la Chine cherche désespérément de nouveaux moyens pour stimuler une nouvelle vague de croissance économique qui reposerait sur la demande interne. Tout cela reste

how quickly they can generate that transition. It's probably a 20-year phenomenon at the very least. There isn't the money in the countryside, where hundreds of millions of people still live on US\$2 a day, to develop the sort of domestic consumption engine that will replace the export-led engine of the past.

We're seeing a period of consolidation, and the dramatic growth of the past may very well be a thing of the past, in the same way that it was in Japan once we got to the early 1990s. Some would suggest, by the way, that the banking system and infrastructure inventory are as over-reached in China today as they are in Japan; but that remains very much to be seen.

Senator Day: I didn't appreciate that the answer would be quite that long. It was an excellent answer to a complex issue. There's a lot of reading of green tea leaves on this one. Are you aware of the Xiangshan Forum that China is hosting in November? I'm not familiar with it. It is a regional security conference. Are you familiar with that forum, and should we be taking it seriously?

Mr. Boutilier: I am aware of it. It will be November 20-23 in Beijing. I hope to attend to get an assessment of its legitimacy and value. I was not aware of it before, to be frank with you. I was at the Academy of Military Sciences in Beijing 10 weeks ago, which is a think tank that advises the Central Military Commission. They invited me to attend so I'm happy to accept their invitation. Like you, I'm eager to assess the validity of this undertaking.

It should be noted that there are many security forums throughout the Asia-Pacific region in Indonesia, South Korea, Japan and so forth. I will be very interested to see how this is organized. To date, it has not been wildly impressive, but some of the plenary sessions promise to provide an interesting window on Chinese thinking.

Senator Day: I don't think this committee is planning to send anyone, so we'll be interested in your comments once you've had an opportunity to attend.

Mr. Boutilier: Absolutely, Senator Day.

Senator Mitchell: It seems, in a way, that there are two competing forces coming from your testimony. One is that we need to be more visible in China because of the economic opportunity, and the other is that with their mounting military and strong nationalism there could be a military threat and we need to be repositioning perhaps naval and other assets. Aren't the two in complete conflict, in a sense? One would be intrinsically threatening while jeopardizing the opportunity in the other?

Mr. Boutilier: You could probably draw that inference from what I've suggested — that we're looking at a competitive state of affairs. First, I wouldn't want to confine myself to China alone, in

à voir, mais je suis un peu pessimiste quant à la capacité de la Chine d'effectuer rapidement cette transition. On parle sans doute d'une période de 20 ans, à tout le moins. Les centaines de millions d'habitants qui vivent encore aujourd'hui à la campagne avec 2 \$ par jour sont pauvres et il est donc difficile de créer un moteur de consommation interne pour remplacer le moteur des exportations en place dans le passé.

On assiste aujourd'hui à une période de consolidation, et la croissance effrénée que la Chine a connue par le passé pourrait bien être chose du passé, tout comme cela a été le cas au Japon au début des années 1990. En passant, certains disent que le système bancaire et les stocks d'infrastructure sont trop ambitieux aujourd'hui en Chine comme ils le sont au Japon, mais cela reste à voir.

Le sénateur Day : Je ne pensais pas que la réponse serait aussi longue. C'est une excellente réponse à une question complexe. On s'en remet beaucoup aux feuilles de thé ici. Saviez-vous que la Chine accueillera le Forum Xiangshan en novembre? Je ne sais pas trop ce que c'est. Je pense qu'il s'agit d'une conférence sur la sécurité dans la région. Connaissez-vous ce forum et savez-vous s'il faut le prendre au sérieux?

M. Boutilier : Je suis au courant. Il aura lieu du 20 au 23 novembre à Beijing. J'espère pouvoir y assister pour me faire une idée de son importance et de sa légitimité. Pour être honnête avec vous, je n'étais pas au courant avant. Il y a 10 semaines, j'étais à l'Académie des sciences militaires à Beijing, un groupe de réflexion qui conseille la Commission militaire centrale. On m'a invité à y participer et c'est avec joie que j'ai accepté. Tout comme vous, j'ai hâte de voir s'il s'agit d'un forum important.

Il faut dire qu'il existe de nombreux forums sur la sécurité partout dans la région de l'Asie-Pacifique, en Indonésie, en Corée du Sud, au Japon, et cetera. J'ai hâte de voir comment il sera organisé. Jusqu'à maintenant, il n'y a rien d'impressionnant, mais certaines séances plénières promettent de nous ouvrir une fenêtre intéressante sur la façon de penser des Chinois.

Le sénateur Day : Je ne pense pas que le comité y délègue quelqu'un, et nous aimerions bien que vous nous donniez vos impressions à votre retour.

M. Boutilier : Bien sûr, sénateur Day.

Le sénateur Mitchell : En un sens, il semble se dégager deux éléments contraires dans votre témoignage. D'un côté, nous devrions accroître notre présence en Chine pour profiter des possibilités économiques, et de l'autre, nous devrions déployer notamment plus de navires dans la région en raison de la poussée militaire et du fort sentiment nationaliste des Chinois contre une éventuelle menace. Ces deux idées ne s'opposent-elles pas, en un sens? L'une qui tient intrinsèquement de la menace ne met-elle pas l'autre en péril?

M. Boutilier : C'est une conclusion à laquelle vous pourriez sans doute arriver en m'écoutant — c'est-à-dire qu'il s'agit de deux éléments contraires. Tout d'abord, il ne faudrait pas s'en

the sense that there are many other opportunities for international trade across Asia, whether in South Korea, the Philippines, Indonesia and so forth. That would be my first comment.

Second, compared with the economies of many parts of the world, the Chinese economy, even in a period of slowdown, is still very muscular, especially compared with European economies currently.

Third, I would suggest that there is a good deal of anxiety about what China's endgame is. That should not prevent us for the moment from utilizing our trade opportunities, where appropriate. It may well be that this will continue for a very long time, or it may be resolved. I think that the whole of the region provides potentially greater opportunity than elsewhere, and China is clearly at the centre of the economic growth throughout the region. There are still opportunities despite the anxieties. Of course, this is borne out by what I said a moment ago that China is probably the number one trade partner for almost every major power in the Indo-Asian area.

Senator Mitchell: A couple of times you mentioned other countries of economic opportunity, including Vietnam, in passing but not in that context. Vietnam has the twelfth largest population in the world; and it's flexing its muscles. Having been there, I would have to conclude that the communists actually lost that war because it now has a robust capitalist economy. What are the opportunities there, and should we be looking at those?

Mr. Boutilier: Vietnam has promise. I would suggest that probably about 10 years ago Vietnam was the economic poster boy of the region. More recently, its economy has slowed. One commentator said that the Vietnamese, having waged war for 50 years, had to learn how to wage peace. They're faced with the same challenges that sclerotic communist systems encounter in making the transition from a command economy to one that's driven by the marketplace. They're eager to effect reforms. They realize that corruption is a significant issue. They have not had the sort of growth in the past couple of years that they would like, but they're increasingly looking to emulate the Chinese model. They're looking outwards in the security realm to countries like the United States and India. I think that, in time, Vietnam may hold considerable promise for international trade.

It also is an area very much in need of talents in terms of engineering, offshore oil and so forth, of the sort that I enumerated earlier. It is an economy that is beginning to rise, but it's not without problems.

The Chair: Colleagues, are there no further questions? I would like to thank Dr. Boutilier for spending his time here today with us. It was very informative.

Senator Ngo: I have a question, if we have time.

tenir uniquement à la Chine, en ce sens qu'il existe une foule de bonnes occasions de commerce avec de nombreux pays en Asie, que ce soit la Corée du Sud, les Philippines, l'Indonésie, et cetera. C'est mon premier commentaire.

Deuxièmement, si on compare l'économie de la Chine à celle de nombreux pays dans le monde, notamment aux pays européens, on se rend compte qu'elle est encore très solide, même en période de ralentissement.

Troisièmement, je dirais que l'objectif ultime de la Chine soulève aussi beaucoup d'inquiétudes. Cela ne devrait pas nous empêcher pour l'instant de profiter des occasions commerciales qui se présentent, lorsque c'est opportun. Cela pourrait très bien continuer pendant longtemps, ou encore se régler. Je pense qu'il y a sans doute plus d'occasions à saisir dans la région que partout ailleurs, et la Chine est assurément au cœur de la croissance économique partout dans la région. Les possibilités sont là, malgré les inquiétudes. Bien sûr, cela vient confirmer ce que j'ai dit un peu plus tôt, à savoir que la Chine est probablement le principal partenaire commercial de presque toutes les grandes puissances dans la région indo-asiatique.

Le sénateur Mitchell : Vous avez parlé à quelques reprises, en passant, mais pas dans ce contexte, d'autres pays qui présentent des possibilités économiques, notamment le Vietnam. Le Vietnam est le 12^e pays le plus peuplé au monde et il joue des biceps. J'y suis allé et je dirais que les communistes ont perdu la guerre à cet endroit, car le pays possède aujourd'hui une économie capitaliste robuste. Quels sont les débouchés dans ce pays et devrait-on les explorer?

M. Boutilier : Le Vietnam est un pays prometteur. Il y a environ 10 ans, le Vietnam était sans doute le modèle économique parfait dans la région. Son économie a ralenti dernièrement. Selon un observateur, après avoir fait la guerre pendant 50 ans, les Vietnamiens ont dû apprendre à faire la paix. Ils ont les mêmes défis à relever que les systèmes communistes ont eu sporadiquement à relever au moment de passer d'une économie sclérosée dirigée à une économie de marché. Les dirigeants souhaitent mettre en place des réformes. Ils sont conscients que la corruption est un problème important. La croissance économique des dernières années n'a pas été celle qu'ils auraient espérée, mais ils s'inspirent de plus en plus du modèle chinois. Côté sécurité, ils se tournent vers des pays comme les États-Unis et l'Inde. Le moment venu, je crois que le Vietnam pourrait se révéler un pays très prometteur en termes d'échanges commerciaux.

C'est un pays où on a aussi un grand besoin de gens talentueux en ingénierie, dans l'exploitation pétrolière extracôtière, et cetera, dans les domaines que j'ai mentionnés un peu plus tôt. C'est une économie qui commence à croître, mais le tout ne se fait pas sans heurts.

Le président : Chers collègues, avez-vous d'autres questions? J'aimerais remercier M. Boutilier d'avoir été avec nous aujourd'hui. Vos commentaires ont été très utiles.

Le sénateur Ngo : J'ai une question, si nous avons le temps.

The Chair: Yes, we have time.

Senator Ngo: Thank you, professor. The Indo-Asia Pacific region is now highly militarized. Seven of the world's 10 largest standing armies are in the region, including Vietnam, China, North Korea and South Korea, and they also have five of the world's declared nuclear powers; China is there. In your presentation you say that China's ambition with Beijing is aggressive in the area of South Asia, the South China Sea. Recently China unilaterally declared ownership of those islands or lands in the particular dispute area, and is bullying countries such as Japan, Philippines, Vietnam, and so on.

What are the security challenges posed by this level of dispute? I'm talking about military in this region.

Mr. Boutilier: Your question is an extremely sound and appropriate one. Clearly, when we look at global arms sales, for example, the Indo-Pacific region is at the top of the tables. Indeed there is an anxiety among many analysts that there's an arms race unfolding in the region, that we've moved beyond sheer modernization of navies and armies to an action-reaction model in which countries are beginning to acquire assets in response to what their neighbours are doing. You can see that, for example, between Japan and South Korea.

One of the issues of particular concern is the dramatic growth in the submarine fleets of the region. The Chinese are building submarines three or four times as fast as Americans, and we probably have some 200 submarines active throughout the region. So at the time when we turned our backs on the Atlantic thinking that the Cold War was over, we failed to appreciate the way in which new levels of instability would appear.

What's interesting, among other things, is that if you go back to 2010, the Chinese hosted an international maritime conference in Qingdao, the centre of their northern fleet. Central to that was the so-called harmonious seas concept. This was the maritime equivalent of the peaceful rise of China. Then almost immediately thereafter, Chinese body language and activities took a dramatic turn. Far from harmonious seas, they in fact became increasingly bullying and aggressive in the South China Sea at the expense of nations like the Philippines and Vietnam. Some of their actions are deeply reprehensible. In the case of Vietnam, as you know, a Vietnam vessel trailing hydrographic equipment had the equipment cut through by Chinese vessels twice. We can see that the Chinese have strong-armed the Filipinos when it has come to resupply of one of their atolls.

One could go on with this long and dismal catalogue. It makes you wonder what's happening internally in China. Was it a perception of a lame duck presidency under Hu Jintao? Was it the party military getting out ahead of itself? What were the reasons for this sudden change in China's actions? Certainly I think there is growing awareness in Southeast Asia, which has been

Le président : Oui, nous avons le temps.

Le sénateur Ngo : Merci, professeur. La région pacifico-indo-asiatique est aujourd'hui très militarisée. Sept des dix plus grandes armées permanentes dans le monde s'y trouvent, notamment au Vietnam, en Chine, en Corée du Nord et en Corée du Sud, de même que cinq des puissances nucléaires déclarées dans le monde, dont la Chine. Dans votre exposé, vous avez mentionné que les ambitions de la Chine avec Beijing sont offensives en Asie du Sud, dans la mer de Chine méridionale. On a vu récemment que la Chine a déclaré unilatéralement qu'elle était propriétaire des îles ou des terres dans la zone contestée et qu'elle intimide des pays comme le Japon, les Philippines, le Vietnam, et cetera.

Quels sont les défis que présentent ces querelles en matière de sécurité? Je parle en termes militaires dans la région.

M. Boutilier : Votre question est fort valable et pertinente. Lorsqu'on examine les ventes d'armes dans le monde, par exemple, on constate que la région indo-pacifique arrive en tête de la liste. De nombreux analystes s'inquiètent en effet qu'une course aux armements soit en cours dans la région, et qu'on ait dépassé le cap d'une simple modernisation de la marine et de l'armée pour passer à un modèle d'action-réaction dans lequel un pays acquiert des armements en réponse aux agissements de ses voisins. C'est le cas, notamment, entre le Japon et la Corée du Sud.

La croissance fulgurante de la flotte sous-marine de la région est particulièrement inquiétante. Les Chinois construisent des sous-marins trois à quatre fois plus rapidement que les Américains, et nous avons probablement quelque 200 sous-marins actifs partout dans la région. À l'époque, lorsque nous avons tourné le dos à l'Atlantique en pensant que la guerre froide était terminée, nous n'avons pas tenu compte de la façon dont se combinerait les nouveaux niveaux d'instabilité.

Ce qui est intéressant, entre autres, c'est qu'en 2010, la Chine a été l'hôte d'une conférence maritime internationale à Qingdao, le centre de sa flotte du Nord. Au cœur de cette conférence se trouvait le soi-disant concept des mers harmonieuses. C'était l'équivalent maritime de la montée pacifique de la Chine. Tout de suite après, le comportement et les activités des Chinois ont changé radicalement. On était très loin des mers harmonieuses; les Chinois faisaient plutôt preuve d'intimidation et d'agressivité dans la mer de Chine méridionale aux dépens des pays comme les Philippines et le Vietnam. Certaines de leurs actions sont profondément répréhensibles. Dans le cas du Vietnam, comme vous le savez, un navire vietnamien a perdu son équipement hydrographique à deux reprises à cause de navires chinois. Nous avons également vu que les Chinois tordaient le bras des Philippines lorsqu'il s'agissait de ravitailler l'un de leurs atolls.

Il y a une longue liste de situations semblables. Cela nous amène à nous demander ce qui se passe à l'intérieur de la Chine. Était-ce un manque de pouvoir du président Hu Jintao? Est-ce plutôt l'armée qui a agi trop rapidement? Quelles sont les raisons de ce revirement soudain des actions de la Chine? Chose certaine, en Asie du Sud-Est, on est de plus en plus conscients, et cela s'est

characterized by a high degree of passivity over the past decades, that this is a real threat to the sovereignty of many of the players. Even countries that were on the margins, like Malaysia, have now begun to adopt a rather anti-Chinese sentiment.

It will be very interesting to see whether the Filipino case to the international tribunal prevails. I think it will, and this will certainly be to the detriment of China's reputation at least.

Senator Ngo: Can I follow up?

The Chair: Go ahead.

Senator Ngo: You say Canada is one of the countries that initiated the law of the sea. Since the dispute in the South China Sea, we didn't say anything. What do you think Canada can do in these dispute areas with China? Are we, like the United States and other countries, also going to condone Beijing's aggressive behaviour in this dispute area because of trade? What can we do?

Mr. Boutilier: No, I don't think we should condone these actions, which are in many ways in direct contravention to the UN Convention on the Law of the Sea. One of the challenges, if you go back to 1996 and the Chinese ratification of UNCLOS, is that the Chinese caveat at that ratification was half a dozen issues, which in effect means that Chinese domestic law prevails when it comes to the application of UNCLOS. One could ask parenthetically whether the spirit of the convention has been completely undermined in the process. It's very challenging when a major party like China adopts these aberrant interpretations.

For example, we all recognize internationally the 12 nautical miles. The Chinese intention is to apply that same territorial authority to the 200-mile nautical zone, and there are other issues in terms of how ships conduct themselves within that zone, whether national permission is needed from China or not. The Chinese, of course, would maintain that it is. I think it's very much in our interest to try to uphold, in any form, the integrity of UNCLOS. This is a critical issue because the Chinese approach, I would suggest, is to repeat the aberrant interpretations frequently in the hope that these will somehow become accepted and customary. I don't think this should be permitted to happen.

Senator Ngo: Thank you, professor.

The Chair: I would like to wind up with one last question, if I could. If you could comment on this, doctor, what should Canada's main security priorities be in the Indo-Asia Pacific region? What should Canada's priorities be?

Mr. Boutilier: I think that clearly what we've got to do is work through regional organizations, and we attempted to join the ASEAN Defence Ministers' Meeting, but our membership was turned down flat because the perception in the region — and this was several years ago — was that we simply had no profile whatsoever, that we simply weren't committed to the region.

manifesté par une grande passivité au cours des dernières décennies, qu'il s'agit d'une véritable menace à la souveraineté de bon nombre d'acteurs. Même des pays qui sont en marge, comme la Malaisie, ont même commencé à adopter une attitude antichinoise.

Il sera très intéressant de voir si les Philippines auront gain de cause devant le tribunal international. Je pense que oui, et ce, au détriment de la réputation de la Chine.

Le sénateur Ngo : Puis-je poursuivre?

Le président : Allez-y.

Le sénateur Ngo : Vous dites que le Canada est l'un des pays qui s'est fait l'apôtre du droit de la mer. Depuis le conflit dans la mer de Chine méridionale, nous n'avons absolument rien dit. Selon vous, quelles mesures le Canada peut-il prendre dans ces régions en conflit avec la Chine? Allons-nous imiter les États-Unis et d'autres pays et fermer les yeux sur le comportement agressif de Beijing dans cette région en raison du commerce? Que pouvons-nous faire?

M. Boutilier : Non, je ne crois pas que nous devrions tolérer ces actions, qui vont, à bien des égards, à l'encontre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. L'une des difficultés, c'est que lorsque la Chine a ratifié l'UNCLOS en 1996, elle a imposé ses propres conditions en prétendant que ses lois nationales primaient sur l'application de l'UNCLOS. Il y a donc lieu de se demander si on n'a pas entièrement miné l'esprit de la convention dans le processus. C'est très préoccupant lorsqu'une partie aussi imposante que la Chine adopte ces mauvaises interprétations.

Par exemple, nous reconnaissons tous à l'échelle internationale les 12 milles nautiques. La Chine veut appliquer ce même pouvoir territorial à la zone nautique de 200 milles, et il y a d'autres préoccupations concernant le comportement des navires à l'intérieur de cette zone, à savoir s'ils doivent obtenir ou non la permission de la Chine. Évidemment, les Chinois soutiennent que oui. Je pense qu'il est dans notre intérêt d'essayer de maintenir l'intégrité de l'UNCLOS, de quelque manière que ce soit. C'est essentiel parce que le but de la Chine, selon moi, c'est de répéter les mauvaises interprétations en espérant qu'elles soient acceptées un jour et qu'elles deviennent la norme. Je ne crois pas qu'on devrait les laisser faire.

Le sénateur Ngo : Merci, monsieur.

Le président : J'aimerais terminer par une dernière question, si vous me le permettez. Selon vous, quelles devraient être les plus grandes priorités canadiennes en matière de sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique?

M. Boutilier : Je crois que nous devons sans aucun doute collaborer par l'intermédiaire d'organisations régionales. Nous avons tenté de participer à la Réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE, mais notre demande a été rejetée parce qu'on avait l'impression — et cela remonte à plusieurs années — que nous n'étions pas du tout présents ni engagés dans la région.

We have to work through those organizations. There's a maritime organization, the Western Pacific Naval Symposium, which brings together the heads of all navies. This is another agency through which we have to try to encourage, in whatever way we can, greater peace and stability because this is an area that is increasingly volatile and in which Chinese moves in particular are opaque. So it behooves us, I think, to be as involved as we can in the region and to try to exploit opportunities for maritime collaboration, which will in fact be confidence-building measures because it's only in this way that we can begin to break down some of the barriers that exist in terms of the narratives between some of the major players.

Senator Day: Doctor, just for the record and for your information, the Senate has participated in the ASEAN parliamentary forum for a good number of years, and that may be an area where we can make some inroads, where other levels of government may not have been able to do so.

Mr. Boutilier: Absolutely. I think one of the critical issues is consistency, in the sense that if you're partaking, you have to turn up every year. This is really critical. You can't appear episodically. That's almost worse than not at all. It's essential to build relationships, from which almost everything else stems in this region. I can't underscore enough the importance of relationship building in Asia.

Senator Day: I agree wholeheartedly. AIPA is the ASEAN inter-parliamentary group, and I have attended for about 10 years in a row, so we have had representation there, not just me, but a number of parliamentarians for a good number of years. But you're absolutely right. It takes a long time in Asia to build trust.

Mr. Boutilier: Absolutely.

The Chair: Colleagues, I would like to thank Dr. Boutilier for appearing before us and giving his testimony.

You certainly bring a perspective in respect to an area that you know very well. I'm sure that we'll be calling upon your expertise at a later date as we go further into the study. Once again, thank you very much, Dr. Boutilier.

(The committee adjourned.)

Nous devons travailler avec ces organisations. Il y a une organisation maritime, le Symposium naval du Pacifique occidental, qui rassemble les dirigeants de toutes les forces navales. Il y a un autre organisme grâce auquel nous essayons, par quelque moyen que ce soit, de favoriser la paix et la stabilité dans une région de plus en plus instable où les positions de la Chine ne sont pas toujours claires. Par conséquent, selon moi, il nous incombe d'intervenir le plus possible dans la région et de tirer parti des avenues de collaboration maritime, ce qui permettra de renforcer la confiance, parce que c'est le seul moyen d'éliminer les obstacles qui existent entre les divers acteurs.

Le sénateur Day : Monsieur, à titre d'information, sachez que le Sénat a participé au forum parlementaire de l'ANASE pendant plusieurs années, et c'est peut-être un domaine où nous pouvons réaliser des progrès, là où d'autres ordres de gouvernement ne sont pas en mesure de le faire.

M. Boutilier : Absolument. Je pense que ce qui est fondamental, c'est la cohérence. Si vous participez, vous devez le faire chaque année. C'est très important. Vous ne pouvez pas vous présenter de temps en temps. C'est pire que de ne pas y être du tout. Il est essentiel d'établir des relations, parce que pratiquement tout en découle dans cette région. Je n'insisterai jamais assez sur l'importance du développement des relations en Asie.

Le sénateur Day : Je suis tout à fait d'accord. L'AIPA est l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE, et j'y ai participé pendant 10 années consécutives, non seulement moi, mais aussi plusieurs autres parlementaires. Nous avons donc une représentation là-bas. Toutefois, vous avez raison. Il faut beaucoup de temps en Asie pour bâtir la confiance.

M. Boutilier : Absolument.

Le président : Chers collègues, j'aimerais remercier M. Boutilier d'avoir comparu aujourd'hui et de nous avoir présenté son témoignage.

Il va sans dire que vous ajoutez une dimension à un domaine que vous connaissez très bien. Je suis sûr que nous ferons de nouveau appel à votre expertise plus tard dans le cadre de notre étude. Encore une fois, merci beaucoup, monsieur Boutilier.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, October 20, 2014

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada:

Gérald Cossette, Director;

Luc Beaudry, Manager, Terrorist Financing Intelligence Group.

Canadian Security Intelligence Service:

Jeff Yaworski, Deputy Director of Operations.

As an individual:

James A. Boutilier, Adjunct Professor, Pacific Studies, University of Victoria (by video conference).

TÉMOINS

Le lundi 20 octobre 2014

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada :

Gérald Cossette, directeur;

Luc Beaudry, gestionnaire, Groupe du renseignement sur le financement du terrorisme.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Jeff Yaworski, directeur adjoint des opérations.

À titre personnel :

James A. Boutilier, professeur adjoint, Études du Pacifique, Université de Victoria (par vidéoconférence).